

PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

NIGER

CYCLE DE PROGRAMMATION
HUMANITAIRE
2023 - 2025
PUBLIÉ EN MARS 2023



À propos

Ce document est consolidé par OCHA au nom de l'Équipe Humanitaire Pays et des partenaires. Le Plan de Réponse Humanitaire est une présentation de la réponse stratégique coordonnée conçue par les agences humanitaires pour répondre aux besoins urgents des personnes touchées par la crise. Il est basé sur les preuves des besoins décrits dans l'Aperçu des Besoins Humanitaires et y répond.

PHOTO DE COUVERTURE

Une femme déplacée recevant de vivres à Ayerou dans la région de Tillabéri, septembre 2021
Crédit : PAM/Mariama Ali Souley

Les désignations employées et la présentation des éléments dans le présent document ne représentent pas l'opinion ou l'avis du Secrétariat Général des Nations Unies.

Pour les plus récentes mises à jour



OCHA coordonne l'action humanitaire pour s'assurer que les personnes affectées par une crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. OCHA s'emploie à lever les obstacles empêchant l'assistance humanitaire d'atteindre les personnes affectées par les crises et mobilise des ressources pour les acteurs humanitaires.

www.unocha.org/niger

https://twitter.com/OCHA_Niger

Humanitarian RESPONSE

Humanitarian Response vise à être le site Web central pour les outils et services de gestion de l'information, permettant l'échange d'informations entre les clusters et les membres de l'IASC opérant dans une crise prolongée ou soudaine.

www.humanitarianresponse.info/fr/operations/niger



Humanitarian InSight aide les décideurs en leur donnant accès à des données humanitaires essentielles. Il fournit les dernières informations vérifiées sur les besoins et les réalisations.

www.hum-insight.com



Le FTS (Financial Tracking Service) géré par OCHA, est le premier fournisseur de données continuellement mises à jour sur le financement humanitaire dans le monde et un contributeur majeur à la prise de décision stratégique en faisant ressortir les lacunes et les priorités, et en contribuant ainsi à l'efficacité et à l'efficience d'une assistance humanitaire fondée sur des principes.

fts.unocha.org

Table des matières

05 Avant-propos de la Coordonnatrice Humanitaire

06 Aperçu du Plan de Réponse

07 Contexte et Impact de la Crise

09 Réponse Planifiée (Visualisation)

10 Chiffres clés PRH

11 Tendances Historiques

13 Partie 1: Priorités Stratégiques de la Réponse

14 1.1 Priorités Stratégiques de la Réponse

16 1.2 Objectifs Stratégiques, Objectifs Spécifiques et Approches de la Réponse

30 1.3 Méthode de Ciblage Intersectoriel et de Calcul des Coûts

31 1.4 Hypothèses de Planification, Accès Humanitaire et Capacité Opérationnelle

36 1.5 Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels & Redevabilité envers les Populations Affectées

40 1.6 Aperçu Consolidé : Utilisation de Transferts Monétaires à Usages Multiples

42 Partie 2: Suivi de la Réponse

43 2.1 Approche du Suivi

45 2.2 Objectifs Stratégiques et Spécifiques : Indicateurs et Cibles

47 Partie 3: Objectifs et Réponses Sectoriels/Cluster

48 3.1 Abris et Biens Non Alimentaires

52 3.2 Éducation

57 3.3 Eau, Hygiène et Assainissement

60 3.4 Nutrition

66 3.5 Protection

80 3.6 Santé

85 3.7 Sécurité Alimentaire

88 3.8 Services Humanitaires Communs

92 3.9 Coordination Humanitaire

96 Partie 4: Plan de Réponse pour les Réfugiés

97 Réfugiés

104 Partie 5: Plan de Réponse pour les Migrants

105 Migrants

109 Partie 6: Annexes

110 6.1 Organisations participantes

113 6.2 Chiffres de Planification par Secteur et par Zone géographique

115 6.3 Et si nous ne répondons pas?

118 6.4 Comment contribuer

119 6.5 Acronymes

122 6.6 Liens Externes

123 6.7 Notes Finales



GUIDOU JAIDOU/MARADI, NIGER

Une femme déplacée interne reçoit une assistance nutritionnelle, août 2022.

Crédit : PAM

Avant-propos de la Coordonnatrice Humanitaire

Je voudrais à l'entame de mes propos liminaires dire toute ma satisfaction pour le travail accompli afin de doter le Niger d'un Plan de Réponse Humanitaire (PRH) 2023. Document de planification humanitaire, il n'en reste pas moins un outil essentiel de plaidoyer visant à adresser la crise humanitaire dans le pays.

Je voudrais surtout saluer le processus inclusif à travers lequel ce document a été élaboré. Les discussions, l'ensemble des réflexions et des analyses ont impliqué tous les acteurs (personnes affectées, autorités administratives, politiques et coutumières, les acteurs humanitaires, de développement, les donateurs) depuis la région jusqu'au niveau national.

Les défis humanitaires auxquels le Niger doit répondre restent nombreux et complexes pour certains d'entre eux. La poursuite des conflits au nord du Nigéria et dans la zone des trois frontières (Burkina Faso-Mali-Niger) a, comme vous le savez déjà, engendré de nouvelles formes de crises impliquant de nouveaux paradigmes. Le Niger fait face à une sérieuse crise de protection. Au 30 octobre 2022, 628 052 personnes sont en situation de déplacement forcé dont 376 809 personnes déplacées internes (PDI), 251 243 réfugiés et demandeurs d'asile. Le nombre de déplacés internes a doublé au cours des trois dernières années dans la zone des trois frontières et dans le bassin du lac Tchad en raison des attaques persistantes de groupes armés non étatiques. Le Niger à l'instar de nombre de pays n'échappe pas à la crise climatique qui impacte durement les conditions de vies de millions de personnes déjà vulnérables. Au 24 octobre 2022, plus de 327 000 hommes, femmes et enfants sont affectés par les inondations qui ont causé 195 décès et 211 blessés en plus de nombreux dégâts matériels.

La dynamique actuelle de la situation humanitaire au Niger comme le montre la multiplicité et la complexité des crises a nécessité que pour atteindre l'efficacité tant recherchée dans la réponse humanitaire, les réflexions et les analyses produites s'alignent au Plan

de Développement Economique et Social (PDES) 2022 – 2026 du gouvernement mais également au Plan Cadre de Coopération (PCC) 2023 – 2027 du système des Nations Unies. Cette approche me semble essentielle si nous voulons mettre en œuvre des solutions durables.

Je me félicite de ce que le Plan de Réponse Humanitaire 2023 va pouvoir bénéficier d'opportunités telles que l'amélioration relative de la situation alimentaire cette année, la mise en place du Fonds Régional Humanitaire pour l'Afrique du Centre et de l'Ouest dont les premiers décaissements ont significativement contribué à booster la localisation avec un appui appréciable aux acteurs locaux, grands connaisseurs des dynamiques au niveau local, en plus de l'activation du cadre d'action anticipatoire de la sécheresse au Niger. L'existence de stratégies d'accès, de protection et de redevabilité envers les personnes affectées constituent autant d'opportunités qui méritent tout aussi d'être soulignées.

Tout ceci me fonde à croire que nous avons des chances d'avoir des résultats fort appréciables. Pour cela, nous devons poursuivre ensemble le travail avec le même engagement et la même détermination en tirant le meilleur parti des opportunités mentionnées plus haut.

Si nous avons des résultats, nous les devons aussi aux plus hautes autorités de la République du Niger, au Gouvernement, aux autorités administratives civiles et militaires ainsi qu'aux populations que je salue au nom de la communauté humanitaire. Je m'en voudrais de passer sous silence nos partenaires financiers ainsi que toutes les bonnes volontés qui nous ont toujours soutenus dans le financement de la réponse humanitaire au Niger. Qu'ils reçoivent tous l'expression de ma profonde gratitude !

Louise Aubin

Coordonnatrice Humanitaire pour le Niger.



Aperçu du Plan de Réponse

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES OPÉRATIONNELS
4,3M	2,7M	583,9M	101

Objectif stratégique 1

D'ici fin 2025, la morbidité et mortalité sont réduites pour les personnes les plus vulnérables dans les départements aux besoins accrus.

Objectif spécifique 1.1

D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, enfants séparés et/ou non accompagnés, etc.) ayant survécu aux incidents liés aux engins explosifs, de violences basées sur le genre ou d'exploitation et abus sexuels ont une prise en charge holistique.

Objectif spécifique 1.2

D'ici fin 2025, les enfants de 0 à 5 ans, et femmes enceintes et allaitantes ont leurs besoins en services promotionnels, préventifs et curatifs de nutrition couverts.

Objectif spécifique 1.3

D'ici fin 2022, la morbidité et mortalité liées aux traumatismes causés par les chocs et les maladies évitables sont réduites pour les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.) dans les départements aux besoins aigus.

Objectif stratégique 2

D'ici fin 2025, l'accès aux services sociaux de base est renforcé dans un meilleur environnement de protection des femmes, hommes, filles, garçons les plus vulnérables, particulièrement les personnes à besoins spécifiques, dans les départements aux besoins les plus urgents.

Objectif spécifique 2.1

D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.), dans les départements aux besoins aigus, ont un accès continu à des services sociaux de base de qualité, et des habitats dignes et sensibles au genre.

Objectif stratégique 3

D'ici fin 2025, les capacités de prévention, préparation et de résilience aux chocs sont renforcées pour les femmes, hommes, filles, garçons les plus vulnérables, particulièrement les personnes à besoins spécifiques, dans les départements aux besoins les plus urgents.

Objectif spécifique 3.1

D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.) dans les départements aux besoins aigus, ont leurs moyens d'existence sauvegardés et les stratégies d'adaptation négatives atténuées.

Objectif spécifique 3.2

D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons dans les départements dont les groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.) présentant des besoins intersectoriels extrêmes ont une alimentation adéquate.

Objectif spécifique 3.3

D'ici fin 2025, les ménages des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.) dans les départements aux besoins aigus, ont leurs capacités d'adaptation et d'atténuation renforcées face aux chocs (changement climatique, conflits, etc.) et leurs effets connexes.

Contexte et Impact de la Crise

Profil politique, socio-culturel, démographique et économique

Sur le plan politique, les grands défis du Gouvernement sont érigés autour de 7 axes¹ : sécurité, bonne gouvernance et consolidation des institutions républicaines, le développement du capital humain, la modernisation du monde rural, le développement des infrastructures économiques, l'exploitation des potentialités économiques, la solidarité et l'inclusion socio-économique des catégories en situation de vulnérabilité.

Selon le rapport de la Banque Mondiale sur la situation économique du Niger (avril 2022), l'économie du pays devrait connaître une croissance de 5,2% en 2022, toutefois, le PIB réel par habitant sera toujours inférieur de 1,3 point de pourcentage par rapport au niveau atteint en 2019. L'inflation devrait dépasser l'objectif de 3% fixé par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), car les prix des denrées alimentaires et de l'énergie seront affectés par les conséquences de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Cependant la prévision positive de la croissance économique repose principalement sur un retour à une saison agricole moyenne et une amélioration progressive de la situation sécuritaire. À moyen terme, avec le boom de la production pétrolière qui se profile, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre plus de 10% en 2024. Toutefois, le revenu par habitant ne devrait pas rattraper rapidement sa tendance pré-pandémique. La pauvreté devrait diminuer de 0,8 point de pourcentage pour atteindre 41% en 2022. En raison de la croissance démographique rapide (3,8% au cours de la période 2022-2024), le nombre de personnes en situation de pauvreté devrait augmenter de 200 000 personnes supplémentaires pour atteindre 10,7 millions en 2022. Dans ce contexte, il est essentiel de s'engager fermement dans des réformes économiques de grande envergure afin d'augmenter durablement le taux de productivité de l'économie, tandis qu'une meilleure préparation aux chocs récurrents permettrait d'améliorer la résilience, de réduire la volatilité de la croissance et de protéger les moyens de subsistance des populations.

Environnement sécuritaire

Le Niger fait face à une crise sécuritaire dans les zones frontalières avec le Nigéria, le Burkina Faso et le Mali, où des groupes armés perpétuent des attaques contre les forces de sécurité et les civils. En effet, la situation sécuritaire continue d'être perturbée par des incidents de plus grande ampleur (enlèvements, assassinats, vols de bétails, extorsions et pose d'engins explosifs improvisés (EEI) dans la partie nigérienne du Liptako Gourma, dans le bassin du Lac Tchad ainsi que le Sud-ouest de la région de Maradi. Du 1^{er} janvier au 30 octobre 2022, 3 142² incidents de protection ayant touché 6 866 personnes, 35 incidents liés aux engins explosifs improvisés (EEI) ou mines ont été rapportés. Cette dégradation de la situation sécuritaire a pour conséquence l'accroissement du nombre de personnes déplacées dans le pays. Selon les données compilées du Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), plus de 628 000 personnes sont en situation de déplacement forcé au 13 octobre 2022, dont environ 377 000 personnes déplacées internes (PDI), et 251 000 réfugiés. Les régions qui accueillent le plus de PDI sont respectivement Tillabéri, Diffa, Tahoua et Maradi. Les populations de ces quatre régions ont un accès de plus en plus limité aux services sociaux de base tels que les écoles, centre de santé, etc. A titre illustratif, du 1^{er} octobre 2021 au 23 juin 2022, la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) via le Cluster Education a rapporté 310 classes incendiées pour cause d'insécurité et autres faits inadéquats. L'utilisation d'engins explosifs improvisés reste une des contraintes sécuritaires majeures, notamment dans certaines zones d'affrontements entre les groupes armés non étatiques (GANE) et les forces de défense et de sécurité (FDS) dans les régions de Tillabéri et Diffa. Un accroissement du nombre d'incidents liés aux engins explosifs improvisés³ est constaté par rapport à l'année 2021. Ainsi un total de 35 incidents dont quatre morts et cinq blessés a été enregistré entre janvier et juin 2022 contre 21 incidents à la même période en 2021.

Infrastructure et technologie

Insuffisances des infrastructures de base : L'accès aux infrastructures de base reste toujours très insuffisant et inégal malgré les efforts d'investissement.

L'accès à l'eau potable est une lutte de tous les instants pour les habitants du Niger et surtout pour les femmes et les filles, qui sont chargées de l'approvisionnement de la famille. A titre illustratif, 36 086 points d'eau modernes ont été enregistrés à travers le pays, soit un taux de couverture de 69,1%⁴. Cette situation a des conséquences négatives sur la scolarisation des filles, la santé des femmes et des bébés. En milieu rural, 64%⁵ de la population n'a pas accès à l'eau potable et consomme l'eau des mares qu'ils partagent avec le bétail. Selon le rapport de l'UNICEF « Améliorer l'accès à l'eau potable 2006 », la majorité des décès de nourrissons et d'enfants dans le Niger rural est liée à la pollution de l'eau, au manque d'hygiène et à des moyens d'hygiène et d'assainissement inadaptés. Ces conditions compromettent la survie des enfants mais aussi leur développement physique et mental.

L'accès à l'assainissement est encore très faible au Niger avec de grandes disparités entre les zones urbaines et rurales et entre les régions. Seulement 13%⁶ de la population a accès aux services d'assainissement de base. La défécation à l'air libre est pratiquée par plus de 71% de la population avec des conséquences graves sur la santé, la nutrition, l'éducation et le développement économique. Seulement 22,7% des écoles ont accès à l'eau potable et 26,7% à des installations sanitaires. De plus, les filles d'âge scolaire ne disposent pas de services de gestion de l'hygiène menstruelle adéquats.

La couverture sanitaire du Niger est d'environ 53%, soit environ 1,9 million de personnes ayant un accès au paquet minimum d'activités du centre de santé intégré par district sanitaire⁷.

Malgré une légère progression, l'accès global à internet demeure faible. En effet, pour une population de plus de 23 millions, environ vingt mille personnes sont abonnées à l'internet fixe et environ sept millions à l'internet mobile⁸. La modernisation de l'administration publique et l'accès aux outils modernes de travail sont des chantiers importants sur lesquels le Gouvernement travaille.

Profil environnemental

Situé en plein cœur du Sahel, le Niger possède de nombreuses ressources naturelles (uranium, pétrole, or, charbon, le fer, etc.) à cela s'ajoutent les ressources en eau dont le fleuve Niger qui traverse le Niger sur plus 500 km, le Lac Tchad et bien d'autres. Cependant depuis la sécheresse de 1973, le pays fait face à une dégradation annoncée de son environnement. En effet, la conjonction des sécheresses récurrentes et d'une forte pression démographique occasionnent la dégradation des ressources naturelles, la baisse de la production agro-sylvo-pastorale, l'insécurité alimentaire et la perte des moyens de subsistance. Pour une population majoritairement agro-pastorale, ceux-ci constituent indéniablement un facteur d'appauvrissement des communautés.

Au Niger, toutes les régions sont vulnérables aux catastrophes naturelles et à l'impact du changement climatique. Par exemple, au cours de l'année 2022, près de 327 000 personnes ont été directement affectées par des inondations causées par des pluies diluviennes et la montée exceptionnelle de la Komadougou dans le bassin du lac Tchad. Ces personnes ont perdu totalement ou partiellement dans toutes les régions leurs habitations, leurs stocks alimentaires, du bétail, des champs emblavés (2 302 hectares de cultures détruites), etc.

Il est à noter également le phénomène de la déforestation causé par l'agriculture et la coupe du bois utilisé comme énergie domestique. En effet, la majeure partie des ménages nigériens utilise le bois de chauffe, ce qui contribue à la perte des espaces arborés. Selon le rapport sur le bilan énergétique au Niger de Cri de Cigogne (CDC)⁹, l'exploitation du bois dévaste près de 150 000 ha chaque année. Il existe certes une stratégie spécifique en matière d'énergie domestique, mais celle-ci n'a pas contribué à réduire significativement la trop forte pression sur le couvert végétal. Le taux de substitution au bois dans les ménages est d'environ 3%¹⁰, ce qui est insuffisant pour un pays au 2/3 désertiques et qui enregistre des sécheresses et crises alimentaires chroniques.

Chiffres-clés PRH

Réponse Humanitaire par Groupes Ciblés

GRUPE DE POPULATION	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	BESOIN CIBLÉES
Personnes non déplacées	3,4M	2,0M	
Personnes déplacées internes	377k	303k	
Réfugiés	251k	251k	
Migrants	213k	112k	
Retournés	38k	31k	

Réponse Humanitaire par Sexe

SEXE	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	BESOIN CIBLÉES	% CIBLÉES
Hommes	2,1M	1,3M		62,4%
Femmes	2,2M	1,4M		62,4%

Réponse Humanitaire par Âge

ÂGE	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	BESOIN CIBLÉES	% CIBLÉES
Enfants (0 - 17 ans)	2,4M	1,5M		62,4%
Adultes (18 - 59)	1,7M	1,1M		62,4%
Personnes âgées (59+)	177k	111k		62,4%

Financement Requis par Secteur

SECTEUR	FINANCEMENT REQUIS (\$US)
Abris	34,1M
Coordination	6,0M
Eau, Hygiène et Assainissement	25,5M
Education	25,3M
Nutrition	83,4M
Protection	73,9M
Réponse aux Réfugiés	154,3M
Santé	27,0M
Sécurité Alimentaire	141,2M
Services Humanitaires Communs	13,2M

Tendances Historiques

L'analyse comparative rétrospective des personnes dans le besoin, montre que les besoins humanitaires ont continué d'augmenter ces dernières années, particulièrement en 2020 qui a été marquée par l'apparition de la pandémie de la COVID-19 qui a fortement affecté les conditions de vie des populations déjà vulnérables et de la dégradation de la situation sécuritaire dans plusieurs zones. Ainsi, entre 2019 et 2021, le nombre de personnes dans le besoin est passé de 2,3 millions à 3,8 millions du fait de la pandémie de la COVID-19 mais également du fait de la détérioration de la situation alimentaire et des inondations exceptionnelles enregistrées en 2020. En 2022, malgré la crise alimentaire sans précédent, le nombre de personnes dans le besoin dans le PRH a légèrement diminué à cause du changement de méthodologie de calcul du nombre de personnes dans le besoin (à travers l'adoption d'indicateurs plus précis). En 2023, 4,3 millions de personnes seront dans le besoin soit une augmentation de 14% par rapport à l'année 2022. Cette hausse s'expliquerait par la détérioration de la situation humanitaire dans des nouveaux départements des régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi, mais également par les séquelles de la crise alimentaire de 2021-2022.

Le nombre de personnes ciblées en 2023 a aussi augmenté de 30% par rapport à 2022. Le ratio du nombre de personnes ciblées pour l'assistance humanitaire est très variable. Il descend progressivement entre 2015 et 2016 pour augmenter de 38% entre 2017 et 2018. Il redescend de 11% entre 2018 et 2019 pour remonter à 38% entre 2019 et 2020. Les proportions d'augmentation en 2018 et 2020 peuvent s'expliquer par l'impact de la crise sécuritaire en 2017 qui a continué en 2018 et l'impact de la COVID-19 en 2020. Entre 2020 et 2022, le nombre de personnes ciblées ne varie pas beaucoup. Cela s'explique par une meilleure priorisation et un ciblage plus pointu qui tient compte de la sévérité des besoins et de la vulnérabilité des populations affectées.

Au 30 septembre 2022, 3,2 millions de personnes¹¹, soit plus de 100% de la cible, ont pu bénéficier d'une assistance dans au moins un secteur humanitaire. Cette performance est largement déterminée par le nombre de personnes touchées par l'aide alimentaire fournie pendant la période de soudure, qui a vu l'augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'une aide alimentaire immédiate et urgente. A la suite de l'analyse du Cadre Harmonisé (CH) de mars 2022, l'objectif du Cluster Sécurité Alimentaire a été révisé à la hausse à 4,4 millions de personnes dans le besoin parmi lesquelles 3,9 personnes ont été assistées (2,4 millions de personnes assistées par les partenaires humanitaires et 1,5 millions par le Gouvernement). Cependant, il n'y a pas eu de révision du PRH durant la même période pour intégrer ce changement.

Besoins financiers : De 2013 à 2022, près de 2,4 milliards USD ont été mobilisés sur un total de 3,8 milliards requis, pour les projets présentés dans les Plans de Réponse Humanitaire pour le Niger.

La plus importante requête annuelle (2022) s'élève à 552,6 millions de dollars. Cependant, le taux de financement le plus élevé, soit 81%, a été enregistré en 2013 et 2017. En 2013, les besoins étaient plus liés à la crise des réfugiés maliens et à la réponse aux inondations de 2012 qui avaient touché plus de 500 000 personnes tandis que les besoins humanitaires en 2017 étaient principalement liés à la crise aiguë dans le bassin du lac Tchad. Le plan de réponse de 2020 a également été financé à hauteur de 73% pour répondre aux besoins additionnels causés par les pluies diluviennes qui ont affecté plus de 630 000 personnes.

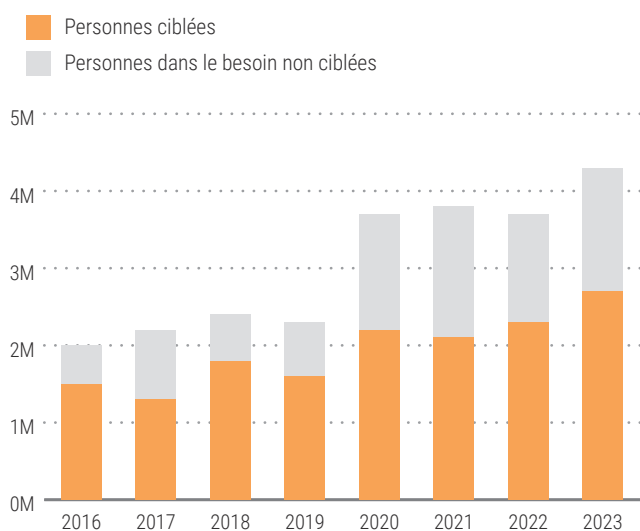
De 2017 à 2021, le Niger a enregistré un taux de financement moyen de 65%. Au 18 novembre 2022, le taux de financement du PRH 2022 s'élève à 48% (FTS)¹².

Le Niger est, depuis les cinq dernières années, un des pays de la région du Sahel les mieux financés en termes de proportion par rapport au financement requis.

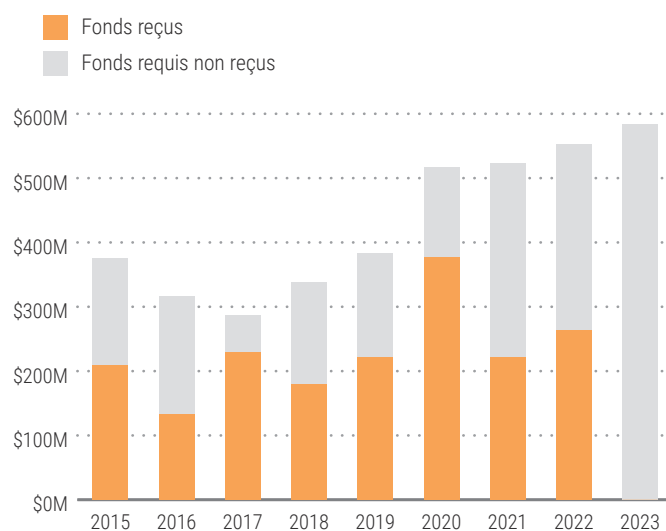
ANNÉE DE L'APPEL	PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)	FINANCEMENT (US\$)	% FINANCÉS
2015	3,4M	2,5M	375,7M	209,6M	56
2016	2,0M	1,5M	316,0M	132,7M	51
2017	2,2M	1,3M	287,0M	229,8M	80
2018	2,4M	1,8M	338,0M	179,5M	53
2019	2,3M	1,6M	383,0M	221M	58
2020	3,7M	2,2M	516,1M	376,2M	73
2021	3,8M	2,1M	523,2M	269,8M	52
2022	3,7M	2,3M	552,6M	263,6M	48*
2023	4,3M	2,7M	583,9M		

* FTS au 30 novembre 2022

PERSONNES DANS LE BESOIN VS PERSONNES CIBLÉES



BESOINS FINANCIERS (US\$)



Partie 1 : Priorités Stratégiques de la Réponse

NIAMEY/NIAMEY, NIGER

Distribution de kits scolaires aux élèves, avril 2021

Crédit : UNICEF/Frank De Jongh



1.1

Priorités Stratégiques de la Réponse

Les différents chocs qui touchent la population nigérienne depuis des décennies (conflits et insécurité, inondations, sécheresses, insécurité alimentaire, épidémies, etc.) ont eu des impacts sur chaque groupe ou sous-groupe de population. L'analyse intersectorielle réalisée en 2022 par Inter-Cluster Coordination Group (ICCG) et Information Management Working Group (IMWG), utilisant l'approche du Joint Intersectoral Needs Assessment Framework (JIAF 2.0) montre que 4,3 millions de personnes présentent des besoins humanitaires sévères sur 9,9 millions de personnes affectées par ces chocs.

Les groupes les plus affectés sont les populations déplacées internes, les réfugiés et les populations non déplacées. La vulnérabilité de ces groupes de populations est principalement liée à leur situation de déplacement forcé, leur âge, leur handicap, leur état physiologique, leur statut socio-économique, aux conditions sécuritaires précaires, aux pesanteurs socioculturelles et à leur localisation. Ces différents facteurs affectent partiellement ou totalement leur capacité de résilience et par conséquent leur capacité à accéder aux services sociaux de base et à répondre à leurs besoins vitaux.

Groupe de population 1 : Populations déplacées internes

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN DANS CHAQUE PHASE DE SÉVÉRITÉ					PERSONNES DANS LE BESOIN (PIN)	PIN PAR FEMMES HOMMES (%)	PIN PAR ENFANTS ADULTES ÂGÉS (%)
MINIMAL	MODÉRÉ	SÉVÈRE	EXTRÊME	CATASTROPHIQUE			
000	000	144 907	231 902	000	376,8k	50,3 49,7	56,2 39,7 4,1

FACTEURS	DÉPARTEMENTS
Conflits armés, conflits intercommunautaires, inondations	Abala, Ayerou, Bagaroua, Balleyara, Banibangou, Bankilaré, Bosso, Diffa, Filingué, Gothèye, Guidam-Roumji, Kollo, Madarounfa, Maïné Soroa, N'Guigmi, Ouallam, Tahoua, Tassara, Téra, Tillabéri, Tillia, Torodí et Ville de Niamey

Une situation sécuritaire qui ne cesse de se dégrader dans un environnement fragile lié aux changements climatiques : le Niger fait face à une crise sécuritaire née des attaques répétées des groupes armés non étatiques (GANE) principalement dans le bassin du Lac Tchad dans la partie sud frontalière avec le Nigéria, mais également dans la région des trois frontières (Niger – Mali – Burkina Faso). Malgré les efforts du gouvernement nigérien et des gouvernements des pays limitrophes pour sécuriser les zones et encourager le retour des personnes déplacées dans leurs milieux d'origine, au 13 octobre 2022, le Niger enregistrerait plus de 665 000 personnes en situation de déplacement, dont 376 000 personnes déplacées internes (PDI) et 253 000 réfugiés provenant essentiellement du Nigéria et du Mali ainsi que des demandeurs d'asile des pays voisins (Burkina Faso, Nigeria).

Les violences liées aux activités des Groupes Armés Non Étatiques (GANE) ont entraîné de graves problèmes de protection ainsi qu'un accès limité aux services sociaux essentiels dans un contexte de forte pauvreté dans certaines zones. Le nombre d'incidents de protection a augmenté entre 2019 à 2021, passant de 1 498 en 2019 à 3 373 au 30 septembre 2021, soit une augmentation de plus de 125%¹³. Cependant en 2022, selon le Cluster Protection, une diminution générale des incidents de protection est à noter. Du 1^{er} janvier au 30 octobre 2022, 3 142 incidents de protection ont été rapportés contre 3 589 dans la même période en 2021. Cela pourrait être dû au renforcement de la sécurité le long de la frontière, ainsi qu'au renoncement momentané par des GANE des zones frontalières appauvries par les vols et les extorsions des biens.

Il convient de noter que les crises humanitaires chroniques du Niger se sont aggravées par l'utilisation d'Engins Explosifs Improvisés (EEI) ces deux dernières

années et continueront en 2023. Une hausse de ces incidents liés aux (EEI) ou mines, au nombre de 35 au premier semestre 2022 contre 20 au dernier.

Groupe de population 2 : Populations non déplacées

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN DANS CHAQUE PHASE DE SÉVÉRITÉ					PERSONNES DANS LE BESOIN (PIN)	PIN PAR FEMMES HOMMES (%)	PIN PAR ENFANTS ADULTES ÂGÉS (%)
MINIMAL	MODÉRÉ	SÉVÈRE	EXTRÊME	CATASTROPHIQUE			
000	815 015	1 855 607	740 212	000	3,4M	50,3 49,7	56,2 39,7 4,1

FACTEURS	DÉPARTEMENTS
Conflits communautaires, conflits armés, inondations, sécheresses, épidémies, feux de brousse, épizooties.	Abala, Abalak, Aguié, Ayerou, Bagaroua, Balleyara, Banibangou, Bankilaré, Belbedji, Bermo, Bilma, Birni N'Konni, Bosso, Diffa, Dogondoutchi, Dungass, Filingué, Gazaoua, Gothèye, Goudoumaria, Gouré, Guidan Roudmji, Iferouane, Illéla, Kantché, Kollo, Madaoua, Madarounfa, Magaria, Mainé Soroa, Malbaza, Mirriah, N'Gourti, N'Guigmi, Ouallam, Say, Tahoua, Takeita, Tanout, Tassara, Tchintabaraden, Téra, Tesker, Tillabéri, Tillia, Torodi, Ville de Niamey, Ville de Tahoua et Ville de Zinder

Les effets du changement climatique (inondations, sécheresses) continuent d'augmenter la précarité des conditions de vie des ménages : Les inondations et les poches de sécheresses dans certaines régions (Maradi, Tahoua, Zinder, Diffa et Tillabéri) engendrent des conséquences sur la production agricole (déficits de la production alimentaire et fourragère) aggravées par la volatilité des prix des céréales de base ou de conflits autour des ressources naturelles (pâturage etc.). Les fortes précipitations qui se sont abattues sur le pays entre les mois de juillet et octobre 2022 ont détruit plus de 2 300 hectares de culture et décimé des têtes de bétail, contribuant ainsi à aggraver la situation d'insécurité alimentaire et la malnutrition déjà très précaire dans les ménages qui ont perdu leurs moyens de subsistance.

En effet, les résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2022 indique que 2 millions de personnes sont déjà en insécurité alimentaire sévère (Phase 3+) pendant la période courante (nov - déc 2022) et que 2,9 millions de personnes seront en insécurité alimentaire sévère pendant la période de soudure (juin-août 2023), dont 39% de la population en phase 3+ se situe dans les zones à accès limité, Diffa (Bosso, Diffa, Maine-soroa, N'guigmi), Maradi (Bermo, Guidan-roumdji, Madarounfa), Tahoua (Abalak, Tassara, Tillia), Tillabéri (Abala, Bankilare, Gotheye, Ouallam, Téra, Tillabéri, Torodi). Ces zones avec les plus forts taux d'insécurité alimentaire sont similaires que celles de l'année dernière, ce qui

implique que les facteurs sous-jacents demeurent ou s'exacerberont du fait que les populations n'ont pas pu se remettre de la crise agricole de 2021.

Les épidémies affectent toutes les communautés et sont exacerbées par la pauvreté. En 2022, en dehors de la pandémie de la COVID-19, le Niger a connu quatre crises sanitaires liées aux épidémies : la rougeole, la méningite, le choléra et la poliomyélite dérivée du virus vaccinal¹⁴.

La rougeole sévit depuis trois années consécutives (2020-2022). Le nombre de cas notifiés de janvier à octobre 2022 est de 13 577 cas contre 10 531 en 2021. La survenue de l'épidémie à répétition prouve que l'immunité collective est insuffisante et la couverture vaccinale effective des enfants vaccinés reste encore faible dans la communauté.

La méningite, 1 427 cas avec 63 décès enregistrés principalement dans les régions de Zinder et Tahoua.

Le choléra, 71 cas enregistrés dans deux districts de la région de Zinder de janvier à octobre 2022. Et la poliomyélite dérivée du virus vaccinal¹⁵ dans les districts sanitaires de Niamey 2 et de Maradi Ville, plus de 21 jours après le début du dernier passage des journées nationales de vaccination organisé du 29 juin au 02 juillet 2022.

1.2 Objectifs Stratégiques, Objectifs Spécifiques et Approche de la Réponse

1.2.1 Objectifs Stratégiques et Alignement

Depuis 2022, la communauté humanitaire du Niger s'efforce d'assurer une complémentarité du Plan de Réponse Humanitaire avec les plans stratégiques développés par le gouvernement et le système des Nations Unies, notamment le Plan de Développement Économique et Social 2022 – 2026 (PDES) du gouvernement, le Plan de Soutien aux Populations

Vulnérables du Niger et le Plan Cadre de Coopération (PCC) 2023 – 2027 du système des Nations Unies. C'est dans ce cadre qu'un effort d'alignement a été fait entre les objectifs du Plan de Réponse Humanitaire et les effets/produits du Plan-Cadre de Coopération ; les effets de ce dernier étant déjà alignés avec les objectifs du PDES. Le but est d'assurer que les interventions mises en œuvre par les acteurs humanitaires contribuent aux objectifs fixés par le gouvernement du Niger.

Alignement des objectifs stratégiques du PRH 2023-2025 avec les effets du PCC 2023 – 2027 et du PDES 2022 - 2026

PRH 2023 - 2025	PCC 2023 - 2027	PDES 2022 - 2026
<p>D'ici fin 2025, la morbidité et mortalité sont réduites pour les personnes les plus vulnérables dans les départements aux besoins accrus</p> <p>D'ici fin 2025, l'accès aux services sociaux de base est renforcé dans un meilleur environnement de protection des femmes, hommes, filles, garçons les plus vulnérables, particulièrement les personnes à besoins spécifiques, dans les départements aux besoins les plus urgents</p> <p>D'ici fin 2025, les capacités de prévention, préparation et de résilience aux chocs sont renforcées pour les femmes, hommes, filles, garçons les plus vulnérables, particulièrement les personnes à besoins spécifiques, dans les départements aux besoins les plus urgents</p>	<p>Effet 2: Développement du capital humain</p> <p>D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.), dans les départements aux besoins aigus, ont un accès continu à des services sociaux de base de qualité, et des habitats dignes et sensibles au genre</p> <p>Effet 3: Modernisation du monde rural, action climatique, gestion des ressources naturelles et amélioration du cadre de vie</p> <p>D'ici 2027, les populations les plus vulnérables particulièrement les femmes, les filles, les garçons et les personnes avec des besoins spécifiques, améliorent : leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion des ressources naturelles et du cadre de vie, et renforcent leur résilience aux changements climatiques y compris dans les zones affectées par les conflits et les catastrophes</p> <p>Effet 1: Gouvernance, paix et sécurité</p> <p>D'ici 2027, les institutions nationales et locales améliorent l'application des cadres légaux et réglementaires, l'efficacité, la redevabilité, l'inclusivité et l'équité de la mise en œuvre des politiques publiques pour promouvoir l'offre de services publics de qualité et la résilience des communautés et des familles dans les zones cibles, y compris en situation d'urgence humanitaire</p>	<p>Effet Global 1</p> <p>Le développement du capital humain est soutenu et inclusif.</p> <p>Effet Global 3</p> <p>L'économie nigérienne est structurellement transformée.</p> <p>Effet Global 2</p> <p>La gouvernance, la paix et la sécurité sont consolidées</p>

1.2.2 Approche Stratégique de la Réponse

Dans un souci de fournir l'assistance aux personnes les plus vulnérables, le Plan de Réponse Humanitaire 2022-2025 se focalise sur les départements où les besoins humanitaires sont les plus sévères (échelle de sévérité 3 et plus). L'objectif des interventions humanitaires étant principalement de sauver des vies, dans les zones où le choc est d'origine structurelle (zones en insécurité alimentaire ou nutritionnelle), et même si le département est à un niveau de stress (échelle de sévérité 2), les interventions viseront les populations qui présentent une sévérité sévère ou plus (phase 3 et + du Cadre Harmonisé ; MAS et MAM supérieurs aux seuils).

La réponse humanitaire s'articulera autour des axes suivants :

a. Une meilleure complémentarité avec la vision

du gouvernement : le PDES 2022-2026 a identifié les problèmes humanitaires caractérisés par l'insécurité, les aléas climatiques et les épidémies. Afin de mieux accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de son plan de développement, la communauté humanitaire contribuera, à travers ses actions à :

- ✓ Assurer une réponse humanitaire aux populations les plus vulnérables ;
- ✓ Réduire l'impact de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition en complément au plan de soutien aux populations vulnérables ;
- ✓ Renforcer la résilience des personnes vulnérables à travers l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance et le renforcement des capacités des populations pour répondre à leurs besoins fondamentaux
- ✓ Améliorer la préparation des populations aux risques de catastrophes naturelles (inondations, sécheresses) à travers la mise en œuvre d'actions anticipatoires et l'appui à la mise en œuvre du plan d'actions humanitaire et de gestion des catastrophes 2022 – 2026 produit par le Ministère de l'Action Humanitaire et Gestion des Catastrophes (MAH/GC).

Pour limiter au maximum l'impact de ces aléas sur les populations déjà vulnérables, un suivi de la situation sera réalisé régulièrement et des actions anticipées seront mises en œuvre dès que les seuils d'activation seront atteints.

b. Une réponse rapide, flexible, priorisée et adaptée aux besoins identifiés :

Dans le souci de garantir une réponse efficace et efficiente aux populations vulnérables affectées par différents chocs, les acteurs humanitaires vont maintenir une approche complémentaire dès la phase d'évaluation des besoins. Le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) est, à ce jour, non seulement le principal outil d'évaluation rapide des besoins au Niger mais également de réponse rapide. Ce mécanisme permet d'obtenir des informations sur les populations victimes de chocs et assure une première réponse dans les domaines de l'EHA, abris et biens non alimentaires. Des efforts ont été réalisés afin de fournir au même moment une assistance en vivres, éducation et santé afin de garantir une assistance holistique des personnes affectées. Le défi de garantir une assistance multisectorielle post-RRM devra être adressé par les groupes sectoriels tant au niveau national que régional pour assurer la continuité de l'assistance après les interventions RRM au delà de l'assistance alimentaire déjà apportée par le PAM. En complément aux Multi Sectoral Assessment (MSA), les missions conjointes d'évaluation utilisent les outils harmonisés d'évaluation rapide des besoins pour fournir les premières informations sur les besoins prioritaires à adresser dans les zones où le RRM n'a pas été déployé ou dans les zones post-RRM.

Le Groupe de Coordination Intersectoriel (ICCG) organisera des missions de suivi conjointes, mais assurera aussi la mise à disposition d'un cadre unique de référence pour le suivi de la réponse intersectorielle. Des outils seront donc développés à cet effet sur base de la cartographie des ressources des partenaires présents et leurs interventions sur le terrain. L'ICCG au niveau national assurera l'effectivité de l'utilisation de ces outils à tous les niveaux.

Malgré des efforts réalisés en termes de renforcement de capacités des groupes sectoriels, le déficit, en termes de personnel dédié à la coordination des clusters, demeure important. Le plaidoyer se poursuivra

au cours des prochaines années auprès de la Coordinatrice Humanitaire et de différents partenaires financiers afin de renforcer les groupes sectoriels en ressources humaines tant au niveau national que dans les régions.

Dans les zones difficiles d'accès, les services étatiques et les ONG et associations nationales seront davantage impliqués à travers une plus grande responsabilisation des acteurs locaux et des services techniques décentralisés. Le maintien des échanges d'informations sur les défis d'accès dans certaines zones sera également important pour une meilleure analyse de la situation et des propositions concrètes de réponses à apporter. Les approches communautaires et le partenariat local seront donc privilégiés afin de garantir une meilleure appropriation des résultats par les communautés assistées.

La communauté humanitaire va continuer de développer des cadres d'actions anticipatoires pour aider à détecter au plus tôt la survenue des crises récurrentes liées aux aléas climatiques (sécheresses, inondations). Les leçons apprises tirées du pilote inter-agence sur la sécheresse qui a été activé en août 2022 vont permettre d'améliorer l'analyse et l'identification des actions anticipatoires.

c. La protection au centre de l'action humanitaire :

La mise à jour de la stratégie protection de l'Équipe Humanitaire Pays (EHP) pour 2022 – 2024 va assurer que les acteurs humanitaires veillent à ce que toutes les filles, les garçons, les femmes et les hommes affectés par les crises et chocs humanitaires au Niger, notamment causées par les groupes armés non étatiques, jouissent de leurs droits fondamentaux, à travers les actions menées lors de toutes les phases de la crise et vers les solutions durables. Ainsi, dans cette optique, l'EHP et des clusters – et particulièrement du Cluster Protection – assurera la centralité de la protection dans toutes les activités humanitaires identifiées dans le PRH et dans la stratégie protection de l'EHP, et veillera à prendre en compte les risques de protection, y compris les problématiques liées aux Violences Basées sur le Genre (VBG), à la protection des enfants, aux questions de logements, terres et biens, aux conflits fonciers et l'accès aux ressources naturelles et services essentiels de base, et aux engins explosifs improvisés (EEI), ainsi qu'à la mise en

œuvre effective de la tolérance zéro face aux abus et exploitations sexuelles.

A cet effet, l'EHP veillera à ce que les objectifs stratégiques et spécifiques du PRH adressent et intègrent les dimensions de protection de manière pertinente, que chaque cluster – y compris les « services collectifs » coordonnés par OCHA – présente des objectifs, indicateurs et activités contribuant à leur niveau non seulement à la transversalité de la protection (et au principe de ne pas nuire), mais contribuant aussi à des objectifs collectifs de protection – notamment en lien avec les priorités identifiées dans la stratégie de protection de l'EHP.

Le PRH portera une attention particulière d'une part au renforcement des capacités des acteurs humanitaires dans chaque cluster au code conduite, à la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS), à la sauvegarde des enfants, à la redevabilité envers les populations affectées (AAP), et d'autre part à la sensibilisation aux référencements d'incidents et de cas de personnes en besoin de prise en charge d'urgence par les acteurs appropriés – notamment en ce qui concerne les survivants de VBG et les enfants. Enfin, les stratégies d'accès et d'intervention intersectorielles prendront explicitement en compte les risques de protection contextuels des interventions, et présenteront des mesures de mitigation de ces risques pour les populations ciblées. Pour ce faire, l'EHP va s'assurer que le Cluster Protection continue de présenter systématiquement un briefing protection lors de chaque réunion mensuelle de l'EHP et une fois par mois lors des réunions de l'ICCG. Ce briefing protection portera sur le contexte et risques de protection des populations affectées et ayant un impact sur l'environnement opérationnel des acteurs humanitaires, avec des recommandations sur les actions de plaidoyer et autres que l'EHP pourrait entreprendre.

d. Genre et inclusion : une feuille de route 2022 - 2024 a été élaborée par la conseillère en genre déployée au Niger et validée par l'EHP.

Cette feuille de route, fruit de consultations de toutes les parties prenantes présentes au Niger, comprend des activités dont les objectifs ciblent toutes les parties : décideurs, techniciens, société civile, communautés. Le groupe de travail genre dans l'action humanitaire basé

au niveau national, appuiera la mise en œuvre de cette feuille de route.

La communauté humanitaire va maintenir ses efforts pour identifier les obstacles, les risques et les catalyseurs pour les personnes présentant différents types de handicap et prendre des mesures concrètes pour renforcer leur inclusion. Des ressources supplémentaires devront être mises à contribution pour le renforcement des capacités des clusters dans la prise en compte de l'inclusion des personnes handicapées dans les stratégies sectorielles. Des efforts seront faits dans l'élaboration de tous les projets afin de prendre en compte les aspects relatifs au handicap et l'élimination des barrières.

e. Redevabilité, une réponse centrée sur les personnes :

La communauté humanitaire va s'assurer, à travers le groupe de travail sur la redevabilité, que les communautés affectées et les acteurs locaux sont impliqués et ont leur mot à dire dans la planification, la coordination, la programmation et le financement de la réponse humanitaire. L'évaluation multisectorielle des besoins réalisée en 2022 a révélé que 36% des PDI ont déclaré que l'assistance ne correspondait pas du tout ou partiellement à leur demande. Ainsi, afin de pallier cette insuffisance, le groupe de travail sur la redevabilité va assurer la mise en œuvre de sa stratégie d'approche collective de la redevabilité envers les personnes affectées 2021-2023 validée par l'EHP en juin 2021 et qui s'articule autour des quatre piliers de redevabilité collective qui sont : la communication et le partage d'information, la collecte des retours d'information et la fermeture de la boucle de retour, la participation communautaire significative et la désagrégation des données.

f. Solutions durables et nexus :

Pour défendre les besoins critiques des populations affectées et assurer la complémentarité de la réponse humanitaire avec les interventions de développement et de paix, la communauté humanitaire s'est engagée à soutenir l'élaboration de stratégies nationales et régionales de solutions durables qui nécessitera des analyses des lacunes et des capacités en place. Des évaluations de besoins et d'intentions, et des efforts de profilage des personnes déplacées, ainsi que des

analyses du contexte et des risques de protection des populations affectées par les déplacements forcés dans les zones d'accueil, de transit, d'origines, de retour et de réintégration afin d'assurer que les droits des personnes concernées en matière de solutions inscrites dans les règles et principes du droit international et national soient respectés, d'informer sur les initiatives de solutions durables en faveur des PDI et des réfugiés déplacés depuis plusieurs années.

Déjà au niveau stratégique, le nexus est assuré par l'alignement des Effets Globaux (selon le PCC) dans le Plan Cadre de Coopération et le PRH. A travers son plan d'action 2021-2023, le Comité tripartite technique sur le Nexus Urgence et Développement (CTTNUD) engage des efforts pour la mise en place des cadres de concertation dans les régions qui permettront aux acteurs régionaux de travailler de manière plus coordonnée non seulement au niveau de chaque secteur, mais également au niveau multisectoriel. Des missions ont été conduites dans la plupart des régions du pays en 2021 et 2022, pour explorer les opportunités d'implantation du triple nexus. Un premier effort est orienté vers les régions où il y a un potentiel pour l'implémentation d'une coopération plus étroite entre les partenaires humanitaires, de développement et de stabilisation. Des discussions sont déjà entamées dans la région de Tillabéri pour opérationnaliser le triple nexus et à Diffa sur les solutions durables.

Du point de vue des acteurs humanitaires, les deux volets envisagés pour démarrer de manière opérationnelle le nexus sont les solutions durables pour les déplacés internes et la sécurité alimentaire. Les services sociaux de base (éducation, santé) continuent également à être ciblés, faisant aussi partie des activités de stabilisation.

Le défi majeur pour l'implémentation des activités du nexus au Niger reste l'insécurité. Les zones pour l'implémentation du nexus seront discutées au niveau local, analysant la présence d'acteurs pertinents, la pertinence des programmes et les contraintes d'accès.

g. Localisation :

Du fait de la restriction continue de l'espace humanitaire, l'importance de la participation des acteurs locaux et nationaux à la réponse humanitaire devient de plus en plus évidente. En effet, de par leur proximité

avec les communautés, les acteurs locaux et nationaux peuvent, non seulement bénéficier de la confiance des communautés mais également assurer la pérennisation des interventions, surtout lorsque leurs capacités sont renforcées. Des efforts seront ainsi fournis pour accroître la contribution des acteurs locaux et nationaux non seulement dans la réponse mais également dans leur participation aux mécanismes de planification, de coordination et de prise de décision. Une stratégie de localisation sera développée afin de garantir la localisation.

h. Environnement et énergie renouvelable.

Dans un contexte de changement climatique, et dans la perspective de "sauver des vies et préserver et restaurer les moyens de subsistance", il est important de systématiser l'intégration des questions environnementales et des énergies propres dans la réponse humanitaire. La prise en compte de ces aspects le plus tôt possible dans le cycle de planification des interventions permet d'assurer l'efficacité de la réponse humanitaire, d'en réduire les risques environnementaux associés ainsi que les risques de conflits liés à la gestion des ressources naturelles, en évitant d'une part la destruction des moyens de subsistance tels que la déforestation, la surexploitation des ressources naturelles (par exemple, des dommages causés par la coupe de bois, ou par la surexploitation des nappes phréatiques), la pollution, le non-respect des normes de traitement des déchets entraînant la contamination de l'environnement et d'autre part en contribuant à l'objectif global d'atténuation des effets du changement climatique à travers la réduction des gaz à effets de serre.

Les solutions possibles pour une réponse plus coordonnée et opportune aux questions environnementales et aux besoins en énergie des

populations touchées par les crises incluent la prise en compte: (i) des techniques de productions agricoles durables soucieuses des questions environnementales ; (ii) des services énergétiques durables et/ou propres abordables tels que les foyers améliorés, le solaire et le gaz ; (iii) de la gestion durable des ressources naturelles pour les besoins de consommation, logements, etc. ; (iv) du respect des normes de traitement des déchets ; (v) de la collaboration entre les parties prenantes pour une approche plus intégrée dans la planification, la prise de décision, la mise en œuvre et du partage des informations sur le terrain, (vi) de l'engagement et la participation du secteur privé ; (vii) de la communication pour le changement de comportement pour une meilleure appropriation par les populations.

i. Plaidoyer et mobilisation des ressources :

À travers sa stratégie de mobilisation des ressources du PRH 2023 - 2025, la Coordinatrice Humanitaire assurera des contacts réguliers avec les principaux donateurs dans le pays et sur le plan international à travers des réunions, déjeuners de plaidoyer, visites de terrain, mises à jour sur les niveaux de financement afin de maintenir le Niger dans le radar international et ainsi améliorer le montant de ressources mobilisées pour assurer une réponse humanitaire effective aux populations affectées. Les initiatives pour élargir l'éventail des donateurs, notamment les donateurs membres de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) et des pays du Golfe, vont se poursuivre.

La stratégie de la réponse humanitaire étant pluriannuelle pour les trois prochaines années, certains éléments seront mis à jour selon une fréquence annuelle.

Ci-dessous le cycle de révision des documents et parties du processus :

Documents	Cycle de révision	Observation
Aperçu des Besoins Humanitaires	Annuel	Afin de fournir les informations sur le changement de contexte, l'EHP décidera si la MSNA devra être réalisée à l'échelle nationale chaque année ou tous les deux ans. Dans ce cas, l'ICCG s'assurera, au cours de l'année intermédiaire, d'obtenir des informations sur les changements du contexte à travers d'autres évaluations (SMART, cadre harmonisé, RRM, etc.).
Stratégie de réponse	Après les 3 ans (en 2025)	A moins d'un changement radical de la situation, la stratégie de réponse (y compris les objectifs stratégiques) ne devrait pas changer au cours de la durée du cycle.
Plan de réponse sectoriels : stratégie	Après les 3 ans (en 2025)	La stratégie n'ayant pas été modifiée, les stratégies sectorielles (y compris les objectifs sectoriels) ne vont pas changer.
Plan de réponse sectoriels : budget + activité	Annuel	Compte tenu des besoins qui vont ressortir de la mise à jour du HNO, les cibles et le budget sectoriels devront être mis à jour chaque année.
Mobilisation des ressources	Après les 3 ans (en 2025)	
Suivi de la réponse	Annuel	Les cibles étant annuelles, l'ICCG maintiendra la production trimestrielle des tableaux de bord humanitaires.

Objectif Stratégique 1

D'ici fin 2025, la morbidité et mortalité sont réduites pour les personnes les plus vulnérables dans les départements aux besoins accrus



AYÉROU/TILLABÉRI, NIGER
Distribution de vivres, Septembre 2021
Crédit : PAM/Mariama Ali Souley

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC HANDICAP
4,2M	1,9M	50,3%	56,2%	4,2%

Justification et résultat attendu

Cet objectif stratégique qui comprend trois objectifs spécifiques vise à sauver des vies à travers la réduction de la morbidité et de la mortalité des personnes les plus vulnérables dans les départements où les populations ont des besoins humanitaires sévères.

Il se focalise sur les hommes, femmes, filles, garçons, y compris les personnes handicapées de toutes les catégories qui présentent des besoins sévères en matière de protection, santé, nutrition, mais également les personnes victimes des divers traumatismes liés aux conflits.

Objectif Spécifique 1.1 et approche de la réponse coordonnée

Objectif :	D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, enfants séparés et/ou non accompagnés, etc.) ayant survécu aux incidents liés aux engins explosifs, aux violences basées sur le genre ou à toute forme d'exploitation et d'abus sexuels ont une prise en charge holistique
Groupes ciblés	Victimes de VBG, EAS, ENA, EAFGA
Personnes ciblées	240 000
Période	Janvier - Décembre 2023

Cet objectif est en alignement avec le produit 2.2 du PCC relatif à la fourniture de services de prévention et de prise en charge de victimes de VBG.

Les interventions relatives à cet objectif spécifique seront essentiellement centrées sur les clusters Protection et Santé.

Les survivant(e)s de VBG, bénéficieront d'une prise en charge adaptée au genre et à l'âge, ainsi que d'un soutien psychosocial par du personnel formé. Les cas de complications associées à ces violences seront traités par les structures de santé, mobiles ou fixes.

Les enfants non accompagnés et les enfants associés aux forces et groupes armés non étatiques seront accueillis dans les centres de transit et d'orientation par les acteurs en protection de l'enfance et seront accompagnés pour être réunis avec leurs familles ou réinsérés dans des familles ou communautés d'accueil. Les zones exposées aux mines et EEI seront décontaminées pour prévenir les risques de handicap et de décès. Les risques de protection seront réduits à travers la mise en œuvre d'activités de sensibilisation sur les droits humains, dont les droits des enfants, les VBG ou encore les risques de mines/EEI et le renforcement des mécanismes communautaires de protection (comités locaux de paix ou de personnes déplacées, leaders communautaires, associations locales de femmes et d'enfants, organisations de personnes handicapées, etc.).

Objectif Spécifique 1.2 et approche de la réponse coordonnée

Objectif :	D'ici fin 2025, les enfants de 0 à 5 ans, et les femmes enceintes et allaitantes ont leurs besoins en services promotionnels, préventifs et curatifs de nutrition couverts
Groupes ciblés	Enfants de 0 à 5 ans, femmes enceintes et femmes allaitantes
Personnes ciblées	657 929
Période	Janvier - Décembre 2023

Cet objectif est en alignement avec le produit 2.1 du PCC relatif à la fourniture de services de qualités de santé maternelle, infantile et nutritionnelle, de la reproduction incluant la Planification Familiale, le VIH/Sida, la prévention (la vaccination) et la prise en charge des facteurs responsables des maladies endémiques et chroniques. Les clusters Nutrition, Santé, EHA, Sécurité Alimentaire et protection vont contribuer de manière intersectorielle à l'atteinte de cet objectif qui vise à garantir la prise en charge adéquate des personnes malnutries.

A travers la nutrition, tous les secteurs impliqués agiront concomitamment. Le Cluster Nutrition mènera des activités de prévention et de prise en charge conformément au protocole national de prise en charge de la malnutrition en vigueur au Niger en s'assurant que les enfants, les femmes enceintes et allaitantes malnutries reçoivent l'assistance nécessaire dont ils ont besoin. La prise en charge médicale ne concernera que les cas de malnutrition sévère. Dans le cadre de Wash-in-Nut, les couples mères-enfants malnutris seront dotés de kits EHA (aquatab/pur, savon) pour assurer que les malades ont un accès à l'eau potable, et les mères recevront une sensibilisation sur les mesures d'hygiène à respecter. Les accompagnantes d'enfants hospitalisés dans les Centre de Réhabilitation et d'Education Nutritionnelle Intensif (CRENI), principalement des mères, recevront également une distribution d'aide alimentaire, ainsi qu'un soutien psychosocial.

Afin d'éviter que les enfants à risque ne tombent dans la malnutrition, leurs accompagnants bénéficieront d'activités de prévention. Les campagnes de distributions alimentaires organisées par les

partenaires du Cluster Sécurité Alimentaire fourniront également des opportunités de dépistage pour une meilleure identification des malnutries dans les communautés vulnérables.

Afin de garantir la pérennisation de ces activités, les prestataires des formations sanitaires étatiques seront formés dans la détection et la prise en charge des cas et les relais communautaires dans la recherche active à travers le dépistage et la mise en œuvre de l'approche PB/mère famille. Les acteurs locaux, quant à eux, bénéficieront de renforcement de capacités dans la préparation et la réponse aux urgences nutritionnelles. Les partenaires fourniront également un appui pour le renforcement de la chaîne d'approvisionnement des intrants nutritionnels pour la prise en charge de la malnutrition aiguë.

Objectif Spécifique 1.3 et approche de la réponse coordonnée

Objectif :	D'ici fin 2025, la morbidité et mortalité liées aux traumatismes causés par des chocs et aux maladies évitables sont réduites pour les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.) dans les départements aux besoins aigus
Groupes ciblés	Toutes les catégories de populations vulnérables dans les zones de conflits et en insécurité
Personnes ciblées	1 899 925
Période	Janvier - Décembre 2023

Cet objectif qui vise la réduction des taux de mortalité et de morbidité liés aux maladies à potentiel épidémique, aux maladies émergentes et ré-émergentes y compris la COVID-19, et aux urgences sanitaires liées aux catastrophes, est en alignement avec le produit 2.1 du PCC relatif à la fourniture de services de qualité de santé maternelle, infantile et nutritionnelle, de la reproduction incluant la Planification Familiale, le VIH/Sida, la prévention (la vaccination) et la prise responsable des maladies endémiques et chroniques.

Les secteurs qui contribueront à l'atteinte de cet objectif sont la santé, l'EHA, la sécurité alimentaire et la protection.

Toutes les catégories des populations sont ciblées par cet objectif spécifique mais un accent sera mis sur les populations les plus vulnérables se trouvant dans les zones en insécurité à la suite des conflits.

Dans les régions identifiées, la réponse humanitaire en santé se focalisera sur la détection, la notification et la prise en charge ou le référencement des cas ainsi que la dotation en kits d'accouchement et en médicaments essentiels. Les campagnes de vaccination seront organisées en appui au gouvernement selon le plan élaboré par ce dernier. Le Cluster EHA assurera au même moment, la fourniture de l'eau potable ainsi que l'assainissement des douches et latrines dans toutes les structures sanitaires ciblées. Et le monitoring de protection sera réalisé dans ces formations sanitaires afin de déceler des cas de VBG pour un référencement dans des structures spécialisées.

Dans les départements ciblés, un lien sera fait entre les acteurs du Cluster Santé et ceux de la protection pour améliorer le référencement des survivants de VBG des structures sanitaires et de prise en charge psychosociale et vice-versa pour assurer une prise en charge complémentaire de ces personnes. Des activités de sensibilisation continueront d'être menées pour une assistance appropriée en réponse à la COVID-19 au niveau communautaire mais également sur les risques d'exposition aux EEI. Un effort sera fait dans les communautés pour renforcer les campagnes de sensibilisation conjointes : Santé-Nutrition-EHA-protection.

Le Cluster Sécurité Alimentaire assurera une assistance alimentaire aux ménages en situation d'urgence à travers une assistance inconditionnelle.

Dans le souci de pérennisation, dans les départements identifiés, les interventions seront réalisées par le personnel des structures sanitaires étatiques qui serait formé. Les structures sanitaires bénéficieront également d'un appui en médicaments essentiels pour assurer la continuité de la prise en charge.

Dans les zones difficiles d'accès, les cliniques mobiles seront privilégiées afin d'atteindre toutes les personnes en besoin. Les interventions en matière de prise en charge sanitaire et nutritionnelle, couplées aux séances de sensibilisation, seront réalisées à travers ces cliniques mobiles.

Objectif Stratégique 2

D'ici fin 2025, l'accès aux services sociaux de base est renforcé dans un meilleur environnement de protection des femmes, hommes, filles, garçons les plus vulnérables, particulièrement les personnes à besoins spécifiques, dans les départements aux besoins les plus urgents



DJORI KOULLO/DIFFA, NIGER

Formation sur la fabrication du bloc multivitaminé densifié et bloc à Urée, Novembre 2022

Crédit : IRC

PERSONNES DANS LE BESOIN

2,4M

PERSONNES CIBLÉES

1,1M

FEMMES

50,3%

ENFANTS ET ADOLESCENTS

56,2%

AVEC HANDICAP

4,2%

Justification et résultat attendu

Cet objectif, à travers un meilleur accès aux biens et services de base, va contribuer à l'effet 2 du PCC et l'effet Global 1 du PDES qui font tous deux allusions au développement du capital humain. Ainsi, cet objectif stratégique vise à améliorer l'accès aux

services sociaux de base de **1 104 608** personnes à travers la facilitation à un accès sécurisé aux écoles, structures de soins, à de l'eau de qualité et à un habitat digne dans un environnement de protection, doter les ménages les plus affectés de moyens et capacités pour que ces derniers soient en mesure de s'offrir eux-mêmes un accès adéquat à ces services. Les

groupes ciblés dans cet objectif sont les PDI et les populations non déplacées présentant des besoins humanitaires multisectoriels sévères et plus dans les départements en conflit.

Afin de garantir une amélioration et continuité de la disponibilité des services de base dans ces départements en faveur de ces groupes de population, un lien sera fait avec les acteurs de stabilisation et de développement dans les zones où le programme de stabilisation est effectif.

Objectif Spécifique 2.1 et approche de la réponse coordonnée

Objectif :	D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.), dans les départements aux besoins urgents, ont un accès continu à des services sociaux de base de qualité, et des habitats dignes et sensibles au genre
Groupes ciblés	Toutes les catégories de populations vulnérables dans les départements à besoins aigus
Personnes ciblées	1 104 608
Période	Janvier - Décembre 2023

Cet objectif est en alignement avec les produits 2.2, 2.2., 2.4, 2.7, 2.8 et 2.9 du PCC qui garantissent un accès à divers services (eau potable et assainissement, scolarisation, structures de santé, services de prévention et prise en charge, etc.).

A travers cet objectif, la communauté humanitaire va s'assurer de fournir un accès amélioré et sécurisé dans les secteurs abris et biens non alimentaires, éducation, santé, EHA, à **1 104 608** personnes présentant des besoins intersectoriels sévères et résidant principalement dans des départements en conflit.

Bien que les ménages des PDI seront principalement ciblés pour recevoir une assistance en ABNA, la priorité sera donnée aux ménages qui vivent à l'air libre et aux ménages ayant une personne handicapée ou dont le chef de ménage est une femme. Les PDI vivant dans des abris abimés bénéficieront de matériaux pour la réhabilitation de leurs habitats.

Les enfants des ménages des PDI et des ménages des populations non déplacées présentant une sévérité aiguë en matière de scolarisation bénéficieront des kits scolaires au début de l'année. Les interventions en EHA, la sécurité alimentaire (à travers les cantines scolaires) et les activités de protection dans les écoles se feront tout au long de l'année scolaire.

Afin d'assurer une meilleure appropriation et la pérennisation de l'assistance, les populations affectées seront mises à contribution dans la réalisation de certaines activités telles que la distribution des kits, la construction/réhabilitation des abris, écoles, ouvrages d'eau, etc. Cela leur permettra en plus de gagner un peu d'argent, d'acquérir des techniques pour le maintien de ces infrastructures.

La modalité de transfert monétaire sera utilisée dans la mesure du possible pour les types d'activités compatibles telles que le cash for work, etc.

Objectif Stratégique 3

D'ici fin 2025, les capacités de prévention, préparation et de résilience aux chocs sont renforcées pour les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables, particulièrement les personnes à besoins spécifiques dans les départements aux besoins urgents



SOYEE/MARADI, NIGER

Opportunité d'entrepreneuriat chez les jeunes filles, février 2022.

Crédit : Plan International

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC HANDICAP
3,8M	1,1M	50,3%	56,2%	4,2%

Justification et résultat attendu

Cet objectif va contribuer à l'effet 3 du PCC qui vise le renforcement de la résilience des populations. Cet effet contribue à l'effet global 3 du PDES.

Face aux chocs, liés aux conflits et aux aléas climatiques, les personnes affectées dans les

départements en crise se retrouvent en manque de ressources et sont dans l'obligation de développer des stratégies d'adaptation négatives. Cet objectif vise donc à assister **1 136 100** personnes pour mieux faire face à l'impact des divers chocs qu'elles ont subis.

Cet objectif se veut être en lien avec les activités de résilience et de solutions durables prônées par le groupe de travail technique sur le Nexus.

Objectif Spécifique 3.1 et approche de la réponse coordonnée

Objectif :	D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.) dans les départements aux besoins urgents, ont leurs moyens d'existence sauvegardés et les stratégies d'adaptation négatives atténuées
Groupes ciblés	Toutes les catégories de populations vulnérables dans les départements aux besoins aigus
Personnes ciblées	1 104 608
Période	Janvier - Décembre 2023

Cet objectif, aligné au produit 3.1. du PCC, vise à renforcer les capacités des personnes affectées par divers chocs pour leur permettre de sauvegarder leurs moyens d'existence.

A travers des interventions du Cluster Protection, certaines survivantes de VBG vont bénéficier d'activités génératrices de revenus (AGR) en vue de leur réinsertion économique. Afin d'assurer une pérennisation de ces sources de revenus, les capacités des bénéficiaires seront renforcées dans la gestion et un suivi régulier sera fait par les acteurs humanitaires du sous-cluster VBG pour s'assurer de la bonne gestion de ces AGR. Le Cluster Protection assurera des activités de sensibilisation afin de renforcer la cohésion sociale.

A travers une coordination renforcée, les acteurs du secteur santé s'assureront de renforcer les capacités du personnel de santé afin de mieux répondre aux besoins sanitaires d'urgence qui pourraient affecter les populations dans les départements aux besoins accrus.

Objectif Spécifique 3.2 et approche de la réponse coordonnée

Objectif :	D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons dans les départements dont les groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.) présentent des besoins intersectoriels extrêmes et au-delà ont une alimentation adéquate
Groupes ciblés	Toutes les catégories de populations en insécurité alimentaire sévère (CH 3+)
Personnes ciblées	1 136 100
Période	Janvier - Décembre 2023

Cet objectif est aligné au produit 3.2. du PCC.

Afin de garantir la survie des hommes, des femmes et des enfants en situation d'insécurité alimentaire, les ménages en phase 3 et plus du Cadre Harmonisé bénéficieront d'une assistance alimentaire d'urgence, et dans certains cas d'un appui en AGR. Pour l'assistance soudure, un ciblage commun avec la cellule de crise alimentaire (CCA) du Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) permet de répartir les zones d'intervention en vue d'assurer une bonne couverture des populations ciblées et éviter ainsi le chevauchement des interventions. Les lieux de distribution seront préalablement discutés avec les communautés pour assurer que toutes les catégories de populations (personnes vivant avec un handicap, personnes âgées, femmes chefs de ménages, etc.) reçoivent l'assistance.

L'assistance alimentaire sera couplée à une assistance nutritionnelle pour les ménages ayant en leur sein des enfants et/ou des femmes enceintes et allaitantes présentant des signes de malnutrition modérée. Un renforcement en éducation nutritionnelle sera également fourni aux hommes et femmes au sein de la communauté afin d'assurer un changement de comportement dans la culture nutritionnelle. Pour maintenir les enfants à l'école, le Cluster Sécurité Alimentaire fournira un appui dans le cadre des cantines scolaires dans les écoles ciblées par le secteur éducation.

Les populations dont les abris ont été endommagés par suite des différents chocs (inondations/conflits) bénéficieront d'une assistance pour la réhabilitation de leurs habitats selon les besoins évalués. Les personnes à besoins spécifiques bénéficieront d'un accompagnement particulier pour leur garantir un habitat qui répond à leurs besoins.

Les modalités pour la fourniture de l'assistance alimentaire dépendront de la disponibilité des produits et de l'effectivité des marchés en prenant en compte l'avis des populations bénéficiaires. Toutefois, le transfert monétaire sera encouragé chaque fois et partout où ce sera possible.

Objectif Spécifique 3.3 et approche de la réponse coordonnée

Objectif :	D'ici fin 2025, les ménages des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.) dans les départements aux besoins urgents, ont leurs capacités d'adaptation et d'atténuation renforcées face aux chocs (changement climatique, conflits, etc.) et leurs effets connexes
Groupes ciblés	Toutes les catégories de populations vulnérables dans les départements à besoins aigus
Personnes ciblées	733 610
Période	Janvier - Décembre 2023

Cet objectif, en lien avec le produit 3.6 du PCC vise à doter les **733 610** personnes de moyens afin de se maintenir et de faire face aux conséquences des différents chocs en renforçant leur résilience. Toutes les catégories des populations seront prises en compte à travers les activités multisectorielles qui seront mises en œuvre. Les clusters impliqués dans l'atteinte de cet objectif seront l'éducation, EHA et la protection.

Les acteurs humanitaires vont assurer de rendre disponibles les services éducatifs et hydriques aux populations déplacées et les populations non déplacées les plus affectées. Le choix de la modalité d'assistance encouragée pour l'atteinte de cet objectif sera le transfert monétaire afin de renforcer l'autonomisation des populations.

Le Cluster EHA assurera la construction/réparation des ouvrages hydrauliques endommagés afin d'approvisionner les populations en eau potable. Le choix des lieux et les modalités de construction tiendront compte des avis des populations à besoins spécifiques et seront réalisés dans le respect des normes sphères. Des activités de promotion de l'hygiène et de prévention et réponse aux maladies liées à l'eau et à la COVID-19 seront également réalisées.

1.3

Méthode de Ciblage Intersectoriel et de Calcul des Coûts

1.3.1

Méthode de Calcul des Coûts

Afin de répondre aux besoins du Global Humanitarian Overview (GHO) 2023, dont l'échéance était prévue pour le mois de novembre 2022, un exercice initial d'estimation du budget a été réalisé. En effet, l'exercice a consisté à utiliser la moyenne du coût par bénéficiaire issu du budget PRH des 3 dernières années appliquée à la cible estimée pour 2023.

La détermination du budget définitif du Plan de Réponse Humanitaire pour l'année 2023 a été faite en plusieurs étapes :

- 1. La mise en ligne des projets par les partenaires :** les partenaires humanitaires ont posté leurs projets pour 2023 dans la plateforme d'enregistrement des projets « Project Module » développée par OCHA dans le cadre du cycle de programmation humanitaire (HPC). Ces fiches projets ont ensuite été évaluées par les coordonnateurs de clusters et des discussions ont été menées au niveau de chaque cluster afin de clarifier ou ajuster au besoin certains éléments pour s'assurer que les projets répondent aux besoins exprimés et contribuent à la mise en œuvre de la réponse planifiée par le cluster.
- 2. La détermination des coûts opérationnels :** les partenaires ont déterminé les coûts opérationnels requis pour l'exécution de leurs projets, en tenant compte des aspects liés aux capacités de mobilisation de ressources, humaines, logistiques et de l'accessibilité physique aux bénéficiaires.
- 3. La validation des budgets par l'EHP :** une dernière étape de validation a été faite au niveau de l'Équipe Humanitaire Pays (EHP) où les clusters ont défendu leurs projets et budgets, avant que ces derniers ne soient soumis à l'approbation ultime de la Coordinatrice Humanitaire (CH).

Le montant du budget global requis au niveau du pays dans le cadre du Plan de Réponse Humanitaire 2023, a ainsi pu être calculé sur base de la compilation

des budgets des différents projets soumis par les partenaires, approuvés par les coordonnateurs de clusters et validés par la Coordinatrice Humanitaire.

Les informations spécifiques aux coûts et aux cibles des projets sont disponibles sur la plateforme Project Module à l'adresse : <https://plan.hpc.tools/#/>

La méthodologie de détermination des coûts des projets varie d'un cluster à l'autre. Les détails relatifs à chaque méthodologie sont disponibles au niveau des chapitres sectoriels.

1.3.2

Méthode de Ciblage Intersectoriel

Pour des besoins de planification, au début du processus, les clusters ont partagé avec leurs partenaires leur cadre logique incluant les cibles sectorielles planifiées par activité et par département afin que les partenaires puissent se positionner et les prendre en compte dans l'élaboration de leurs projets.

Toutefois, les cibles sectorielles réelles retenues dans le Plan de Réponse Humanitaire ont été calculées sur la base du nombre de personnes ciblées par les différents projets soumis sur la plateforme Project Module. Les méthodologies d'agrégation de ces cibles sectorielles varient d'un cluster à l'autre, et dépendent d'un certain nombre de paramètres spécifiques à chacun.

Afin d'éviter des duplications, le nombre de personnes ciblées au niveau des départements a été calculé en sélectionnant, pour chaque département, le secteur qui a ciblé le plus grand nombre de personnes. La cible intersectorielle au niveau national a ensuite été obtenue en faisant la somme des cibles sélectionnées par département.

La méthodologie de ciblage spécifique à chaque cluster est disponible au niveau des chapitres sectoriels.

1.4

Hypothèses de Planification, Accès Humanitaire et Capacité Opérationnelle

1.4.1

Hypothèse de Planification

Le scénario le plus probable présenté dans le HNO 2023 est disponible à partir de ce lien :

<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/niger/document/niger-aper%C3%A7u-des-besoins-humanitaires-2023>

1.4.2

Accès humanitaire

L'aperçu des besoins humanitaires 2023 a montré que la dégradation de la situation sécuritaire dans plusieurs régions du pays a rendu difficile l'accès des humanitaires aux populations dans le besoin vivant dans certaines zones. D'autre part, ces populations ont été privées d'accès aux services sociaux de base en raison de la non-fonctionnalité de plusieurs infrastructures (écoles, marchés, stations-services, structures de santé etc.) et des entraves posées par les groupes armés non étatiques (GANE) aux populations. La criminalité opportuniste contre les humanitaires a eu une tendance à la hausse. Même si les travailleurs humanitaires ne sont pas ciblés à cause de leur travail, une criminalité élevée aura un impact sur leur mobilité et leur sécurité personnelle.

L'analyse des contraintes d'accès, tout au long de l'année 2022 par le Groupe de Travail Accès, a relevé que la présence opérationnelle des acteurs humanitaires est contestée par la volatilité de la situation sécuritaire, les mouvements des GANE et les affrontements avec les FDS, la présence d'engins explosifs (EEI) et des défis logistiques, comme l'état des routes et les conditions météorologiques. À cause de cette situation, les missions de terrain et autres mouvements opérationnels (évaluation de besoins, visites de monitoring, etc.) peuvent avoir des retards ou des suspensions en 2023. On peut aussi attendre

des augmentations des prix des biens alimentaires et non alimentaires et leurs disponibilités interrompues, si la situation globale tendue, notamment la guerre en Ukraine, continue.

Pour faire face à ces situations en 2023, la communauté humanitaire continuera à suivre et analyser les contraintes d'accès aussi bien sur le plan local que national, à travers le Groupe de Travail Accès, les Comités Mixtes d'Accès et autres cadres de coordination au niveau local. Le Groupe de Travail Accès continuera à fournir des analyses qui permettront d'orienter les décisions de l'EHP et fournir des évidences qui serviront de base au plaidoyer sur les contraintes majeures liées à l'accès. Le cadre de la Coordination Civilo-Militaire (CMCoord) continuera également à jouer un rôle important dans la coordination avec les FDS. Des efforts de collaboration avec les pays voisins du bassin du lac Tchad et de la région des trois frontières vont s'intensifier pour permettre une lecture transfrontalière des contraintes d'accès aux fins de trouver des solutions concertées.

Toutes les mesures de mitigation pour contourner les contraintes d'accès seront mises en œuvre dans le cadre de l'implémentation de la stratégie accès de l'EHP et des travaux des task forces sur les escortes armées, les formations, les négociations avec les acteurs armés non étatiques et autres, selon le besoin.

L'acheminement de l'assistance humanitaire aux bénéficiaires vivant dans les zones difficiles d'accès, se fera à travers la mise en place d'une approche d'acceptance communautaire coordonnée et de localisation, une meilleure implication des ONG nationales et des acteurs locaux. En effet, les analyses des contraintes d'accès faites par les acteurs humanitaires ont révélé que les ONG nationales ont des mécanismes plus efficaces pour accéder aux populations affectées dans des zones « difficiles » que les acteurs internationaux (ONGI et SNU). Les efforts de sensibilisation des acteurs locaux seront renforcés

par les partenaires humanitaires pour assurer une assistance basée sur les principes humanitaires et le « *do no harm* ».

L'accès logistique sera suivi à travers la mise à jour des plans de contingence régionaux qui analyseront l'accès routier qui se dégrade généralement pendant la saison des pluies. La procédure d'approche et d'atterrissage mise en place à Diffa et Zinder facilitera les vols et diminuera les annulations dues à le harmattan qui affecte les opérations aériennes.

Pour les contraintes administratives, le plaidoyer avec les autorités locales et nationales sera basé sur les évidences qui viennent du Groupe de Travail Accès et de l'EHP, ainsi que les groupes de coordination au niveau régional. Les mesures prises en lien avec l'état d'urgence (fermeture de stations-service, ATM etc.) continueront à affecter les opérations humanitaires et la vie quotidienne des populations affectées.

Les activités de sensibilisation aux risques des engins explosifs improvisés (EEI) seront organisées par les partenaires humanitaires, tenant compte de leur utilisation (35 incidents liés aux EEI en 2022, soit une augmentation de 14 incidents par rapport à la même période en 2021)¹⁶. Ce type d'incidents est responsable de manière croissante de victimes parmi la population

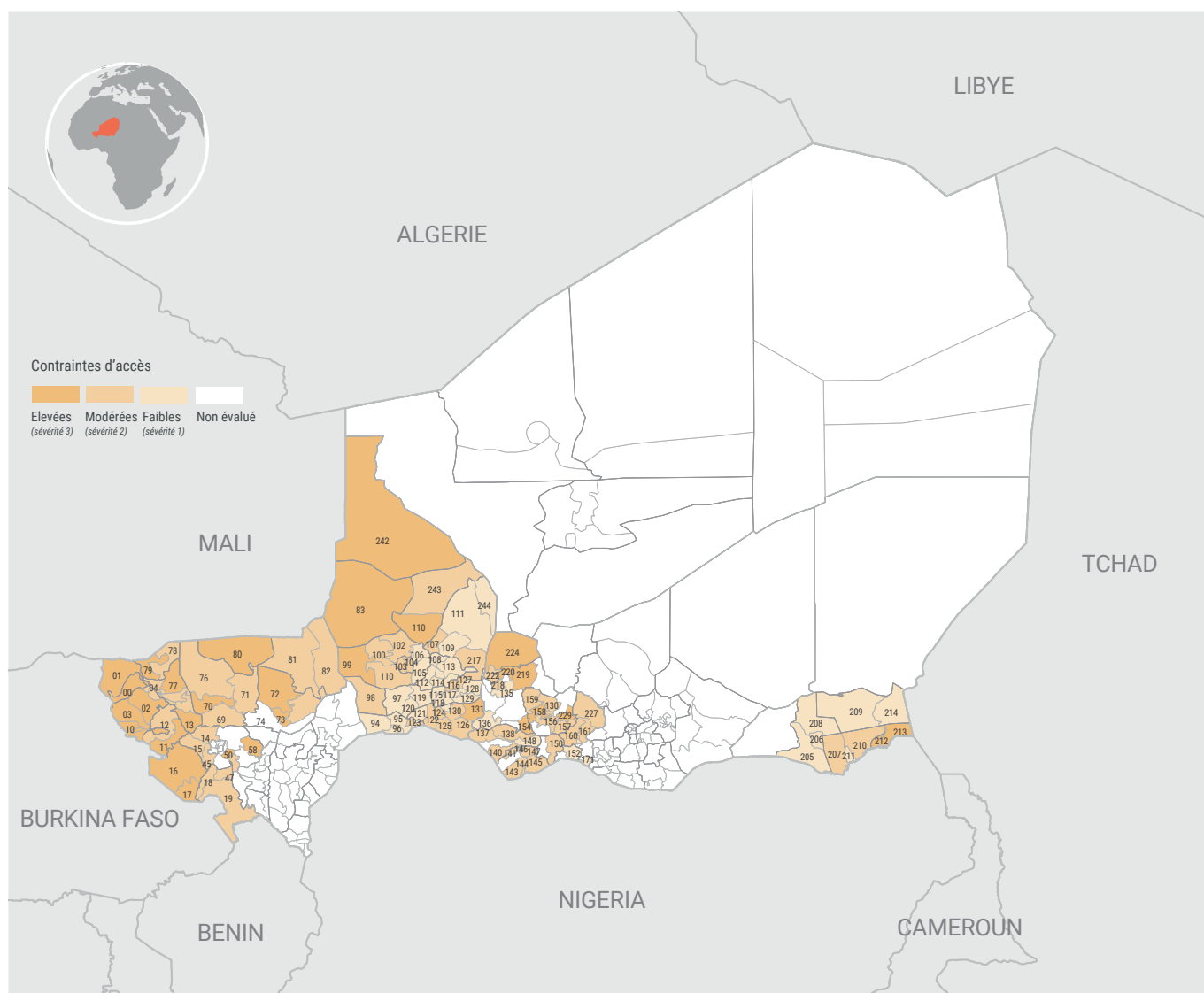
civile (4 tués) et est susceptible d'avoir un impact négatif sur l'accès des acteurs humanitaires aux populations affectées et, inversement, sur l'accès des bénéficiaires à l'assistance.

En 2023, afin de renforcer les capacités des acteurs humanitaires dans la mise en œuvre des interventions, plusieurs sessions de sensibilisation et/ou renforcement de capacités continueront d'être organisées, notamment les sessions de formation pour l'accès, la CMCoord et les principes humanitaires, en présentiel et en ligne.

L'accès des populations dans le besoin à l'assistance et les services sociaux de base continuera à être entravé, à cause des activités des GANE et des affrontements armés. Des mesures de mitigation seront prises pour assurer que l'accès de ces populations ne soit pas interrompu.

La communauté humanitaire sera informée de l'évolution du contexte lié à l'accès à travers les rapports trimestriels sur l'accès qui seront élaborés avec les inputs des partenaires humanitaires au niveau local et national ainsi que des rapports ad hoc qui seront élaborés selon les situations.

Aperçu de sévérité des contraintes à l'accès humanitaire par commune (à la date de 30 septembre 2022)



ELEVÉES
(Sévérité 3)

00. BANKILARE	79. AYEROU
01. GOROUJOL	80. BANIBANGOU
02. KOKOROU	83. TILLIA
03. TERA	99. TEBARAM
10. DIAGOUROU	110. KAO
11. GOTHEYE	131. OURNO
13. KOURTEYE	154. MAIYARA
16. TORODI	158. ATTANTANE
17. MAKALONDI	212. TOUMOUR
50. NDOUNGA	213. BOSSO
58. DIANTCHANDOU	219. BADER GOULA
70. OUALLAM	220. ROUMBOU
72. FILINGUE	224. GADABEDJI
73. IMANAN	229. ISSAWANE
77. ANZOUROU	242. TASSARA

MODÉRÉES
(Sévérité 2)

04. DESSA	122. DOGUERAWA
05. MEHANNA	123. TSERNAOUA
08. SAKOIRA	124. GALMA
07. SINDER	KOUAWATCHE
10. TILLABÉRI	125. SABON GUIDA
12. DARGOL	126. BANGUI
14. KARMA	127. TABOTAKI
15. NAMARO	130. MADAOUA
18. OURO GUELADJA	137. GUIDAN ROUMDJI
19. TAMOU	138. CHADAKORI
45. BITINKODJI	140. TIBIRI MARADI
47. SAY	141. SARKIN YAMMA
69. SIMIRI	143. GABI
73. DINGAZI	144. MADAROUNFA
76. TONDIKIWINDI	145. DAN ISSA
78. INATES	146. MARADI 3
98. BAGAROUA	147. JIRATAWA
100. BAMBÉYE	150. AGUIE
101. TAKANAMAT	157. KANEN BAKACHE
106. BARMOU	156. MAYAHI
102. AFFALA	159. GUIDAN
103. TAHOUA 1	AMOUMOUNE
104. TAHOUA 2	161. MAIJIRGUI
107. TABALAK	160. TESSAOUA
116. DEOULE	207. CHETIMARI

MODÉRÉES
(Sévérité 2)

210. GUESKEROU	222. BERMO
217. AZEZE	227. OURAFANE
218. DAKORO	230. TCHAKE
214. NGUIGMI	243. TCHINTABARADEN

FAIBLE
(Sévérité 1)

94. LLELA	120. TAJAE
95. BIRNI NNONNI	121. MALBAZA
96. BAZAGA	128. BABANKATAMI
97. ILLELA	129. KAROFA31
105. KALFOU	135. BIRNIN LALLE
106. BARMOU	136. DAN-GOULBI
108. KEITA	137. AZARORI
109. AKOUBOUNOU	148. SAE SABOUA
111. ABALAK	152. GAZAOUA
112. TAMASKE	171. HAWANDAWAKI
113. IBOHAMANE	208. NGUELBELY
114. GARHANGA	205. MAINE SOROA
115. ALLAKAYE	206. FOULATARI
117. BOUZA	209. KABLEWA
118. TAMA	211. DIFFA
119. BADAGUICHIRI	244. TAMAYA

1.4.3 Capacité Opérationnelle

PARTENAIRES
OPÉRATIONNELS

120

TENDANCES (2017-2023)



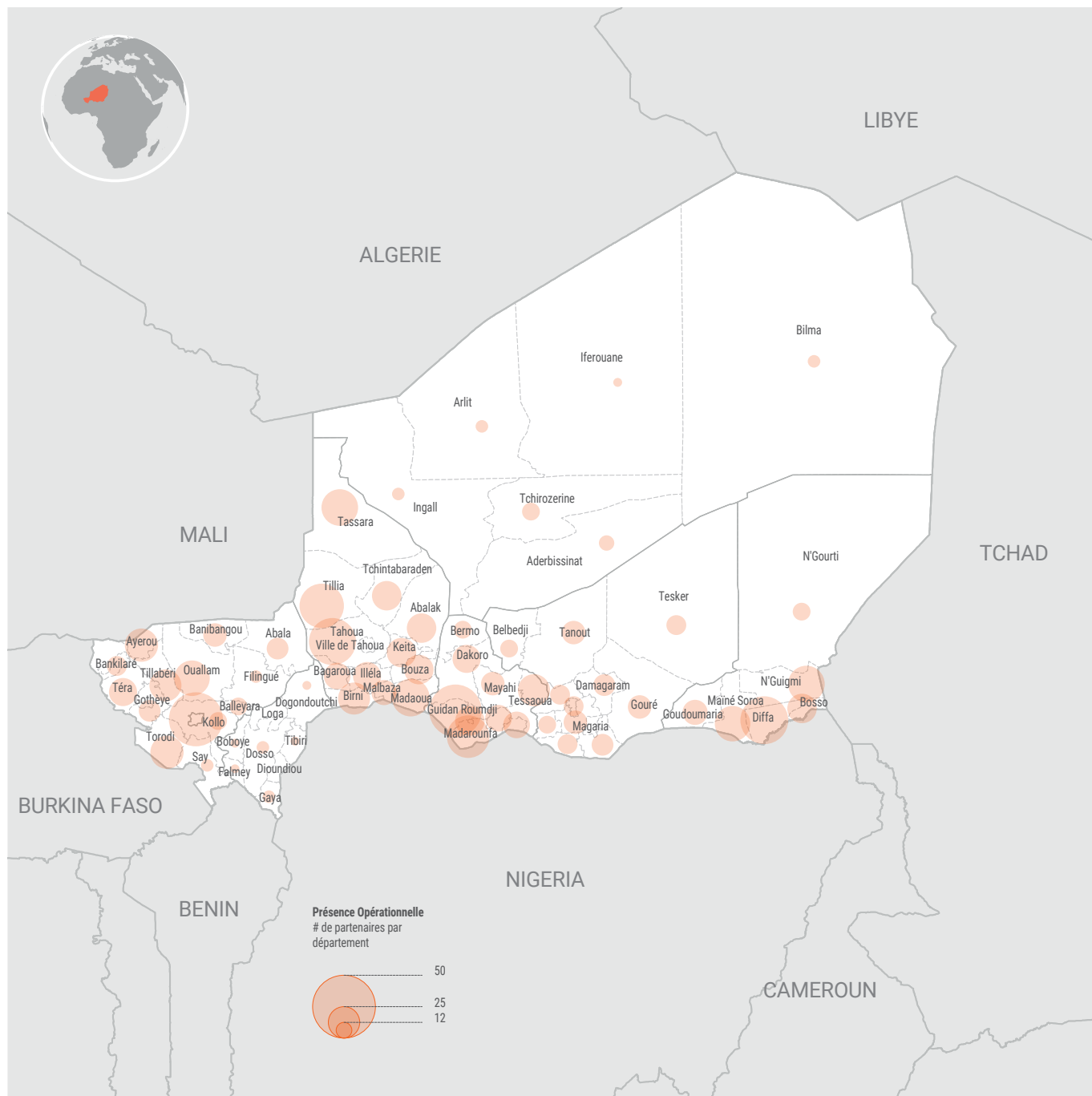
% DES PERSONNES CIBLÉES DANS
LES ZONES DIFFICILES D'ACCÈS

45,6%

INCIDENTS SÉCURITAIRES
(JAN-DÉC)

1 432

TENDANCES (2017-2022)



Par Zone Géographique

RÉGIONS	PERSONNES CIBLÉES	# PARTENAIRES
Agadez	80,6k	4
Diffa	386,7k	33
Dosso	129,2k	3
Maradi	566,8k	41
Niamey	95,6k	37
Tahoua	473,8k	41
Tillabéri	603,9k	25
Zinder	358,9k	13

Par Secteur

SECTEUR	PERSONNES CIBLÉES	# PARTENAIRES
	703,6k	11
-	-	12
	733,6k	24
-	399,9k	28
	1,4M	26
-	829,0k	32
	251,2k	-
-	1,1M	32
	1,9M	41
-	-	1

Portée de la réponse durant le PRH 2022

SECTEUR	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	BESOIN CIBLÉS	PERS. ATTEINTES	% CIBLÉES ATTEINTES	FONDS REQUIS (\$US)
Abris	835,1k	582,0k		135,1k	23%	35,9M
Coordination	-	-		-	-	5,5M
Eau, Hygiène et Assainissement	1,2M	847,6k		247,4k	29%	20M
Education	406,0k	364,6k		291,3k	80%	21,1M
Nutrition	2,4M	1,7M		684,6k	41%	99,6M
Protection	1,1M	671,7k		185,7k	28%	52M
Réponse aux Réfugiés	322,7k	322,7k		-	-	106,5M
Santé	1,2M	692,5k		934,6k	135%	27,2M
Sécurité Alimentaire	3,9M	2,3M		2,8M	124%	173M
Services Humanitaires Communs	-	-		-	-	11,7M

1.5

Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels & Redevabilité envers les Populations Affectées

1.5.1

Protection contre l'Exploitation et Abus Sexuels : PSEA

En 2022, l'EHP a maintenu son engagement de l'adoption de l'approche de tolérance zéro à l'égard de toute forme d'exploitation et d'abus sexuels de la part du personnel humanitaire. C'est ainsi que le code de conduite commun, les procédures opérationnelles standard PSEA, le protocole de partage des informations et d'autres documents techniques, standardisés et opérationnels suivant les normes internationales ont été approuvés et sont utilisés à l'échelle du pays.

Toutes les agences du SNU ont mis en place de multiple canaux de signalement qui fournissent des informations en tenant compte de la confidentialité et de l'anonymat. Un effort devra être fait en 2023 pour assurer que toutes les ONG nationales et internationales mettent en place les mécanismes et canaux de signalement des incidents d'EAS à la disposition de leur personnel et de leurs bénéficiaires.

Sur le plan préventif, toutes les agences vont continuer à assurer la formation obligatoire sur le PSEA en ligne pour le personnel ainsi que des formations en présentiel dans les différentes régions du Niger. Les travailleurs humanitaires comprennent de plus en plus leurs obligations en matière de prévention et de signalement de toute préoccupation ou soupçon à travers des canaux spécifiques aux agences UN et aux ONGs nationales et internationales pour le moment et avec une vision d'aller vers des canaux de signalement interagences dans un futur proche.

Chaque entité mettant en œuvre le PRH est responsable du maintien et de l'intégration de la protection contre l'exploitation et les abus sexuels dans ses activités programmatiques, opérationnelles et de gestion de ses ressources humaines.

Le plan d'action PSEA 2023 - 2024 validé par l'Equipe Humanitaire Pays en novembre 2022 prend en compte la liste de contrôle du Comité Permanent Interorganisations (IASC) sur les actions minimales requises en matière de protection contre l'exploitation et les abus sexuels à l'échelle du pays et vise une collaboration entre le Groupe de Travail Redevabilité envers les Populations Affectées et le sous-cluster VBG. Les activités suivantes seront donc mises en œuvre :

- ✓ Organiser des consultations et sensibilisations communautaires conjointes sur le PSEA ;
- ✓ Redynamiser les mécanismes existants et créer des nouveaux mécanismes guidés par les préférences communautaires en matière de signalement issu des consultations ;
- ✓ Entreprendre une cartographie des acteurs et services disponibles aux survivants d'EAS afin d'améliorer la qualité d'assistance offerte aux survivants ;
- ✓ Promouvoir une collaboration et une coordination inter agences efficaces ;
- ✓ Mettre en place des initiatives de mentorat et de renforcement des capacités pour les ONG et les OSC nationales en matière de PSEA ;
- ✓ Organiser des formations conjointes en faveur du personnel du SNU, humanitaire et des entités partenaires de mise en œuvre dans les différentes régions du Niger ;
- ✓ Intégrer le PSEA dans l'ensemble des interventions humanitaires, de développement et de consolidation de la paix au Niger.

Dans l'ensemble le réseau PSEA souligne que l'approche centrée sur la survivante ainsi que le bien-être et la sécurité de la survivante et de sa famille est une priorité absolue et doit être prise en compte et suivie par l'ensemble des entités mettant en œuvre le PRH.

1.5.2

Redevabilité envers les Personnes Affectées (AAP)

La complexité de la situation humanitaire nigérienne demande des interventions qui rendent compte aux populations affectées. Sur ce, l'Équipe Humanitaire Pays reste engagé à impulser une réponse centrée sur les hommes, les femmes, les jeunes filles et garçons ainsi que les personnes susceptibles d'être victimes d'exclusion pour que leur implication dans tout le cycle de la programmation de la réponse humanitaire et leurs feedbacks guident la mise en œuvre de la réponse. Ceci transparaît, d'emblée, dans la stratégie de la redevabilité collective adoptée en 2021 qui interpelle le leadership des organisations humanitaires de repositionner les communautés au centre de l'action humanitaire du Niger avec une communication bidirectionnelle améliorée et une participation de manière commune et coordonnée à travers une AAP collective.

Participation communautaire

La communauté affectée a été consultée tout le long du cycle du programme humanitaire. En effet, l'Évaluation Multisectorielle des Besoins (MSNA) a ciblé les ménages en intégrant différents aspects comme les statuts des personnes affectées : PDI, réfugiées, retournées et population non déplacée). L'évaluation portait également sur les questions des ménages ayant des personnes handicapées. Le Groupe de Travail AAP (GTAAP) a également effectué une évaluation dans les quatre régions humanitaires que sont Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et le département de Ouallam. La méthodologie utilisée lors de cette évaluation est : (i) les focus groupes avec les femmes, les hommes, les jeunes filles et garçons et les personnes à besoins spécifiques (personnes âgées et personnes handicapées) ; (ii) les entretiens avec les leaders locaux et les leaders d'opinion (femmes et hommes) des sites des PDI et des réfugiés. L'équipe du GT AAP a également rencontré les points focaux des organisations humanitaires intervenant dans ces régions à besoins humanitaires. En outre, les populations affectées ont été impliquées avant et pendant les ateliers régionaux et l'atelier national sur l'évaluation des besoins humanitaires.

Afin de garantir une transparence vis-à-vis des populations affectées, les acteurs humanitaires

veilleront à préciser aux communautés affectées que les objectifs de l'assistance sont en étroite ligne avec les priorités exprimées lors du processus d'identification des besoins. Ils devront également partager les stratégies arrêtées dans le PRH en lien avec le secteur d'intervention pour que les communautés donnent leurs feedbacks permettant au moins au réajustement. Ainsi, les cadres de consultation communautaire des hommes, des femmes, des filles, des garçons, des personnes âgées, des personnes aux besoins spécifiques y compris les minorités seront renforcés tout au long de l'implémentation de la réponse. Les acteurs humanitaires continueront également à impliquer les personnes concernées à travers les focus groupes, les visites à domicile, les réunions communautaires et toutes les évaluations de monitoring comme celles sur la perception pour une mise à jour des besoins prioritaires et un réajustement des activités afin d'atteindre les objectifs escomptés.

Pendant les évaluations des besoins humanitaires, les femmes ont confirmé qu'elles sont consultées lors des différentes évaluations conduites mais que ce sont les voix des hommes qui sont souvent entendues. Sur ce, au cours des différentes phases de mise en œuvre de la réponse, certaines approches innovantes seront utilisées, pour engager spécialement les femmes, les garçons et filles ainsi que les personnes handicapées et âgées. Il s'agira notamment de la mise en place des comités de dialogue pour ces catégories de population et les clubs des jeunes tant en milieu scolaire que dans les sites des personnes affectées.

Communication transparente et gestion des feedbacks communautaires

La redevabilité envers les personnes affectées se poursuivra à travers une communication bidirectionnelle et transparente ainsi que le partage des résultats progressif pendant toutes les phases de la mise en œuvre de la réponse. Entre autres besoins en information exprimés par les personnes affectées sont des informations en lien avec l'aide humanitaire et les services disponibles. Ce défi est relatif à l'utilisation des canaux de communication et de fourniture d'information ne résultant pas des consultations des usagers et destinataires d'information. Pour pallier cela, une cartographie des radios communautaires et leur portée de couverture dans les zones d'intervention

sera faite, en plus des sessions de renforcement des capacités des radios communautaires sur leur rôle et responsabilités sociales en période de crise humanitaire dans le but de mettre en place des programmes radio interagences. Les canaux de communication les plus préférés par les personnes affectées répertoriés lors de la MSNA et celle faite par le Groupe de Travail AAP seront mis à contribution pour le partage d'informations qui sauvent des vies en temps réel mais aussi pour la promotion du changement de comportement en matière d'hygiène et de santé publique. Les méthodes traditionnelles comme les crieurs publics, les mosquées et églises et les affichages seront utilisées pour permettre à toutes les catégories de la population d'accéder à l'information. Une évaluation sur l'expertise existante, en collaboration avec les organisations humanitaires compétentes, sur la communication avec les sourds-muets et les aveugles sera effectuée pour permettre à cette catégorie de population d'avoir plus de voix dans la prise de décision qui les concerne.

Par ailleurs, deux tiers (69%) des retournés et 72% des PDI ont rapporté ne pas avoir connaissance des mécanismes de gestion des plaintes dans leurs localités ou ne trouvent aucune importance dans leur usage ou tout simplement trouvent que le processus de partage de plaintes est très long. Les jeunes, quant à eux, ont exprimé qu'ils ne se sentent pas à l'aise de se plaindre, surtout, des mauvais comportements des acteurs humanitaires et des actes d'exploitation et d'abus sexuels (MSNA et Évaluation du GTAAP). Sur ce, des sensibilisations des ONGI et ONGN sur la mise en place des mécanismes de collecte et de gestion des feedbacks adaptés au contexte et culture nigériens se poursuivront. Les communautés, quant à elles, seront sensibilisées sur leur utilisation, y compris le fait de dénoncer les actes d'exploitation et d'abus sexuels et le mauvais comportement des acteurs humanitaires. Bien plus, des évaluations portant sur la perception desdits mécanismes de feedbacks et leur efficacité seront menées. Pour un suivi efficace des retours d'information, la mise en place des mécanismes de collecte de feedbacks collectifs sera encouragée. Il s'agit notamment d'un établissement d'une ligne verte, des comités communautaires et des boîtes à suggestion interagences.

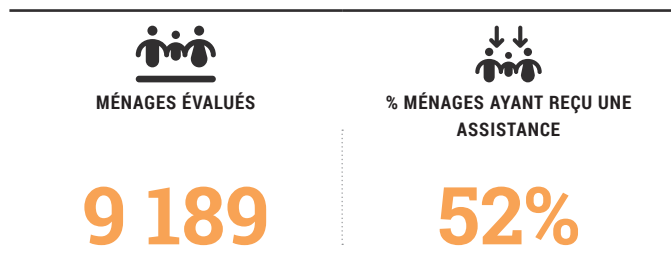
Les feedbacks des communautés seront pris en compte dans le processus de prise de décisions à travers les tendances qui seront tirées des rapports de feedback/ plaintes et analysées au niveau des Groupes de Travail AAP régionaux et national. Ces tendances générées par une plateforme électronique, déjà en place, permettront d'identifier les priorités des communautés, les gaps et la performance des acteurs intervenant sur le terrain. Les rapports de feedbacks et des plaintes seront également présentés au niveau des coordinations intersecteurs régionales et nationale ainsi qu'à l'EHP pour prendre des mesures/décisions correctives adaptées au contexte et culture nigériens.

Bien plus, des évaluations à mi-parcours et à la fin de la réponse, menées avec les communautés, seront priorisées pour que les leçons apprises servent, respectivement, de base pour le réajustement de la mise en œuvre de la réponse et de la pérennisation des acquis.

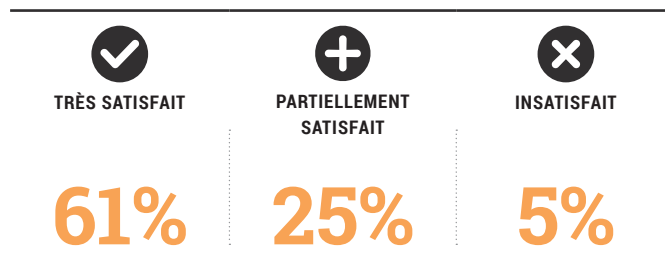
Un leadership engagé pour une approche collective renforçant la localisation

Pour mener à bon port l'engagement des femmes, hommes, filles, garçons et les personnes de tous les marqueurs sociaux d'exclusion, l'EHP compte valider une feuille de route AAP collective traçant les méthodologies et techniques de la redevabilité envers les personnes affectées adaptée aux aspects culturels et au contexte nigérien. Il s'agit, entre autres, du renforcement des capacités des points focaux AAP, d'impulser l'approche collective à travers l'appui du GT AAP et sa décentralisation dans les régions à besoins humanitaires ainsi que les sensibilisations des seniors managements des organisations humanitaires, avec un focus sur les organisations humanitaires nationales et l'appui des ONG nationales pour que l'AAP devienne réellement partie intégrante de la culture de leurs entités. L'EHP utilisera sa stratégie de mobilisation des ressources pour s'assurer que les aspects AAP sont pris en compte par les donateurs et que tous les mémoranda d'entente entre les donateurs et les partenaires de mise en œuvre locaux reprennent les aspects de la redevabilité collective.

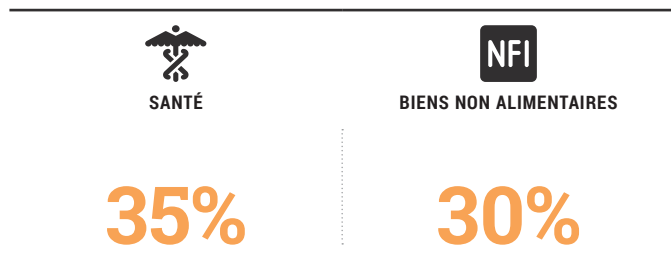
Satisfaction concernant l'assistance reçue par ménages



Niveau de satisfaction



Type d'assistance reçue



DIFFA/DIFFA, NIGER

Distribution de cash aux sinistrés des inondations (rivière Komadougou), novembre 2022

Crédit : IRC/Issoufou Boudou



1.6

Aperçu consolidé : utilisation de transferts monétaires à usages multiples

Ces dernières années, les transferts monétaires sont devenus un outil de la réponse humanitaire au Niger, et le volume des transactions est en augmentation. En fait, non seulement le nombre d'organisations fournissant des transferts monétaires a triplé en cinq ans, mais le nombre de bénéficiaires a également augmenté de façon spectaculaire.

Par exemple, tout au long de 2020, plus de 1,6 million de bénéficiaires ont reçu des transferts monétaires par l'intermédiaire de 44 partenaires, pour un volume de 41 millions de dollars transféré à ces bénéficiaires. À titre de comparaison, entre janvier et octobre 2022 seulement, plus de 5,6 millions de bénéficiaires ont été assistés à travers les transferts monétaires et plus de 56 millions de dollars ont été transférés aux ménages les plus vulnérables dans toutes les régions du Niger. Très probablement d'ici la fin de 2022, le montant total des transferts au Niger atteindra 70 millions de dollars. Cette nette augmentation en 2022 s'expliquerait, par la volonté de certains bailleurs et ONG à privilégier les transferts monétaires comme modalité d'aide et aussi par la perturbation de la chaîne d'approvisionnement des produits céréaliers due à la guerre entre l'Ukraine et la Russie ainsi que les prix élevés sur le marché et l'augmentation des besoins due à la soudure sans précédent en 2022. La majorité des intervenants au Niger a presque doublé leur utilisation des transferts monétaires dans leurs opérations pour assister les populations affectées.

Les régions qui ont bénéficié des volumes de transferts les plus importants au premier semestre 2022 sont Diffa, Maradi, Tillabéri et Tahoua. Les mécanismes de transfert les plus privilégiés restent le cash direct, suivi des coupons électroniques, avec une priorité donnée aux transferts inconditionnels.

Comme les années précédentes, le secteur de la sécurité alimentaire est le secteur qui utilise le plus la modalité cash avec 85% du volume des transferts, suivi par les transferts à usage multiples représentant 8%.

Les Transferts Monétaires à Usage Multiple : il est important de noter que l'utilisation des transferts monétaires à usage multiple est en hausse au Niger par rapport à l'année 2021. En effet l'utilisation des transferts monétaires à usage multiple n'était qu'à la 3^{ème} place derrière les transferts monétaires pour le secteur de la sécurité alimentaire et le secteur de l'éducation en 2021. Le nombre de bénéficiaires recevant des transferts monétaires à usage multiple a également augmenté de 10% au premier semestre de 2022 par rapport à la même période en 2021. Cependant, le nombre d'organisations utilisant les transferts monétaires à usage multiple reste plutôt stable ainsi que les régions où se concentrent ces transferts. On note en général que les régions les plus privilégiées restent Diffa et Tillabéry qui sont des régions avec un nombre élevé de déplacés ou en crise humanitaire.

Le passage à l'échelle du panier de dépenses minimum.

La définition du Panier de dépenses minimum (MEB) au Niger à la fin de l'année 2021 par le Groupe de Travail Multisectoriel CASH (MSCWG) et sa validation par les structures gouvernementales habilitées a contribué à l'augmentation de l'utilisation des transferts à usage multiple afin d'adresser différents besoins des ménages assistés. Un guide d'utilisation du MEB a été rédigé et publié pour faciliter son opérationnalisation aux partenaires. Des sensibilisations et un accompagnement des différents clusters par le MSCWG afin qu'ils utilisent le MEB dans leur prise de décision concernant leurs opérations de transfert monétaire va se poursuivre pour une croissance dans l'utilisation des transferts monétaires à usage multiple au Niger. D'autre part le MSCWG a aussi travaillé avec le consortium de Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) pour ajouter des indicateurs clés liés aux transferts monétaires dans le Rapport d'Évaluation Multisectorielle (MSA) comme la préférence de modalité, ainsi que dans la stratégie humanitaire pour le genre qui maintenant prend en compte certaines indicateurs liés au CASH à usage

multiple comme à la prise de décision des femmes dans l'utilisation des transferts en espèces perçus.

Perspectives : Pour l'année 2023, les activités d'assistance en transferts monétaires à usage multiple dans le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) sont projetées à 30% du montant des transferts monétaires total et le nombre de bénéficiaires à atteindre augmentera de 20% par rapport au nombre actuel. Les transferts à usage multiples contribueront à l'objectif stratégique 1 et 3 du PRH pour fournir en temps opportun une assistance multisectorielle vitale aux personnes touchées par une crise afin de réduire la mortalité et la morbidité des personnes affectées.

Le MSCWG continuera à renforcer ses efforts de suivi de la mise en œuvre des transferts monétaires en mettant l'accent sur les transferts à usage multiple et à jouer son rôle de coordination. En plus il travaillera à s'aligner à la nouvelle structure de coordination des transferts monétaires définis par le niveau global, par la mise en œuvre du plan de transition qui définit les différents rôles et responsabilités du lead et co-lead stratégique et programmatique, il s'assurera de la vulgarisation du guide d'utilisation et du suivi et la mise à jour du MEB. Le MSCWG conduira une évaluation sur la nécessité de mettre en place des groupes de coordination transfert monétaire au niveau des régions pour améliorer les échanges d'informations et la coordination sur le terrain, ainsi que l'organisation des missions de terrain entre les membres afin d'améliorer

le partage des outils dans le but d'améliorer la qualité dans l'utilisation des transferts à usage multiple.

Enfin, le plaidoyer pour le renforcement des capacités va se poursuivre auprès du Cash Learning Partnership (CaLP) et autres partenaires, pour appuyer les membres du MSCWG à travers des formations avancées thématiques sur la programmation des transferts monétaires à usage multiple ainsi que la production de notes techniques d'analyse, les initiatives de suivi des marchés pour les biens alimentaires et non alimentaires pour s'assurer que les ménages bénéficient de transferts adéquats pouvant leur permettre de subvenir à leurs besoins essentiels. Bien entendu plusieurs défis persistent comme le manque de documents d'identification et d'infrastructures adéquates pour procéder à la digitalisation des transferts ainsi que l'augmentation des zones d'insécurité, etc. Cependant le MSCWG va également continuer à s'appuyer sur le partage des expériences en matière d'innovation faites par les intervenants et les prestataires de services financiers, mais aussi quelques initiatives clés se trouvant dans le plan de travail avec les agences United Nations Common Cash System (UNCCS) ainsi que sur l'amélioration de la coordination et l'harmonisation entre l'humanitaire et la protection sociale/ développement. En fin partenariat avec les acteurs humanitaires, le MSCWG continuera à publier de manière périodique un tableau de bord (infographie) de l'aperçu des flux d'assistance en transfert monétaire, toutes modalités confondues.

Objectif Stratégique OS1		BESOIN	CIBLE	
D'ici fin 2025, la morbidité et mortalité sont réduites pour les personnes les plus vulnérables dans les départements aux besoins accrus		4,2M	1,9M	
Objectif Sectoriel OC1 : Les personnes/ménages les plus vulnérables sont capables de subvenir à leurs besoins vitaux à travers une assistance multisectorielle basée sur les transferts monétaires		BASELINE	BESOIN	CIBLE
INDICATEURS	Nbre de personnes assistées à travers une réponse en espèces à usage multiple	-	-	-
	% des femmes (chefs de ménages) ayant bénéficié de l'assistance cash	-	-	-
Objectif Stratégique OS3		BESOIN	CIBLE	
D'ici fin 2025, les capacités de prévention, préparation et de résilience aux chocs sont renforcées pour les femmes, hommes, filles, garçons les plus vulnérables, particulièrement les personnes à besoins spécifiques, dans les départements aux besoins les plus urgents		3,8M	1,1M	
Objectif Sectoriel OC1 : Les ménages sont résilients et améliorent leur condition de vie via une assistance multisectorielle basée sur les transferts monétaires à usages multiples		BASELINE	BESOIN	CIBLE
INDICATEURS	Nbre de personnes assistées à travers une réponse en espèces à usage multiple	-	-	-
	% des femmes (chefs de ménages) ayant bénéficié de l'assistance cash	-	-	-

Partie 2 : **Suivi de la Réponse**

TILLABÉRI/TILLABERI, NIGER

Le sourire d'une fillette recevant son nouveau kit lors de la célébration de l'IDG, octobre 2022

Crédit : Plan International



2.1 Approche du Suivi

2.1.1 Suivi de la Réponse

Le Groupe de Coordination Intersectoriel (ICCG) assurera le suivi des objectifs stratégiques du PRH à travers des indicateurs de perception qui seront renseignés avec l'appui du Groupe de Travail sur la Redevabilité envers les Populations Affectées (GTAAP). La plateforme Response Planning and Monitoring (RPM) permettra de suivre la réponse sectorielle sur la base des indicateurs sectoriels et multisectoriels identifiés en amont. Ce suivi permettra d'apprécier la performance des réalisations sectorielles en lien avec les objectifs spécifiques. Le rapportage sur la plateforme se fera sur une base trimestrielle. Outre les résultats trimestriels, les secteurs partageront également une analyse du contexte ainsi que la situation sur l'évolution des besoins de leurs secteurs respectifs. Les analyses sur les progrès accomplis par rapport aux objectifs stratégiques et spécifiques seront régulièrement présentées à l'EHP.

Toutes les informations collectées régulièrement serviront à élaborer des produits d'information tels que : tableaux de bord humanitaire, analyse situationnelle des régions, rapport national des performances sectorielles qui seront mises en ligne et partagés avec les partenaires humanitaires, les bailleurs et le Gouvernement.

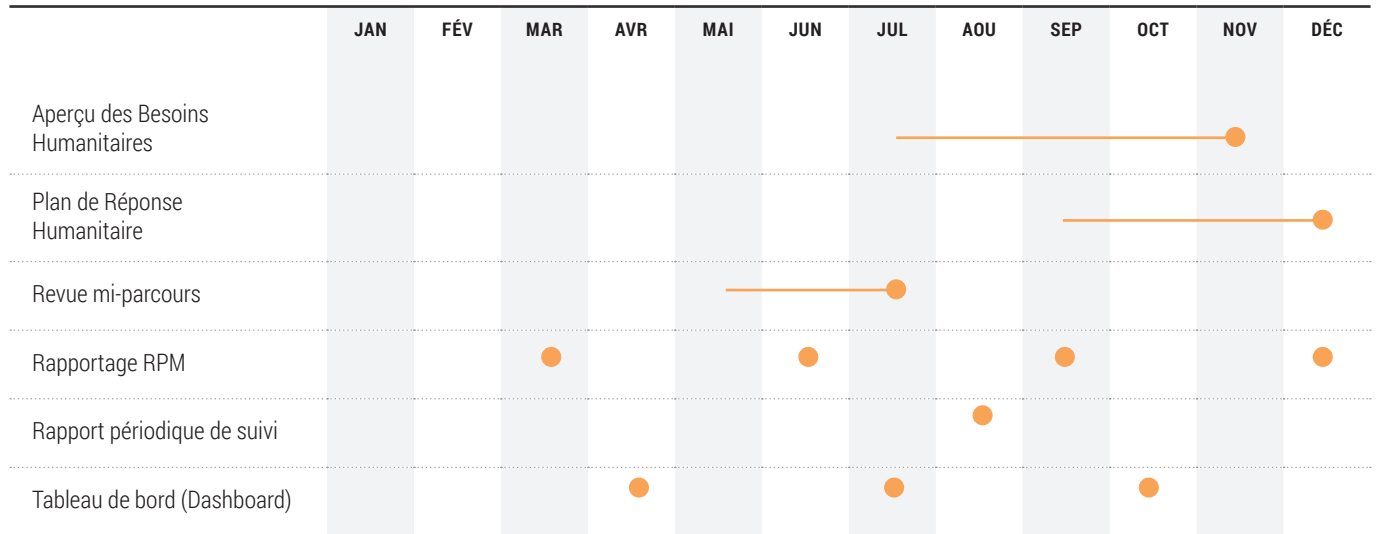
Le Groupe de Travail Genre dans l'Action Humanitaire (GTGH) procèdera à des analyses genre afin d'apprécier le niveau de prise en compte de la problématique

genre dans les réponses humanitaires. Par ailleurs, la GENCAP en appui au Niger, veillera, à travers le plan de suivi de la feuille de route genre, que les activités de la feuille de route soient bien mises en œuvre pour améliorer la prise en compte du genre dans les interventions humanitaires. Le GTAAP a mis en place une plateforme centralisée de collecte des feedbacks afin de connaître l'appréciation des bénéficiaires sur l'aide humanitaire fournie, de résoudre collectivement les préoccupations et défis soulevés et de permettre une meilleure adéquation entre les besoins réels des populations affectées et la réponse apportée par les acteurs humanitaires.

2.1.2 Suivi du Financement Humanitaire

Plusieurs outils ont été mis en place et sont partagés régulièrement avec les partenaires pour améliorer le suivi des financements. Les données collectées à travers ces outils seront triangulées avec celles rapportées par les bailleurs au niveau de Financial Tracking Service (FTS) pour s'assurer qu'il n'y a pas de duplication. Les aménagements apportés au niveau du canevas de fiche projet de la plateforme Projects Module permettront de collecter, au moment de la mise en ligne des projets, des données sur la part de financement requise pour chaque région et département. Ces éléments pourront être triangulés avec les données disponibles sur FTS pour suivre régulièrement le montant du financement reçu pour la mise en œuvre des projets dans chaque région.

Calendrier du Cycle de Programmation Humanitaire



TAHOUA/TAHOUA, NIGER

Le sourire d'une femme recevant des kits pendant la distribution de vivres, décembre 2022

Crédit : Plan International

2.2

Objectifs Stratégiques et Spécifiques : Indicateurs et Cibles

Objectif Stratégique OS1		BESOIN	CIBLE	
D'ici fin 2025, la morbidité et mortalité sont réduites pour les personnes les plus vulnérables dans les départements aux besoins accrus		4,2M	1,9M	
INDICATEURS	% des hommes, des femmes, des jeunes filles et garçons et les personnes à besoins spécifiques qui estiment que les informations reçues sur l'information, éducation et communication sont pertinentes par rapport à leurs besoins les plus importants en santé	-	50%	
	% des personnes affectées (hommes, femmes, filles, garçons et personnes à besoins spécifiques) qui estiment avoir un meilleur accès aux soins de santé primaires	-	60%	
Objectif Spécifique SP1.1		BASELINE	BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, enfants séparés et/ou non accompagnés, etc.) ayant survécu aux incidents liés aux engins explosifs, de violences basées sur le genre ou d'exploitation et abus sexuels ont une prise en charge holistique				
INDICATEURS	# d'enfants de 6 à 23 mois admis pour MAM dans les CRENAM	-	-	658k
Objectif Spécifique SP1.2		BASELINE	BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, Les enfants de 0 à 5 ans, et femmes enceintes et allaitantes ont leurs besoins en services promotionnels, préventifs et curatifs de nutrition couverts				
INDICATEURS	Nombre de femmes enceintes, allaitantes et femmes en âge (y compris les femme handicapées) de procréer ayant eu accès à des interventions de prévention de qualité, désagrégé par âge	-	178k	169k
	Nombre d'enfants de 6 à 59 mois pris en charge pour la malnutrition aigüe sévère désagrégé par sexe	-	11k	11k
Objectif Spécifique SP1.3		BASELINE	BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2022, la morbidité et mortalité liées aux traumatismes causés par des chocs et aux maladies évitables sont réduites pour les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.) dans les départements aux besoins aigus handicapées, personnes âgées, etc.) présentent des besoins intersectoriels extrêmes et plus ont une alimentation adéquate				
INDICATEURS	# de personnes en situation d'urgence (y compris personnes handicapées) ayant bénéficié d'une assistance alimentaire inconditionnelle désagrégé par sexe et âge	-	-	1,9M

Objectif Stratégique OS2		BESOIN	CIBLE	
D'ici fin 2025, l'accès aux services sociaux de base est renforcé dans un meilleur environnement de protection des femmes, hommes, filles, garçons les plus vulnérables, particulièrement les personnes à besoins spécifiques, dans les départements aux besoins les plus urgents		2,4M	1,1M	
INDICATEURS	% des hommes, des femmes, des jeunes filles et garçons et les personnes à besoins spécifiques qui se sentent informées des types de services sociaux de base à leur disposition	-	60%	
	% des femmes, hommes, filles, garçons et les personnes à besoins spécifiques qui estiment avoir un meilleur accès à au moins services sociaux de base (éducation, santé, EHA, services de protection, abris) disponibles dans la communauté	-	60%	
Objectif Spécifique SP2.1		BASELINE	BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.), dans les départements aux besoins aigus, ont un accès continu à des services sociaux de base de qualité, et des habitats dignes et sensibles au genre				
INDICATEURS	Nombre de personnes (y compris personnes handicapées) ayant eu un accès continu à des services de base de qualité désagrégé par sexe et âge	-	712k	450k
	Nombre de ménages ayant bénéficié d'un abri digne et sensible au genre et handicap désagrégé par le sexe et l'âge du chef de ménage	-	292k	25k
Objectif Stratégique OS3		BESOIN	CIBLE	
D'ici fin 2025, les capacités de prévention, préparation et de résilience aux chocs sont renforcées pour les femmes, hommes, filles, garçons les plus vulnérables, particulièrement les personnes à besoins spécifiques, dans les départements aux besoins les plus urgents		3,8M	1,1M	
INDICATEURS	% de personnes affectées qui estiment que le soutien reçu leur permet de mieux faire face aux chocs	-	50%	
Objectif Spécifique SP3.1		BASELINE	BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.) dans les départements aux besoins aigus, ont leurs moyens d'existence sauvegardés et les stratégies d'adaptation négatives atténuées				
INDICATEURS	Nombre de ménages ayant réduit leurs stratégies d'adaptation de survie (rCSI) et basé sur les moyens d'existence (ICSI) négative, sensible au handicap, désagrégé par le sexe et l'âge du chef de ménage	-	57k	43k
	Nombre de ménages ayant réduit la part des dépenses consacrée à l'alimentation, sensible au handicap et désagrégé par le sexe et l'âge du chef de ménage	-	57k	43k
Objectif Spécifique SP3.2		BASELINE	BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons dans les départements dont les groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.) présentent des besoins intersectoriels extrêmes et plus ont une alimentation adéquate				
INDICATEURS	Nombre de chef de ménage ayant bénéficié d'un appui au développement d'AGR sensible au genre et handicap désagrégé par le sexe et l'âge du chef de ménage	-	329k	68k
Objectif Spécifique SP3.3		BASELINE	BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les ménages des groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, etc.) dans les départements aux besoins aigus, ont leurs capacités d'adaptation et d'atténuation renforcées face aux chocs (changements climatiques, conflits, etc.) et leurs effets connexes				
INDICATEURS	Nombre de ménages ayant réduit leurs stratégies d'adaptation de survie (rCSI) et basé sur les moyens d'existence (ICSI) négative, sensible au handicap, désagrégé par le sexe et l'âge du chef de ménage	-	-	-
	Nombre de ménages ayant réduit la part des dépenses consacrée à l'alimentation, sensible au handicap et désagrégé par le sexe et l'âge du chef de ménage	-	-	-

Partie 3 : Objectifs et Réponse Sectoriels/Cluster

DIFFA/DIFFA, NIGER

Oumou, 1 an, est soignée au Centre de Réhabilitation et d'Éducation Nutritionnelle Intensif (CRENI) de Diffa, Décembre 2022.

Crédit : UNICEF/Dorothee Thienot





3.1 Abris et Biens Non Alimentaires

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC UN HANDICAP
927,2k	703,6k	43,4%	48,5%	4,2%
FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS		
34,1M	11	17		

Objectifs

- Objectif sectoriel ABNA 1 :** *D'ici fin 2025, les ménages déplacés et les familles hôtes vulnérables dans les régions en crise ont accès aux biens non alimentaires essentiels. (SP2.1)*
- Objectif sectoriel ABNA 2 :** *D'ici fin 2025, les ménages déplacés et les familles hôtes vulnérables dans les régions en crise ont accès à un habitat digne conformément aux normes sphère. (SP2.1)*
- Objectif sectoriel ABNA 3 :** *D'ici 2025, les ménages sinistrés dont les maisons/cases ont été effondrées auront accès à des kits de biens non alimentaires et des abris d'urgence nécessaires à leur protection. (SP3.2)*

Stratégie de réponse

En 2023, le Groupe de Travail Abris et Biens Non Alimentaires (GTABNA) va s'assurer de répondre aux besoins des personnes déplacées du fait des conflits armés, des familles d'accueil vulnérables impactées par ces déplacements, des personnes sinistrées suite à des inondations, des personnes retournées dans leurs zones d'origine et des migrants présentant une vulnérabilité élevée. Il s'agira soit de distribuer des kits abris et/ou biens non alimentaires aux personnes ciblées, soit de leur fournir l'assistance à travers le transfert monétaire permettant aux ménages de se procurer les articles dont ils auront besoin.

La stratégie de réponse du Groupe de Travail Abris et Biens Non Alimentaires (GTABNA) tient compte du contexte et des aspects de protection dont : i) la prise en compte de la sûreté et de la dignité dans la définition de la typologie d'abris (conforme aux standards sphères, abris construits sur des lieux non inondables, éclairage des abris et des espaces communs y compris dans/et autour des toilettes, choix de la configuration des sites), ii) la prise en compte des personnes à besoins spécifiques (dans l'emplacement des abris, dans la construction, dans le transport des kits etc.), iii) la prévention des risques (renforcement des abris avant leur détérioration, sensibilisation sur la cohabitation pacifique, prise en compte des besoins de la population hôte vulnérable dans l'assistance, sensibilisation sur les incendies et autres catastrophes naturelles, distribution et formation sur le fonctionnement des foyers et combustibles de cuisson modernes, renforcement des messages sur la gratuité de l'assistance, sur les VBG, etc.).

La réponse sera séquencée en trois parties : i) les réponses d'urgence à travers des mécanismes tel que le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) qui consiste à se déployer rapidement afin d'évaluer et de répondre aux besoins à la suite d'un déplacement forcé et cela dans les plus brefs délais (trois mois maximum) ; ii) le renouvellement de kits et l'inclusion des ménages non servis à travers les mécanismes d'urgence. iii) la transition vers le relèvement et les solutions durables pour le renforcement de la résilience des populations affectées à travers une approche communautaire dans

l'assistance en abris transitionnels/durables et aussi un appui en Activités Génératrices de Revenus (AGR).

La réponse ciblera essentiellement les ménages et est basée sur la vulnérabilité (sévérité extrême – 4 dans la planification du JIAF 1.1) et non sur le statut des personnes dans le besoin. Elle pourra se faire soit en nature et/ou soit en transfert monétaire conditionnel ou inconditionnel en fonction des évaluations effectuées dans les zones affectées et du contexte (habitat traditionnel et les biens non alimentaires fabriqués avec des matériaux locaux). Lorsque la taille du ménage dépasse la taille moyenne de sept personnes, le ménage bénéficiera d'un appui additionnel (kit abri et/ou BNA) afin de respecter les normes et les standards. Il est à noter que la notion de ménage dans le cadre du GTABNA fait mention à la responsabilisation des femmes comme point focal et bénéficiaire de l'assistance. La prise en compte des besoins selon le contexte et les réalités socio-culturelles est une préoccupation du GTABNA. Quoique les besoins en ABNA paraissent généraux pour tous, des soutiens additionnels sont requis en fonction du groupe d'âge, du sexe et aussi du groupe ethnique. Pour des questions socio-culturelles et de protection, il est recommandé de considérer les jeunes hommes âgés de plus de 16 ans dans le ciblage afin qu'ils reçoivent des assistances car, il est important que les enfants garçons, à partir d'un certain âge, aient leurs chambres un peu séparées de celles des parents et des jeunes filles. Cela contribuera fortement à la préservation de l'intimité au sein des familles affectées. Aussi, parmi les groupes de population, une attention particulière sera portée sur les besoins des femmes cheffes de ménages, des personnes âgées et/ou vivant avec un handicap, etc. qui seront considérées comme prioritaires lors des sélections des bénéficiaires. Ainsi, ces personnes bénéficieront d'un soutien supplémentaire pour le transport et la construction de leurs abris. De plus, l'emplacement de leurs abris sera identifié de manière à leur faciliter l'accès autant à leurs habitations qu'aux services sociaux de base (point d'eau, latrines, ...). Etant donné que certains ménages affectés sont polygames, il est nécessaire de prendre cet aspect en considération afin d'éviter les tensions suite à une assistance, en donnant un abri par femme. En termes de BNA, les besoins spécifiques des femmes en âge de procréer sont pris en compte à travers la fourniture des kits de dignité pour une meilleure gestion de l'hygiène

menstruelle. Tel que défini dans la stratégie de réponse du GTABNA, le choix de la typologie d'habitat tiendra compte du contexte et des spécificités de chaque communauté (nomadique ou sédentaire, citadine ou rurale, etc.).

Pour toute activité d'évaluation, de ciblage et de mise en œuvre des assistances en ABNA, les partenaires tiendront compte du respect strict des mesures barrières contre la COVID-19 conformément à la réglementation de la santé publique au Niger et les dispositions des Nations Unies notamment celle du secteur abris et bien non alimentaire.

Dans l'optique de contribuer à la cohabitation pacifique mais aussi à la protection des personnes, le respect de certains critères comme le statut foncier, l'emplacement du terrain (zone inondable ou non) est obligatoire avant toute construction d'abris. La question de sécurisation foncière étant transversale, elle concerne également les autres secteurs notamment Logement, Terre et Biens (LTB) et l'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA), d'où la nécessité d'une coordination et harmonisation avec ces secteurs. En ce sens, la multisectorialité des interventions et le partage d'informations (liste de distribution) concernant les personnes à besoin spécifique, est une approche privilégiée de la stratégie de réponse du GTABNA.

La planification des sites devra être accompagnée d'un plan d'assainissement adéquat et de solutions d'accès à l'eau potable. Pour cela, les partenaires du GTABNA mettant en œuvre des réponses en abris devront s'assurer que le volet EHA est couvert en faisant appel aux partenaires EHA au besoin pour ne pas laisser des gaps. Le GTABNA assurera également une bonne synergie de ses interventions avec les autres secteurs notamment la Sécurité Alimentaire, la Santé, la Protection et l'Education.

Pour une meilleure appropriation des activités réalisées, une approche communautaire participative s'impose, les populations affectées activement associées à toutes les étapes du processus conduisant à la réponse (évaluation des besoins, sélection des bénéficiaires, distribution des kits et construction des abris). Outre leur participation aux décisions les concernant, cette approche permettra aussi des opportunités d'emploi (travaux journaliers) et de s'approprier les techniques de construction.

Méthodologie de ciblage

Le chiffre de planification pour les mouvements de population a été calculé sur la base de la même méthodologie employée pour le calcul des personnes dans le besoin (combinaison d'analyses des indicateurs de sévérités sectoriels fournis par la MSNA, les réalisations partagées par les partenaires du GTABNA et l'analyse des rapports d'évaluations multisectorielles du RRM, les données sur les inondations partagées par le gouvernement du Niger). Les personnes considérées comme cibles sont celles qui se sont retrouvées dans les catégories de sévérité 4 et 5 pour les ABNA concernant les mouvements de population.

Concernant les inondations, la cible a été calculée sur la base de la situation des dégâts au 24 octobre 2022 publiée par le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes (MAH/GC). Pour la réponse en ABNA, le nombre de personnes dans le besoin et la cible sont égal au nombre de ménages dont les habitations (cases/maisons) se sont effondrées.

Coût de la réponse

Le GTABNA a défini les compositions de kits avec des coûts pour chaque type de kit pour le secteur. L'exercice de calcul des coûts pour chaque activité consiste à multiplier le coût du kit par le nombre de ménages

bénéficiaires ciblés auquel on rajoute 45% du montant du budget qui a été défini comme coûts de réalisations (staff, logistique, coûts relatifs à la distribution, suivi de la réponse sectorielle et des partenaires, etc.).

Suivi

De manière globale, la coordination du GTABNA sous la direction du MAH/GC assurera le suivi sur le terrain des activités des partenaires. En 2023, les coordinations régionales de Diffa, Maradi Tahoua et Tillabéri seront renforcées par un suivi de proximité régulier par la coordination nationale. Des missions conjointes de suivi dans les zones affectées seront organisées par la coordination du GTABNA et les partenaires du groupe, en plus de l'exploitation des informations et réclamations des mécanismes de feedback pour s'enquérir des réalisations et des difficultés rencontrées par les partenaires afin de coordonner la recherche des solutions aux défis identifiés. De plus, le GTABNA effectuera des évaluations de besoins en Abris et Biens Non Alimentaires et des gaps de financement selon l'évolution du contexte.

Pour faciliter le suivi de ces indicateurs, plusieurs outils sont utilisés tels que la matrice de suivi des réalisations, l'analyse des performances sectorielles et les comptes rendus des réunions du groupe au niveau national et régional.

Objectif Sectoriel OC1		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les ménages déplacés et les familles hôtes vulnérables dans les régions en crise ont accès aux biens non alimentaires essentiels		-	30k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.2		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de ménages affectés par un conflit ayant bénéficié d'un kit Bien Non Alimentaire (BNA)	-	30k
Objectif Sectoriel OC2		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les ménages déplacés et les familles hôtes vulnérables dans les régions en crise ont accès à un habitat digne conformément aux normes sphère.		-	34k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1		BASELINE	BESOIN
	# de ménages affectés par un conflit ayant bénéficié d'une assistance en abri d'urgence	-	22k
INDICATEURS	# de ménages affectés par le conflit ayant bénéficié d'une assistance en abri durable	-	5k
	# de ménages affectés par le conflit ayant bénéficié d'une assistance en abri transitionnel	-	7k

Objectif Sectoriel OC3

D'ici 2025, les ménages sinistrés dont les maisons/cases ont été effondrées auront accès à des kits de biens non alimentaires et des abris d'urgence nécessaires à leur protection

BESOIN
-**CIBLE**
36k

Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.2

	BASELINE	BESOIN	CIBLE
INDICATEURS			
# de ménages victimes de catastrophes ayant bénéficié d'une assistance en abri	-	-	11k
# de ménages victimes de catastrophes ayant bénéficié d'un kit Bien Non Alimentaire (BNA)	-	-	25k

DIFFA/KABALEWA, NIGER

Sites des personnes déplacées de Kabalewa, Septembre 2020

Crédit : SEYNI Oumarou/OIM.



3.2 Éducation



PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC UN HANDICAP
444,3k	399,9k	50,2%	96,8%	4,2%
FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS		
25,3M	18	21		

Objectifs

- Objectif sectoriel EDU 1** : D'ici fin 2025, les enfants de 6 à 17 ans déplacés, réfugiés et vivant dans les communautés d'accueil touchées par les crises humanitaires ont accès à des offres éducatives inclusives et de qualité. (SP2.1)
- Objectif sectoriel EDU 2** : D'ici fin 2025, les enfants déplacés, réfugiés et vivant dans les communautés d'accueil touchées par les crises humanitaires bénéficient d'un environnement d'apprentissage sûr. (SP2.1)
- Objectif sectoriel EDU 3** : D'ici fin 2025, les enfants et le personnel scolaire des écoles vulnérables ainsi que les membres de la communauté sont soutenus dans la préparation et la réponse aux urgences. (SP3.3)

Stratégie de réponse

Le Cluster Éducation se concentrera sur un accès à une éducation de qualité sûre et inclusive pour les enfants affectés au Niger dans les quatre régions d'urgence (Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi). Le cluster vise à fournir une réponse pertinente et holistique en matière d'éducation en promouvant et en intégrant des questions et des principes transversaux fondamentaux afin de garantir que les interventions soient protectrices et inclusives. La réponse du Cluster Éducation est basée sur des informations factuelles générées par différentes évaluations, notamment l'Évaluation Conjointe en

Éducation (JENA) 2022, la MSNA 2022 et les rapports du Ministère de l'Éducation Nationale.

Le cadre de réponse du Cluster Éducation 2023 annexé comprend des objectifs, des activités et leurs indicateurs développés pour répondre au mieux aux besoins des enfants, des enseignants, des parents des réfugiés, des déplacés internes et des communautés d'accueil.

La réponse ciblera les filles et garçons, ainsi que les enseignants et les parents, issus des familles réfugiées, les personnes déplacées internes et les communautés hôtes. Les enfants en situation de handicap seront également inclus dans les réponses d'éducation d'urgence (ESU). Le cluster répondra aux besoins en matière d'éducation d'urgence dans les quatre régions d'urgence fortement touchées par la crise humanitaire. Plus précisément, le cluster a ciblé 71 968 enfants et adultes à Diffa, 186 129 à Tillabéri 80 876 à Tahoua et 60 888 à Maradi avec une estimation de près de 51% de femmes et de filles. Les départements retenus sont :

- ✓ Diffa : Bosso, Diffa, Maïné Soroa et N'Guigmi ;
- ✓ Tillabéri : Abala, Ayerou, Balleyara, Banibangou, Bankilaré, Gothèye, Ouallam, Say, Téra, Tillabéri et Torodi ;
- ✓ Tahoua : Bagaroua, Madaoua, Tassara et Tillia ;
- ✓ Maradi : Madarounfa.

Face aux énormes besoins identifiés pour assurer une éducation sûre, de qualité et inclusive pour les enfants, y compris les enfants en situation de handicap au Niger, ainsi qu'au besoin essentiel d'assurer la continuité de l'éducation pour un environnement d'apprentissage sûr dans les zones les plus vulnérables, le Cluster Éducation et ses partenaires travailleront pour assurer un meilleur accès à l'éducation pour les enfants, y compris les réfugiés, les personnes déplacées et de la communauté d'accueil. En outre, le Cluster Éducation et ses partenaires se concentreront sur l'amélioration de la préparation et de la résilience des écoles, des enseignants et des membres de la communauté dans les régions et départements ciblés afin de garantir la capacité à répondre aux chocs et à maintenir la continuité de l'accès aux services éducatifs pendant et après la crise. Le Cluster Éducation, par le biais de son groupe thématique "Sécurité des écoles", assurera, entre autres activités, la promotion et la diffusion des lignes directrices pour la protection des écoles contre une utilisation militaire pendant un conflit armé et de la Déclaration pour la sécurité des écoles.

Ces activités, seront notamment relatives a :

- ✓ Activités fournissant un accès à des offres éducatives inclusives et de qualité pour les enfants de 6 à 17 ans déplacés, réfugiés et de la communauté d'accueil touchés par les crises humanitaires.
- ✓ Activités qui assureront un environnement d'apprentissage sûr pour les enfants déplacés, réfugiés et de la communauté d'accueil
- ✓ Activités de soutien aux enfants, personnels scolaires des écoles vulnérables ainsi qu'au membres de la communauté dans la préparation et la réponse aux urgences.

La réponse en matière d'éducation s'articule autour de différents liens intersectoriels. Les écoles sont identifiées à travers les clusters comme des centres d'interventions multisectorielles. Cela permet aux partenaires de soutenir les enfants avec une réponse plus holistique. Le Cluster Éducation et le sous-cluster Protection de l'Enfance ont contextualisé une matrice des rôles et responsabilités en matière de Santé Mentale et Soutien PsychoSocial (SMSPS) du cadre de collaboration pour la protection de l'enfance et l'éducation dans les situations d'urgence¹⁷. Cette

matrice comprend des activités et rôles définies pour chaque secteur dans leur mise en œuvre et leur suivi. Le Cluster Éducation renforcera également sa collaboration avec le sous-cluster Violence Basée sur le Genre (VBG) pour la formation du personnel de l'éducation sur comment soutenir les survivants(e) de VBG, l'exploitation et les abus sexuels, et utiliser les systèmes de référencement pour les cas de VBG révélés dans le milieu scolaire. Le cluster dispose d'un Groupe de Travail sur la Sécurité des Écoles, qui renforcera l'intégration et l'amélioration de la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA). Aussi, le Cluster Éducation envisage également de renforcer sa collaboration avec d'autres clusters. Le cluster WASH pour la construction de toilettes scolaires séparées par sexe et accessibles aux personnes et enfants en situation de handicap, la fourniture de kits d'hygiène et de nettoyage, des sessions de sensibilisation sur l'hygiène pour les élèves, la réhabilitation des infrastructures d'eau et d'assainissement dans les écoles. Le Cluster Sécurité Alimentaire pour assurer la fourniture de cantines scolaires en vivres. Et enfin la santé à travers le développement de protocoles à mettre en œuvre dans les établissements scolaires pour contenir les cas d'épidémies dans les établissements scolaires.

Le Cluster Éducation envisage l'introduction du transfert monétaire comme modalité de réponse à l'ESU par les partenaires. Ceci a été encore plus accentué avec les résultats obtenus de la MSNA 2022, 20% des ménages interrogés ont identifié les frais liés à la scolarité comme barrière à l'éducation formelle. Également, les filles et garçons participants à l'évaluation conjointe des besoins 2022 ont mis les raisons économiques en première place parmi les causes d'abandon scolaire.

Le Cluster Éducation, avec le MSCWG, a révisé le panier de dépenses minimum (MEB) pour le Cluster Éducation. Le MEB pour l'éducation comprend : Le kit éducation qui est composé de tenues scolaires, de fournitures scolaires et de contributions Comité de Gestion Décentralisé des Établissements Scolaires (CGDES) et Comités de Gestion des Établissements Scolaires (COGES). Ces contributions seront utilisées pour l'acquisition de fournitures ou de subventions à ces CGDES et COGES. Elles permettront de mettre en œuvre des plans de prévention et de préparation aux risques ou de plans d'action pour le développement

des établissements scolaires. Toutes les informations concernant les paniers pour l'éducation et le MEB sont inclus dans le guide du MEB partagé par le MSCWG.

Pour assurer les liens avec les aspects de développement, compte tenu du chevauchement inhérent et l'importance de la coordination entre les activités de développement et d'éducation d'urgence, le cluster s'engage à établir des liens solides avec le Groupe de Travail du Secteur de l'Éducation, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et d'autres organes de coordination. En identifiant conjointement les besoins communs d'information, se mettre d'accord sur les données qui devraient être systématiquement partagées et sur le mécanisme conjoint le plus efficace pour le faire et s'aligner sur les plans des différents groupes de coordination pour éviter les chevauchements et assurer la continuité.

Cette réponse tiendra compte des activités des partenaires de développement et des initiatives multisectorielles dans les zones de réponse.

Le Cluster Éducation a consulté plus de 300 enfants lors de l'Évaluation Conjointe des Besoins en matière d'éducation et continuera à soutenir l'importance de la participation des enfants tout au long du cycle de programme humanitaire, de la conception du plan d'action pour l'éducation et de la collecte des données des enfants pendant la mise en œuvre. La réponse en matière d'éducation sera aussi participative et consultative que possible.

De plus, le plan d'intervention 2023 du Cluster Éducation complète et s'aligne sur d'autres plans de secteur et politiques clés, tant au niveau national que mondial. Il s'agit notamment de la stratégie de résilience pluriannuelle « *Education Cannot Wait* », du Cadre de Collaboration protection enfance et Education en situation d'urgence (PESU - ESU), du Plan de Transition pour le Secteur de l'Éducation, et de la Stratégie Nationale de Réduction des vulnérabilités du système éducatif nigérien.

Méthodologie de ciblage

L'évaluation et l'analyse des besoins a permis d'identifier 444 290 personnes dont 96% d'enfants et 4% d'enseignants dans le besoin pour le secteur Éducation. Cette analyse a pris en compte les résultats de la MSNA 2022 et des statistiques de 2022 du Ministère de l'Éducation Nationale. Ces résultats d'analyse concernent pour la plupart des enfants en âge scolaire des enseignants et personnels scolaires et les régions les plus impactés (Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri).

Compte tenu des réalisations de l'année écoulée et de la prise en compte des nouvelles problématiques, le cluster considèrera comme cible 90% de toutes les personnes dans le besoin en éducation pour sa planification de la réponse. Cela représente 387 066 enfants de 7 à 17 ans (dont 194 191 filles et 16 257 enfants en situation de handicap) et 12 795 enseignants (dont 6 439 enseignantes) dans la population des déplacées internes, des réfugiés, les retournés et de la communauté hôte y compris ceux en situation de handicap. Cette cible concerne certains départements des quatre régions que sont Diffa, Tahoua, Tillabéry et Maradi.

Coût de la réponse

La demande financière totale pour le Cluster Éducation est basée sur les budgets totaux des projets soumis pour 2023. Compte tenu du faible financement du PRH éducation 2022 (environ 29%) et du besoin croissant d'éducation en situation d'urgence, notamment pour la réponse de Tillabéri où plus de 800 écoles sont fermées. Nous estimons que la demande financière augmentera à partir de 2023.

Le coût de la réponse pour l'éducation est estimé à **25 266 743\$ US**.

Suivi

Le Cluster Éducation a développé un cadre de réponse pour 2023 avec des objectifs, des activités et des indicateurs clairs afin de simplement assurer un suivi adéquat de la réponse pour l'éducation en situation d'urgence pour 2023.

Pour coordonner et mettre en œuvre avec succès la stratégie du Cluster Éducation et le plan d'intervention humanitaire, l'équipe du cluster va recevoir des informations actualisées concernant :

1. Les évaluations des besoins actualisées (données d'évaluation des partenaires, etc.)
2. Les types et les lieux des activités des partenaires par indicateur de cluster.
3. Les objectifs et les résultats atteints des activités des partenaires (désagrégés par âge, sexe et emplacement géographique).

Pour ce faire, le cluster utilise l'outil de suivi en ligne 5W que les partenaires vont utiliser pour rapporter ces

informations. Les activités contenues dans les 5W sont les mêmes que celles décrites dans le cadre de réponse de suivi pour le Cluster Éducation. Les partenaires sont responsables du suivi de leurs propres indicateurs de projet et du rapportage dans les outils de gestion de l'information du cluster.

Chaque organisation met à jour ses données 5W sur une base mensuelle. Dans les deux semaines suivant la soumission, l'équipe du cluster compilera et analysera les données, produira divers rapports d'analyse et partagera ces produits avec toutes les parties prenantes concernées. Cette analyse permettra au cluster de suivre la réponse en matière d'éducation, de formuler un plaidoyer au nom des partenaires, d'identifier les besoins et les lacunes, d'éviter la duplication des réponses et d'aider les partenaires dans leur planification opérationnelle. Ces informations seront également partagées avec les bailleurs pour plaider en faveur d'une augmentation du financement de l'éducation et avec OCHA à des fins de coordination interclusters.

Objectif Sectoriel OC1		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les enfants de 6 à 17 ans déplacés, réfugiés et vivant dans les communautés d'accueil touchées par les crises humanitaires ont accès à des offres éducatives inclusives et de qualité		-	400k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1		BASELINE	BESOIN
		CIBLE	
	# d'élèves et d'enseignants vulnérables soutenus pour accéder à l'enseignement à distance (désagrégé par sexe et âge)	-	- 400k
	# enfants en situation de handicap bénéficiant de services d'éducation adaptés et d'appareils d'assistance (désagrégé par sexe et âge)	-	- 16k
	# d'élèves bénéficiant de services de rattrapage scolaire et d'un soutien à l'apprentissage (désagrégé par sexe et âge)	-	- 19k
	# d'enfants non scolarisés pris en charge par les services éducatifs de SSAP visant à les réintégrer dans le système éducatif (désagrégé par sexe et âge)	-	- 19k
INDICATEURS	# d'enfants bénéficiant d'une formation en développement de compétences (désagrégé par sexe et âge)	-	- 19k
	# d'enfants bénéficiant de cours d'alphabétisation (désagrégé par sexe et âge)	-	- 19k
	# d'enseignants bénéficiant de formations professionnelles continues (désagrégé par sexe)	-	- 13k
	# d'enfants bénéficiant de la provision des fournitures scolaires (désagrégé par sexe et âge)	-	- 387k
	# d'enfants et d'adolescents déscolarisés et vulnérables ayant bénéficié d'une formation professionnelle (désagrégé par sexe)	-	- 19k

Objectif Sectoriel OC2		BESOIN	CIBLE	
D'ici fin 2025, les enfants déplacés, réfugiés et vivant dans les communautés d'accueil touchées par les crises humanitaires bénéficient d'un environnement d'apprentissage sûr		-	319k	
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1		BASELINE	BESOIN	CIBLE
	# d'élèves et d'enseignants bénéficiant d'une réhabilitation scolaire d'urgence (désagrégé par sexe et âge)	-	-	319k
	# d'élèves et d'enseignants bénéficiant d'un soutien psychosocial (désagrégé par sexe et âge)	-	-	319k
	# d'élèves bénéficiant de kits récréatifs (désagrégé par sexe et âge)	-	-	309k
	# d'enfants bénéficiant d'espaces amis des enfants (désagrégé par sexe et âge)	-	-	309k
INDICATEURS	# d'enseignants bénéficiant de formations en premiers soutien psychologique (désagrégé par sexe)	-	-	10k
	# d'initiatives de sensibilisation des communautés sur la sécurité des écoles, les droits de l'enfant, le maintien des enfants dans les écoles et la reprise des activités scolaires après le choc	-	-	100
	# d'initiatives de plaidoyer, de reproductions et de documents élaborés concernant la protection des écoles	-	-	25
	# des rapports préparés sur les violations contre l'éducation	-	-	12

Objectif Sectoriel OC3		BESOIN	CIBLE	
D'ici fin 2025, les enfants et le personnel scolaire des écoles vulnérables ainsi que les membres de la communauté sont soutenus dans la préparation et la réponse aux urgences		-	268k	
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.3		BASELINE	BESOIN	CIBLE
	# d'écoles les plus impactées par les crises humanitaires dans les quatre régions d'urgence avec des plans de contingence	-	-	268k
INDICATEURS	# d'enseignants et membres de la communauté bénéficiant de formations sur la préparation aux situations d'urgence (désagrégé par sexe et âge)	-	-	13k



3.3 Eau, Hygiène et Assainissement

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC UN HANDICAP
1,5M	733,6k	50,4%	56,2%	4,2%
FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS		
25,5M	25	32		

Objectifs

- Objectif sectoriel EHA 1** : D'ici fin 2025, les besoins en EHA des enfants malnutris sont couverts par les interventions adaptées et ciblées. (SP1.2)
- Objectif sectoriel EHA 2** : D'ici fin 2025, les besoins en EHA des personnes affectées par les problématiques humanitaires (catastrophes naturelles, épidémies ou mouvements de population) sont couverts par les interventions adaptées et ciblées. (SP1.3, SP2.1 et SP3.3)

Stratégie de réponse

La réponse en Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) s'adresse aux personnes affectées par les mouvements de population, les inondations, la malnutrition et les épidémies à travers une assistance en EHA structurée et intégrée. La cible globale est de 733 610 personnes dont 369 740 femmes/filles et 363 871 hommes/garçons y compris 30 812 handicapés et 30 078 personnes âgées.

Mouvements de Population : la réponse pour cette problématique ciblera 618 437 personnes affectées dont 311 692 femmes/filles et 306 745 hommes/garçons y compris 25 974 handicapés et 25 356 personnes âgées dans les régions de Tillabéri, Tahoua, Maradi et Diffa. Cette cible comprend 190 654 PDI, 16 651 retournés et 411 132 personnes des communauté hôtes (affectées par l'installation des PDI, des retournés et des réfugiés) qui seront

assistés en approvisionnement en eau potable (Water Trucking y compris installation de bladders avec les rampes de distribution en respect de standards sphère, distribution des produits de traitement de l'eau à domicile, construction/réhabilitation d'infrastructures d'eau y compris la mise en place et le renforcement de capacité des structures de gestion) ; en assainissement (construction des latrines d'urgence, mise en œuvre de l' Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) en situation d'urgence, poubelles pour gestion des déchets solides) et en hygiène (promotion de bonnes pratiques d'hygiène, distribution des kits d'hygiène).

La réponse couvre également la fourniture de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles et les structures de santé des zones d'intervention à travers la construction/réhabilitation des points d'eau et latrines tenant compte du genre et des besoins des personnes handicapées ainsi que la promotion de bonnes pratiques d'hygiène et de la gestion d'hygiène menstruelle.

Inondations : le cluster ciblera 162 045 sinistrés dont 82 643 femmes/filles et 79 402 hommes/garçons y compris 6 806 handicapés et 28 210 personnes âgées dans les six régions les plus affectées en 2022 (Diffa, Zinder, Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéri) pour une réponse EHA focalisée sur les mesures d'urgence d'approvisionnement en eau potable (transport et distribution d'eau, distribution des produits de traitement d'eau à domicile, réhabilitation et/ou désinfection des points d'eau inondés) ;

d'assainissement (construction des latrines/douches d'urgence dotées des dispositifs de lavages des mains, gestion des déchets solides) et de la promotion des bonnes pratiques d'hygiène (distribution des kits et intrants EHA).

Malnutrition : 172 014 enfants admis au traitement de la malnutrition aiguë sévère (MAS), le Cluster EHA ciblera 65 830 dont 333 178 filles et 32 652 garçons dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Zinder pour une réponse intégrée à la réponse nutritionnelle à travers la fourniture d'un paquet minimum EHA (approvisionnement en eau potable, l'assainissement amélioré et la formation sur les principes d'hygiène minimale) dans les structures de prise en charge Centre de Réhabilitation et d'Education Nutritionnelle Intensif (CRENI) et Centre de réhabilitation nutritionnelle Ambulatoire Sévères (CRENAS) et en communauté.

Epidémies : le Cluster EHA se focalisera sur les zones les plus à risque de choléra, notamment les départements hotspots I et II choléra et les zones affectées par les inondations et mouvement de populations qui sont des facteurs de risque de propagation des maladies liées à l'eau et l'hygiène tout en intégrant la COVID-19. Il s'agira de réaliser des activités de préparation/prévention (élaboration de plan de réponse, pré-positionnement des intrants EHA au niveau des régions, renforcement de capacités des acteurs) et de réponse en cas d'épidémie (fourniture d'eau chlorée, désinfection des lieux contaminés et/ou à risque, distribution de kits EHA, sensibilisation sur les différents modes de contamination et transmission de maladies hydriques, et de la pandémie du COVID-19) et dans les structures de santé (construction/réhabilitation d'ouvrages d'approvisionnement en eau et d'assainissement, appui en produits de désinfection et intrants d'hygiène, renforcement de capacité des agents de santé sur les mesures de prévention et contrôle de l'infection).

La stratégie sectorielle EHA est fondée sur une approche inclusive des aspects transversaux à travers :

- ✓ L'intégration systématique des cinq (5) engagements minimum Eau, Hygiène et Assainissement et sensibles aux questions de genre pour garantir la protection et la dignité des personnes affectées y compris les femmes, les enfants, les personnes âgées et les handicapées

ainsi que la redevabilité envers ces personnes affectées (i) lors de l'évaluation des besoins, (ii) pendant la conception des projets, (iii) lors de la mise en œuvre, (iv) pendant le suivi et (v) à toutes les étapes de la réponse. Il s'agira de fournir une réponse efficace et équitable qui met au centre les personnes ciblées avec intégration systématiquement des besoins spécifiques et un ajustement progressif de la réponse sur base des feedbacks des personnes et communautés concernées. Par ailleurs, le suivi-évaluation mettra à contribution les différentes parties prenantes à toutes les étapes du cycle de la réponse.

- ✓ La promotion des programmes WASH inclusifs (iWASH) dans les interventions EHA à travers l'identification et la suppression des obstacles afin de garantir le plein accès et la participation significative des personnes handicapées et non handicapées de différents groupes d'âge, de sexe et d'autres groupes socioculturels aux services EHA en toute autonomie.
- ✓ L'utilisation de la modalité CASH dans la mesure de possible, notamment pour la mise en œuvre des activités de distribution des kits EHA et d'achat d'eau en milieu semi-urbain et urbain ainsi que dans la construction des ouvrages d'eau et d'assainissement à travers le "Cash-for-Work".
- ✓ L'intégration du Nexus humanitaire-développement et résilience dans la réponse EHA à travers la construction d'ouvrages d'eau et d'assainissement plus durables en conformité avec le Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement (PROSEHA) et l'atteinte des indicateurs nationaux en EHA y compris le renforcement de capacité et transfert de compétences aux personnes assistées pour leur meilleure auto-construction /auto-gestion des ouvrages EHA et un meilleur changement de comportement pour le développement en lien avec la gouvernance locale du service l'eau et la protection de l'environnement.

Méthodologie de ciblage

La méthodologie de ciblage du Cluster EHA est fonction du type de problématique/conséquence humanitaire adressé.

Pour les mouvements de population : la réponse ciblera tous les retournés, PDI et populations hôtes affectées présentant des besoins humanitaires en EHA sévères ou plus tout en tenant compte de la réponse apportée en 2021. Il s'agit de 50% des personnes dans le besoin dans le bassin du Lac Tchad (la région de Diffa), 70% des personnes dans le besoin dans la zone des trois frontières (régions de Tillabéri et Tahoua) et 100% des PDI et 50% de la population hôte affectée pour la région de Maradi qui représente les personnes se trouvant dans les seuils de sévérité 4 et 5.

Pour les inondations : le cluster ciblera les ménages les plus à risque face au choléra (hotspots I et II) dans les départements ayant enregistré plus de 500 ménages sinistrés par les inondations.

Pour la malnutrition : pour des raisons de capacités opérationnelles limitées enregistrées les années antérieures, le cluster ciblera 39% des enfants admis au traitement de la Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) n'ayant pas accès à l'eau potable, dans les départements à fort taux de Malnutrition Aiguë Globale (MAG) au-dessus de la moyenne nationale.

Pour les épidémies : le Cluster EHA se focalisera sur les populations vivant dans des zones ayant rapporté au moins un cas de choléra = cinq ménages affectés (soit 35 personnes). La projection des chiffres de personnes les plus à risques d'épidémies est alignée à celle des mouvements de population et des inondations afin d'éviter un double comptage.

La cible globale du Cluster EHA est constituée par la somme du maximum des cibles par département et par problématique.

Coût de la réponse

Le coût moyen des interventions EHA est en moyen de **43\$US** par bénéficiaire. Il est estimé sur la base de la fourniture d'un accès à l'eau par la réhabilitation d'un poste d'eau autonome, d'un accès à l'assainissement avec les latrines d'urgence et d'un kit EHA ménage y compris les sensibilisations sur le changement de comportement rapporté à un bénéficiaire.

Suivi

Le suivi de la réponse EHA se fera à travers les indicateurs clés de mise en œuvre suivant les objectifs sectoriels ressortis dans le cadre de la réponse. Pour cela, les données des réalisations EHA sont collectées chaque mois par le Cluster EHA auprès des acteurs humanitaires et compilées pour analyse et suivi. Les acteurs humanitaires seront encouragés à être transparents, à faire participer et recueillir auprès des femmes et des hommes, des filles et des garçons, recevant l'assistance leurs avis sur la qualité de la réponse apportée en matière d'EHA afin de réajuster la réponse en conséquence.

Objectif Sectoriel OC1		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les besoins en EHA des enfants malnutris sont couverts par les interventions adaptées et ciblées		-	66k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.2		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# d'enfants admis au traitement de la MAS ayant reçu un paquet minimum d'activités EHA	-	- 66k
Objectif Sectoriel OC2		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les besoins en EHA des personnes affectées par les problématiques humanitaires (catastrophes naturelles, épidémies ou mouvements de population) sont couverts par les interventions adaptées et ciblées		-	734k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.3, SP2.1 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de personnes affectées ayant reçu de kits d'hygiène et/ou touchées par la promotion de l'hygiène y compris les formations/sensibilisation à la prévention/ réponse des maladies du COVID-19 et de cholera	-	- 734k
INDICATEURS	# de personnes affectées ayant accès à une infrastructure sanitaire (latrine/ douches/DLM/Salle GHM) améliorée et fonctionnelle	-	- 117k
INDICATEURS	# de personnes affectées ayant un accès à suffisamment d'eau pour boire, cuisiner, se laver, faire le ménage et autres usages domestiques	-	- 425k



3.4 Nutrition

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC UN HANDICAP
2,3M	1,4M	52,0%	95,3%	4,2%
FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS		
83,4M	15	18		

Objectifs

Dans le cadre de l'Objectif Stratégique 1 du PRH 2023, le secteur Nutrition vise à améliorer la détection et le traitement précoce des enfants atteints de la malnutrition aiguë, de prévenir les types de malnutrition par la fourniture d'aliments à haute valeur nutritive, par la mise en œuvre des activités de communication intégrée pour le changement de comportement, et d'améliorer la coordination, l'analyse de la situation nutritionnelle, le suivi des programmes et l'utilisation des informations nutritionnelles. Le secteur prévoit de sensibiliser les communautés et de promouvoir leur bien-être dans toute sa plénitude à travers l'adoption des bonnes pratiques en matière de nutrition, d'alimentation ainsi que d'hygiène et d'assainissement

Pour le secteur, l'Objectif spécifique 1.2 : D'ici fin 2025, les enfants de 0 à 5 ans et femmes enceintes et allaitantes ont leurs besoins en services promotionnels, préventifs et curatifs de nutrition couverts

- Objectif sectoriel NUT 1** : D'ici 2025, les acteurs aux niveaux central, régional et local ont renforcé leurs capacités de coordination sectorielle et intersectorielle, de gestion des systèmes d'information, de préparation et réponse aux urgences nutritionnelles. (SP1.2)
- Objectif sectoriel NUT 2** : D'ici 2025, la détection précoce et la prise en charge nutritionnelle des filles et des garçons de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes atteints de malnutrition aiguë est assurée. (SP1.2)

- Objectif sectoriel NUT 3** : D'ici 2025, la prévention de la malnutrition aiguë et chronique chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes en âge de procréer est assurée à travers les approches multisectorielles par les interventions adaptées et ciblées. (SP1.2)

Stratégie de réponse

Pour mieux répondre aux besoins nutritionnels afin de sauver des vies et préserver l'état nutritionnel des populations vulnérables, le Secteur Nutrition a adopté une stratégie intégrant la mise en œuvre des interventions d'urgence à effet immédiat ainsi que celles qui s'attaquent aux causes profondes de la malnutrition. Le secteur favorisera à la fois les interventions intégrées aux structures de santé ainsi que celles à base communautaire dans une approche multisectorielle avec renforcement de la redevabilité aux personnes affectées et de la protection transversale.

La réponse humanitaire pour la nutrition en situation d'urgence ciblera en 2023 prioritairement les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes vivant dans les zones les plus affectées par la malnutrition aiguë sur l'ensemble du territoire national.

Une attention particulière sera accordée aux zones instables, difficiles d'accès et celles qui ont accueillies des déplacés internes (Tillabéri, Maradi, Diffa et Tahoua). Notons que les déplacés internes représentent

1,4% de la cible, les réfugiés 1%, et la population hôte représente 97.6% y compris les personnes en situation de handicap (4%).

Cette cible prend en compte les catégories suivantes :

- ✓ 100 % des enfants atteints de malnutrition aiguë sévère (MAS) pour un traitement nutritionnel adéquat, soit 430 487 enfants de 6 à 59 mois ;
- ✓ 52% des enfants atteints de malnutrition aiguë modérée (MAM) pour une prise en charge nutritionnelle soit 750 000 ;
- ✓ 211 455 enfants de 6 à 23 mois recevront une supplémentation nutritionnelle préventive.

Les interventions de la nutrition en urgence seront intégrées au système de santé et dans les plateformes communautaires selon les directives nationales du Ministère de la Santé dans l'optique de renforcer l'existant et consolider la réponse entreprise pour une suite durable en lien avec le développement et le renforcement des systèmes existants (Approche Nexus).

La priorisation des zones ciblées a été réalisée au sein du secteur en tenant compte de plusieurs facteurs qui influent sur la vulnérabilité nutritionnelle en plus de la prévalence de la malnutrition aiguë. Ainsi, la carte de priorisation des zones reflète une convergence intersectorielle favorable aux actions intégrées et multisectorielles. Les critères suivants ont été utilisés : Les prévalences de la malnutrition Aiguë Sévère (MAS), basées sur les résultats de la SMART 2022. Les résultats de l'analyse « Integrated Phase Classification- Malnutrition Aiguë (IPC-MA) » ne seront disponibles qu'après mi-décembre 2022. Ils seront utilisés pour mieux prioriser les zones d'intervention lors de la mise en œuvre des interventions.

L'orientation de la stratégie de réponse pour le secteur Nutrition est fonction de l'analyse des besoins qui a été réalisée conjointement au cours de l'année 2022 avec les secteurs sensibles et contributeurs à la nutrition dont la santé, la sécurité alimentaire et EHA. Des activités initiées en 2022 seront poursuivies en 2023 pour leur consolidation et appropriation par les partenaires de mise en œuvre au niveau des formations sanitaires et dans la communauté.

Au cours de l'année 2023 les efforts du Secteur Nutrition se concentreront sur :

- ✓ Le renforcement de la coordination au niveau central et régional à travers l'appui du secteur pour l'organisation des réunions régulières de coordination et l'intégration de la nutrition dans les mécanismes de coordination existants, l'élaboration ou la mise à jour des plans de réponse aux urgences ainsi que de la mise à jour régulière de la cartographie des intervenants et des interventions.
- ✓ Le dépistage précoce et la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère de façon intégrée dans le paquet minimum des soins de santé primaire ;
- ✓ Le dépistage communautaire et le référencement dans les structures de santé des cas de malnutrition aiguë chez les enfants de 6 à 59 mois ;
- ✓ La recherche active des cas de malnutrition aiguë à travers des campagnes de dépistage de masse dans les communautés et des visites à domicile, la détection précoce de la malnutrition au sein des ménages à travers la stratégie de « PB-mère » ;
- ✓ La surveillance à travers le renforcement du système de surveillance nutritionnelle et la conduite des évaluations nutritionnelles de qualité dans les zones affectées par un choc humanitaire. De nouvelles approches seront explorées et introduites pour simplifier le traitement de la MAS sans complication et de la MAM chez les enfants de 6 à 59 mois en vue de continuer d'améliorer la couverture du programme, la qualité de la prise en charge, d'assurer le continuum des soins et de réduire les coûts de la prise en charge (coût-efficacité).
- ✓ Le renforcement des capacités du gouvernement par les membres du secteur va continuer d'être encouragé et soutenu, principalement sur les capacités techniques et managériales des agents de santé, des relais communautaires et de la communauté pour une meilleure gestion des problèmes de santé.

Les structures sanitaires seront dotées en matériels et équipements pour une meilleure qualité de la prise en charge, selon les besoins identifiés. L'approvisionnement en intrants nutritionnels sera fait au niveau national et décentralisé avec l'appui des partenaires du secteur à tous les niveaux.

C'est également le cas de la modalité de transfert monétaire qui sera progressivement prise en compte dans la réponse du Secteur Nutrition pour la prévention de la malnutrition des enfants de 6 à 23 mois dans certaines zones. L'appui pour soutenir la subsistance des accompagnants pendant le séjour des enfants en hospitalisation sera aussi considéré.

En coordination avec les districts sanitaires la stratégie d'intervention en clinique mobile sera priorisée et utilisée pour répondre aux besoins des personnes affectées vivant dans des zones spécifiques isolées et des localités spécifiques distantes des services sanitaires. Aussi cette stratégie permet d'améliorer l'accès pour les accompagnants d'enfant plus âgés ou en situation de handicap ne pouvant pas atteindre les unités de prise en charge fixe. Le secteur continuera également de travailler avec le RRM pour le renforcement de la veille humanitaire et la surveillance nutritionnelle à travers des enquêtes comme les SMART et le dépistage nutritionnel. L'approche CMAM Surge sera également mise à profit en période de pic pour mieux faire face à l'afflux des enfants malnutris dans les structures sanitaires.

Pour la prévention de la malnutrition, les activités seront renforcées dans les communautés chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et les femmes allaitantes (FEFA). Ces activités concerneront la communication interpersonnelle et cibleront les FEFA des enfants de moins de 2 ans aux pratiques d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) en situation d'urgence, l'organisation de séance de counseling pour les mères d'enfants de moins de 24 mois en ANJE, la distribution de rations de protection aux enfants de 6 à 23 mois, la promotion des bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ANJE en particulier en situation d'urgence.

En vue de favoriser l'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants et des femmes, une meilleure coordination et à une programmation conjointe seront de rigueur à travers des paquets d'interventions

multisectorielles ciblant les populations vulnérables. A cet effet, le cadre de référence est le Plan National de Sécurité Nutritionnelle 2021-2025.

Ces paquets d'interventions vont concerner les secteurs de la Santé, de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement, de la Sécurité Alimentaire, VBG ou la protection.

- ✓ L'approche « *WASH in Nut* » sera renforcée afin d'assurer de bonnes conditions d'hygiène dans les structures de prise en charge ainsi que l'approvisionnement en eau potable dans les centres de santé et dans la communauté en lien avec le Cluster EHA.
- ✓ Pour anticiper la dégradation de l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans pendant la période de soudure. L'assistance du Cluster Sécurité Alimentaire et moyens d'existences avec des semences et en cash pendant la période de soudure permettra aux ménages vulnérables de faire face aux besoins nutritionnels des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes.
- ✓ La santé : Le couplage des activités de vaccination, de dépistage et de supplémentation en vitamine va permettre d'améliorer la couverture des interventions et la prévention de la malnutrition. Mais également le renforcement du suivi de la femme enceinte, son accouchement assisté par un personnel qualifié et la mise au sein précoce du nouveau-né sont également des interventions contribuant à réduire le fardeau de la malnutrition.
- ✓ Protection : le soutien psychosocial des enfants, adolescents, femmes enceintes ou allaitantes et des mères d'enfants de moins de 5 ans victimes de violence basée sur le genre incluant le viol et leur intégration communautaire, la prévention et dépistage de la malnutrition dans les espaces accessibles, la mise en place de services spécifiques pour les personnes victimes de VBG et les personnes en situation de handicap ainsi que la formation des prestataires de nutrition de première ligne dans la sensibilisation et divulgation/référencement des cas de VBG, la stimulation psychologique et motrice des enfants admis dans les centres de récupération nutritionnels des hôpitaux.

La formation continue sur la protection transversale va concerner le personnel de santé et les relais communautaires ainsi que l'intégration des standards minimum de protection dans les formations de nutrition en situation d'urgence.

Les inégalités de prises de décision et d'autonomie, en particulier pour les femmes et les enfants, peuvent mener à une inégalité d'accès aux soins de santé et de nutrition et entraîner un impact négatif sur leur état nutritionnel. Le Secteur Nutrition continuera de renforcer l'approche genre afin de répondre aux besoins spécifiques de cette couche vulnérable de femmes, de filles, de garçons et d'hommes. Un effort particulier sera fait pour améliorer la collecte des données de routine et d'enquête de façon désagrégée par sexe et âge en vue de pouvoir identifier les couches les plus vulnérables et de mesurer les effets de nos interventions de façon aussi désagrégée que possible afin de pouvoir répondre aux besoins spécifiques de toutes les catégories. En outre, un renforcement de capacité des acteurs sera fait en matière d'intégration de l'approche genre aux programmes nutrition.

En 2023, le Secteur Nutrition va renforcer la mise en œuvre de l'approche de la redevabilité envers les populations affectées. Cela se fera à travers le renforcement du mécanisme de remontée des données des feedbacks et plaintes communautaires les plus adaptées en fonction des zones d'interventions et des groupes ciblés, par le renforcement des capacités des partenaires du secteur dans l'installation et la gestion des mécanismes de feedbacks et plaintes, par des analyses au niveau du secteur afin d'adapter les approches et de les simplifier pour une meilleure réactivité du mécanisme de remontée et de feedbacks des plaintes aussi bien à travers les services de nutrition que par les communautés.

Le secteur va s'assurer de la complémentarité des interventions avec les différents acteurs de développement pour que la stratégie de réponse du secteur soit complémentaire et non duplicative et veillera à tenir compte des autres réponses déjà en cours par les acteurs de relèvement précoce/développement.

L'approche nexus sera transversale aux différentes actions mises en œuvre aussi bien pour la réponse de la nutrition en situation d'urgence que pour le renforcement de la résilience et de la nutrition au cœur du développement communautaire. Un accent particulier sera également mis sur le renforcement des capacités de la partie nationale en coordination des réponses d'urgence ainsi que le renforcement des systèmes locaux à différentes échelles. Une synergie sera développée avec les partenaires intervenant dans la lutte contre la malnutrition chronique. Le lien entre les interventions de protection sociale et la production locale de farines infantiles fortifiées seront améliorés pour faciliter l'accès des populations les plus vulnérables à ces farines fortifiées.

La participation aux réunions du Comité Technique de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle et du Groupe de Travail du UNSDCF faciliteront le lien entre les interventions d'urgence et de développement.

La cartographie des interventions d'urgence et de développement sera mise à jour pour identifier les zones de convergence et les possibilités de complémentarité d'actions.

La participation au plaidoyer auprès des acteurs (Gouvernement, ONG, structures privées, agence des Nations Unies) et bailleurs de développement pour orienter les investissements et activités dans les zones à crise chronique. En outre, en collaboration avec la cellule nutrition et avec le comité de communication et de plaidoyer au HC3N et sous la présidence de la direction de la nutrition au MSP/P/AS, le Groupe Technique de Travail (GTT) Plaidoyer aidera à suivre les actions de plaidoyer en faveur de la nutrition dans le cadre de la mise en œuvre du PNSN 2021-2025 et de la feuille de route pour la reprise graduelle par l'état des financements pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère. En collaboration avec les réseaux du mouvement « *Scaling up Nutrition* » (SUN) et les autres plateformes de plaidoyer, ce groupe soutiendra un plaidoyer pour plus de financement durable dans la prévention des différentes formes de malnutrition.

Méthodologie de ciblage

L'outil utilisé pour le calcul du PiN nutrition est le Nutrition Humanitarian Need Analysis Calculator. Les données utilisées sont :

- ✓ Population 2023 par tranche d'âge ;
- ✓ Les prévalences chez les enfants et les FEFA de MAG, SAM, cMAG, cSAM, anémie, malnutrition chronique, allaitement exclusif, diversité alimentaire, fréquence de consommation alimentaire, taux de mortalité et taux brute de mortalité ;
- ✓ Le scénario utilisé pour le Niger est le scénario 2 car le taux de MAG est supérieur à 10% ;
- ✓ Les couvertures des programmes de PCIMA ;
- ✓ Les facteurs de correction d'incidence pour SAM et MAM.

Après avoir saisi toutes ces données dans le fichier de calcul, les PiN sont automatiquement générés par programme avec un total des PiN de tous les programmes.

Ensuite selon le contexte, on choisit les PiN liés aux interventions que couvre le pays et les cibles selon les ressources mobilisables.

Le ciblage pour la prise en charge des enfants malnutris aigus sévères dans les CRENAS et CRENI est de 100% des enfants de 6 à 59 mois à l'échelle nationale. Parmi le nombre total de cas de MAS, il est estimé que 15% seront dans les CRENI.

Pour l'assistance alimentaire des accompagnants des enfants hospitalisés pour MAS avec complications, la cible couvre les six régions les plus vulnérables à l'insécurité nutritionnelle (Agadez, Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder).

Pour les activités liées à la MAM, la cible inclut seulement 45% des enfants de la tranche d'âge de 6 à 59 mois avec un focus sur les enfants de 6 à 23 mois pour la supplémentation préventive. Les cibles couvrent aussi les six régions les plus vulnérables (Agadez, Diffa, Maradi, Zinder, Tahoua, Tillabéri) en plus du district de Dogondoutchi dans la région de Dosso.

Enfin, le nombre d'enfants de 6 à 23 mois qui bénéficieront du programme de supplémentation préventive est déterminé sur la base des ménages pauvres et très pauvres recevant une assistance alimentaire sur le territoire national.

Coût de la réponse

Les coûts ont été calculés de manière estimative, sur la base des coûts déjà connus des programmes, concernant les intrants divers (intrants nutritionnels et alimentaires, médicaments pour traiter les complications de la MAS, matériels, etc.) et leur acheminement, les coûts d'enquête, de supervision, de suivi et d'évaluation des programmes, des activités de formation et de promotion, ainsi que les coûts de ressources humaines et de coordination sectorielle.

Le coût de la réponse s'estime d'une part pour les activités préventives et d'autre part pour les activités de prise en charge de la malnutrition.

- ✓ Coût de la prise en charge d'un enfant malnutris aigue sévère est estimé à **120\$ US** ;
- ✓ Coût des activités de prévention de la malnutrition (sensibilisation sur l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) et dépistage communautaire) estimé à **30\$ US** ;
- ✓ Coût des activités de prise en charge de la Malnutrition Aiguë Modérée chez les enfants estimé à **37\$ US** ;
- ✓ Coût du blanket feeding par enfant estimé à **35\$ US**.

Suivi

Les activités menées par les différents partenaires dans le domaine de la nutrition, seront suivies de façon permanente conformément aux normes et les standards en vigueur dans le protocole national de Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aiguë (PCIMA) et selon les normes SPHERE. Pour l'année 2023, la collecte mensuelle des données y compris celui du niveau communautaire se poursuivra à travers la plateforme District Health Information Software (DHIS2) sous le leadership du Ministère de la Santé.

Le nombre d'enfants recevant la supplémentation préventive et le nombre d'accompagnantes bénéficiant d'une assistance alimentaire sera documenté et partagé par le PAM.

L'analyse des informations est réalisée à chaque niveau de mise en œuvre et validée par la Direction de la Nutrition. Les informations seront publiées sous forme de bulletin hebdomadaire et cela permet de suivre les indicateurs du secteur.

Le monitoring régulier de la réponse sera assuré par l'équipe de la coordination du groupe technique sous la présidence de la DN, du co-coordonateur du GTN, le co-facilitateur ainsi que le spécialiste en gestion de l'information, par l'analyse des données fournies à travers le 5W et le bulletin trimestriel produit.

Les visites terrains se feront dans les 6 régions prioritaires avec un accent particulier aux districts en situation d'urgence humanitaire. Les données de suivi des cibles de prise en charge MAS et MAM seront collectées mensuellement à travers le DHIS2 et des missions d'évaluation et d'analyse en région seront effectuées.

Avec l'appui du groupe de travail « Nutrition en Urgence », composé des agences des Nations Unies et des ONG œuvrant dans la nutrition, le GTN, poursuivra la réalisation de la cartographie opérationnelle ainsi qu'une analyse de couverture et des gaps mise à jour régulièrement.

Les rencontres trimestrielles du GTN au niveau national et au niveau régional se tiendront dans les 6 régions prioritaires (Maradi, Zinder, Tahoua, Diffa, Tillabériet Agadez).

Objectif Sectoriel OC1

D'ici 2025, les acteurs aux niveaux central, régional et local ont renforcé leurs capacités de coordination sectorielle et intersectorielle, de gestion des systèmes d'information, de préparation et réponse aux urgences nutritionnelles

BESOIN
-

CIBLE
6k

Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.2		BASELINE	BESOIN	CIBLE
INDICATEURS	# de plans de préparation et de réponse aux crises nutritionnelles disponibles	-	-	6k
	# de réunions GTN et GTSN	-	-	6k
	# d'enquêtes CCPM	-	-	6k
	# d'enquêtes SMART	-	-	6k

Objectif Sectoriel OC2

D'ici 2025, la détection précoce et la prise en charge nutritionnelle des filles et des garçons de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes atteints de malnutrition aiguë est assurée

BESOIN
-

CIBLE
750k

Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.2		BASELINE	BESOIN	CIBLE
INDICATEURS	# d'accompagnants CRENI recevant une aide alimentaire	-	-	63k
	# d'enfants de 6 à 23 mois admis pour MAM dans les CRENAM	-	-	750k
	# d'enfants de moins de 5 ans admis pour MAS dans les CRENAS et CRENI	-	-	430k

Objectif Sectoriel OC3

D'ici 2025, la prévention de la malnutrition aiguë et chronique chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes en âge de procréer est assurée à travers les approches multisectorielles

BESOIN
-

CIBLE
209k

Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.2		BASELINE	BESOIN	CIBLE
INDICATEURS	# d'enfants de 6 à 23 mois ayant reçu la supplémentation nutritionnelle préventive (blanket feeding)	-	-	209k



3.5 Protection

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC UN HANDICAP
1,5M	829,0k	50,4%	56,2%	4,2%
FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS		
73,9M	37	48		

Objectifs

- Objectif sectoriel protection 1** : D'ici 2025, les personnes dans les besoins urgents de protection bénéficient de réponses humanitaires adaptées et axées sur la centralité de la protection. (SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1, SP3.2 et SP3.3)
- Objectif sectoriel protection 2** : D'ici 2025, les personnes affectées jouissent d'un environnement de protection à base communautaire soutenu par les services essentiels renforcés, sûrs et accessibles. (SP2.1)
- Objectif sectoriel protection 3** : D'ici fin 2025, les personnes et communautés affectées par les crises sont résilientes, moins exposées aux risques de protection et cohabitent en parfaite harmonie. (SP3.1 et SP3.3)

Pour répondre aux besoins priorités, le Cluster Protection soutiendra les activités en lien avec le monitoring de protection, les évaluations et analyses de protection, la réponse à travers le renforcement des mécanismes communautaires et de redevabilité, les systèmes de référencement et l'accès aux services de prise en charge de protection et intersectoriels appropriés. Un accent sera aussi mis sur les activités de prise en charge psychosociale des populations affectées. Les sensibilisations, le renforcement de capacité, l'appui à la documentation civile ainsi que le plaidoyer seront également renforcés pour améliorer l'environnement protecteur. Le Cluster Protection en relation étroite avec ses sous-clusters (Violences Basées sur le Genre, Protection de l'enfance, Lutte Anti-Mine et Logement, Terre et Biens) assurera la coordination et la complémentarité de toutes ces interventions.

Stratégie de réponse

Le Cluster Protection vise à renforcer la centralité de la protection comme un objectif collectif dans l'action humanitaire, à contribuer à la réduction de la vulnérabilité et à l'amélioration de la capacité de résilience des populations exposées aux risques de protection par le renforcement des actions de prévention et de réponse, notamment via une mise à l'échelle des capacités de prise en charge des cas individuels de protection.

Il veillera aussi à la prise en compte de la transversalité et de l'intégration de la protection dans les autres secteurs à travers l'accès dans la sécurité et la dignité aux services, notamment des personnes à besoins spécifiques, et continuera de privilégier l'approche communautaire afin d'impliquer les membres de la communauté et les PDI (pendant et après le déplacement) dans la définition de leurs besoins prioritaires, selon l'âge, le genre et la diversité. La recherche des solutions adéquates et durables des personnes déplacées internes sera privilégiée et le

cluster veillera à l'existence de mécanismes prenant en compte les PSEA et la redevabilité dans toutes les interventions humanitaires. Au vu du contexte du Niger caractérisé par les violences des groupes armés non étatiques et des catastrophes naturelles, le Cluster Protection développera des liens plus étroits avec certains secteurs tels que la sécurité alimentaire, abris et biens non alimentaire, éducation, santé et EHA pour une réponse multisectorielle. Des activités conjointes seront entreprises, des référencements en vue d'une meilleure complémentarité. En outre, le Cluster Protection produira les analyses, recommandations et argumentaires permettant à l'EHP d'être alertée et de prendre les décisions stratégiques au regard des problèmes critiques de protection qui appellent son niveau d'intervention en conformité avec la stratégie de protection de l'EHP

Le CASH représente une des modalités d'interventions efficaces permettant de rétablir la dignité et l'autonomisation des personnes, à travers la liberté de choix qui leur est donnée sur la hiérarchisation de leurs besoins prioritaires. Les modalités cash et/ou en nature seront donc conjointement utilisées dans la réponse protection. Cependant, l'utilisation du cash peut aussi générer par inadvertance certains risques de protection en augmentant la vulnérabilité liée au genre et d'autres risques comme le détournement, dans certaines circonstances. Une bonne conception du programme nécessite donc des analyses approfondies afin de prévenir et atténuer ces potentiels risques. Le Cluster Protection fournira l'expertise et le soutien technique nécessaire aux acteurs qui souhaitent utiliser la modalité cash afin d'assurer l'intégration des principes de protection.

En sus de ces deux modalités d'assistance, le cluster encouragera l'utilisation de la « *Protection par la présence* » – principe essentiel pour la prévention et la réduction des risques. Le Cluster Protection maintiendra le contact avec les acteurs de développement pour l'intégration de la protection dans leur secteur. Le partage d'information sur les besoins de protection, la réponse au manque d'accès aux services sociaux de base, la réforme et le soutien au système judiciaire ainsi que le renforcement des capacités des autorités locales dans l'optique d'une transition vers le développement sur le long terme seront renforcés.

Méthodologie de ciblage

La cible du Cluster Protection est définie seulement dans les départements présentant une sévérité de niveau 3 à 5. Les groupes de population ciblés sont les PDI, les retournés et la population hôte affectée. Les populations dans les zones de sévérité 2 et les réfugiés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la cible.

Le calcul de la cible est fait en appliquant un pourcentage aux nombres de personnes dans le besoin (PIN) de chaque département, selon les différents groupes de population concernés (les PDI et les retournés, 70%, 80% et 90%) ; la population hôte affectée 40%, 60% et 80%) et le niveau de sévérité du département (3, 4 et 5).

Coût de la réponse

Le coût de la réponse de protection planifiée est de **73 925 102\$ US**. Ce montant a été calculé en fonction des besoins identifiés dans l'Aperçu des Besoins Humanitaires (HNO) 2023 et des capacités opérationnelles actuelles des membres du Cluster Protection et des sous-clusters, à la suite des projets validés sur la plateforme Project Module.

Suivi

Le suivi des activités du Cluster Protection et ses sous-clusters se fera à travers des indicateurs qui seront collectés et rapportés mensuellement par les acteurs de protection en vue de renseigner le niveau de réalisation. Ce suivi se fera avec différents outils tels la Matrice Harmonisée des Réalisations (MHR), la matrice des indicateurs et de formation protection du cluster, les rapports de monitoring de protection, les évaluations rapides de protection, les analyses « *Do no harm* » ainsi que le Gender-Based Violence Information Management System (GBVIMS). Une analyse trimestrielle des performances de la mise en œuvre sera faite à travers des données relatives aux réalisations des acteurs collectées sur une base mensuelle. Des missions conjointes de suivi, des évaluations du cluster et acteurs de protection dont la partie gouvernementale seront organisées afin de ressortir les bonnes pratiques, les gaps, et s'assurer de la qualité et de l'accessibilité des interventions pour s'imprégner de l'état d'avancement

des activités sur terrain ainsi que de leur pertinence. Des formations des acteurs de protection ainsi qu'un support technique fourni par le cluster et ses sous-clusters renforceront davantage la qualité et la redevabilité envers les populations affectées. Les

sensibilisations des communautés sur l'utilisation des mécanismes des feedbacks communautaires pour dénoncer les EAS et autres formes d'abus seront encouragées.

Objectif Sectoriel OC1		BESOIN	CIBLE
D'ici 2025, les personnes dans les besoins urgents de protection bénéficient de réponses humanitaires adaptées et axées sur la centralité de la Protection		-	40k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1, SP3.2 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# des rapports d'évaluation de protection produits et publiés	-	-
	# des rapports/bulletins mensuels analytiques des tendances de monitoring de protection produits et diffusés	-	-
	% des PDI enregistrées/recensées	-	-
	# des cas de référencement effectués	-	-
	# de personnes bénéficiant d'un appui en information, conseils et assistance légales et juridiques	-	-
	# de personnes recevant des documents civils en raison d'un soutien et d'une facilitation	-	-
	# de PBS identifiées et informées sur les services essentiels	-	-
	# de PBS prises en charge/assistées en biens/BNA, cash et bons à valoir	-	-
	# de personnes atteintes avec les activités psychosociales pour traumatisé	-	-
% de plans stratégiques sectoriels évoquant la centralité de la protection	-	-	

Objectif Sectoriel OC2		BESOIN	CIBLE
D'ici 2025 les personnes affectées jouissent d'un environnement de protection à base communautaire soutenu par les services essentiels renforcés, sûrs et accessibles		-	10k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# d'acteurs formés sur la protection transversale, la redevabilité et PSEA	-	-
	# d'autorités et membres de la société formés et sensibilisés sur les sujets liés à la protection	-	-
	# des réunions de coordination protection effectuées	-	-
	# d'actions de plaidoyer menées auprès des services compétents en faveur des victimes de violations de droits humains	-	-

Objectif Sectoriel OC3		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les personnes et communautés affectées par les crises sont résilientes, moins exposées aux risques de protection et cohabitent en parfaite harmonie		-	300k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.1 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de mécanismes communautaires redynamisés/mis en place/suivis/renforcés	-	-
	# de personnes atteintes avec les activités de sensibilisation sur la protection	-	-
	# de personnes atteintes avec les activités de cohésion sociale	-	-
	# des missions conjointes de redevabilité suivis/effectués	-	-

Sous-Cluster **Protection de l'Enfant**

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC UN HANDICAP
842,8k	504,4k	49,8%	100%	4,2%
FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS		
13,2M*	24	35		

*Fonds requis incluant la Réponse aux réfugiés: 15,3M

Objectifs

- Objectif sectoriel CP 1 :** D'ici fin 2025, les enfants (filles et garçons) dans les départements aux besoins accrus, jouissent des mesures préventives qui promeuvent un environnement protecteur. (SP2.1)
- Objectif sectoriel CP 2 :** D'ici fin 2025, 60% des enfants (filles et garçons) des groupes les plus vulnérables (handicapés, déplacés, ENA/ES, EAFGA, enfants victimes des violences y compris les VBG) dans les départements aux besoins urgents, accèdent aux services de prise en charge adaptée à leurs besoins. (SP2.1)
- Objectif sectoriel CP 3 :** D'ici fin 2025, les capacités des services/acteurs ainsi que de la communauté sont renforcées pour prévenir et répondre aux besoins des enfants dans les départements aux besoins accrus. (SP3.1 et SP3.3)

Stratégie de réponse

La stratégie d'intervention du secteur de la protection de l'enfant vise à renforcer (1) le plaidoyer et l'engagement communautaire pour la prévention des violations des droits des enfants (y compris les violations graves du fait du conflit armé), (2) l'accès conséquent de la réponse aux enfants affectés, surtout les plus vulnérables et (3) les capacités des acteurs et de la communauté à apporter une réponse adaptée aux contextes géographiques et à la carte des vulnérabilités.

Considérant les risques majeurs sur les enfants, liés au contexte sécuritaire actuel du Niger, le monitoring et évaluation réguliers de la situation de protection de

l'enfant constitue un axe important pour la production des analyses favorisant la prévention et un plaidoyer efficace en faveur des enfants. Les communautés seront engagées dans des actions de prévention des risques/violations des droits des enfants dans leurs milieux à travers des sensibilisations individuelles ou de masse sur les droits et la protection des enfants. Afin de faire face aux défis d'accès et accroître la redevabilité en termes de réponse aux besoins urgents, surtout aux besoins conséquents de santé mentale et soutien psychosocial, l'approche des interventions mobiles et le renforcement des capacités endogènes seront de plus en plus développées. Des interventions et plaidoyers pour lutter contre le mariage des enfants/précoce seront renforcés pour contribuer aux initiatives du gouvernement et des agences de développement pour accélérer les efforts visant à lutter contre les mariages des enfants. La collaboration avec le Sous-Cluster VBG pour mettre en place une cartographie conjointe des services favorisant l'accès à la réponse pour les filles/garçons, hommes et femmes est également utile. Un focus sera mis sur les mécanismes communautaires étant un axe important pour améliorer le système de protection de l'enfant et par conséquent assurer la durabilité de la réponse aux besoins des enfants dans les zones d'intervention.

Les activités indicatives suivantes ont été retenues par le Sous-Cluster Protection de l'Enfant pour contribuer à l'atteinte des objectifs sectoriels répondant ainsi aux besoins de 504 422 enfants, soit 60 % du PIN (843 076 enfants) :

- ✓ Monitoring et évaluations rapides/analyse de la situation de protection de l'enfant dans les contextes humanitaires en vue d'un plaidoyer et une réponse programmatique adaptés ;

- ✓ Sensibilisation des communautés pour prévenir les risques de protection, renforcer leur résilience aux chocs et faciliter la création d'un environnement protecteur ;
- ✓ Réponse rapide adaptée aux enfants affectés par les conflits armés, y compris l'accès aux opportunités de réintégration communautaire ;
- ✓ Appui à l'accès aux services de santé mentale et soutien psychosocial aux enfants vulnérables grâce aux approches novatrices répondant au défi de couverture géographique des besoins ;
- ✓ Formation/appui technique et institutionnel aux acteurs clés de la protection de l'enfance et des acteurs endogènes pour développer des interventions mobiles en urgence ;
- ✓ Renforcement des services/mécanismes de protection de l'enfance au niveau local : Comité Villageois de Protection de l'Enfant (CVPE), Points focaux de la Direction Régionale de la Protection de l'Enfant (DRPE) en vue de la prévention et réponse aux violences, abus, exploitation et négligence dans le respect des normes standards et politiques de protection ;
- ✓ Plaidoyer auprès des services compétents en faveur des enfants à risque et/ou victimes d'abus, violence, exploitation et négligence (ex. mariages forcés/ou mariage d'enfants, enlèvements à des fins d'exploitation pour le travail ou sexuelle, détentions, recrutement, etc.).
- ✓ Renforcement du monitoring, rapportage des violations graves des droits des enfants en situation des conflits armés en vue d'une réponse programmatique adaptée aux enfants victimes.
- ✓ Sensibiliser les communautés sur l'utilisation des mécanismes des feedbacks communautaires pour dénoncer les EAS et autres formes d'abus faites aux enfants.

Par ailleurs, la mise en place des activités conjointes avec d'autres secteurs notamment des évaluations conjointes protection de l'enfant – VBG - Éducation - favorisera l'intersectorialité à travers des interventions ciblées. En particulier, avec le Cluster Éducation, en réponse aux résultats du rapport d'évaluation conjointe des besoins (Education-Protection) dans les centres de regroupement d'écoles effectué en juin 2022,

des interventions conjointes seront conduites en 2023. Le système de référencement des enfants aux fins d'une réponse adaptée aux besoins est un des points d'intersection entre les activités de protection de l'enfant pour renforcer la multisectorialité de la réponse et enfin contribuer aux différents objectifs stratégiques. Grâce à la gestion des cas d'une part et les activités de soutien psychosocial organisées dans des milieux ouverts d'autre part, des enfants et/ou familles vulnérables seront référés vers différents types de réponse (médicale/nutritionnelle, VBG, éducation et ABNA). Par ailleurs, le plaidoyer auprès de divers services de réponse favorisera la complémentarité de la réponse aux besoins multidimensionnels des enfants ciblés par le Secteur Protection de l'Enfant.

Les transferts monétaires reconnus comme modalité d'intervention plus souples et digne de fournir l'aide, se feront sur la base du MEB révisé en octobre 2022. Il s'agit principalement du référencement (frais de transport, de subsistance), de la prise en charge transitoire en famille d'accueil, du kit de dignité/hygiène, de l'appui aux activités de réintégration socio-économiques. Cette modalité contribue donc à prévenir les risques liés à la protection des enfants dans les situations humanitaires mais aussi le développement des mécanismes d'adaptation négatifs des enfants et leurs familles (mariages d'enfants, travail d'enfants). Par ailleurs, le Sous-Cluster Protection de l'Enfant collaborera avec d'autres clusters (Éducation, Nutrition, VBG, Santé, Sécurité Alimentaire) ainsi que le MSCWG dans le cadre des évaluations des besoins, l'existence et l'ampleur des obstacles économiques à l'accès aux biens et services essentiels.

Méthodologie de ciblage

Pour déterminer les enfants dans le besoin (HNO 2023), l'agrégation des données a été faite du niveau départemental vers le niveau régional.

Les zones géographiques sont identifiées sur base des mouvements des populations d'abord et ensuite la sévérité en fonction du pourcentage de ménages avec un enfant mineur vivant en dehors du ménage soit pour raison du travail, soit pour rejoindre un groupe armé, soit enlevé, soit disparu et sans nouvelles, soit séparé de la famille lors d'un déplacement/conflit, soit pour raison de mariage ou abandon scolaire.

Tous les enfants déplacés internes (PDI), réfugiés et retournés sont considérés dans le besoin. La population hôte dans le besoin est par contre calculée en appliquant le pourcentage des personnes déplacées (PDI, réfugiées et retournées) sur la population totale dans le département (Ex : 52,3% des personnes déplacées dans le département de Tillabéry veut dire d'inclure 52,3% de la population hôte du même département, dans le besoin).

Le calcul des enfants ciblés pour la réponse a été fait en appliquant le pourcentage du nombre de personnes dans le besoin (PIN) du département en fonction de l'échelle suivante : 80% pour les départements avec niveau de sévérité 5, 65% pour le niveau de sévérité 4, 50% pour le niveau de sévérité 3, 35% pour le niveau de sévérité 2 et 20 % pour le niveau de sévérité 1. Les départements à niveau de sévérité 1 et 2 sont pris en compte pour la réponse aux besoins des enfants migrants. Outre la sévérité, pour certains départements, l'accès, la présence des acteurs et le

jugement d'experts sont pris en compte pour agir sur le pourcentage de la cible.

Ainsi, à l'issue de la méthodologie utilisée, 60% des enfants dans le besoin sont ciblés pour la réponse en 2023.

Coût de la réponse

Compte tenu des disparités des réalités conjoncturelles aggravées par le contexte sécuritaire dans les différentes régions ciblées, le Sous-Cluster Protection de l'Enfant a utilisé l'approche des coûts basé par projet, tel que validé dans la plateforme project module. La référence a donc été faite aux besoins identifiés dans l'aperçu des besoins humanitaires 2023 et des capacités opérationnelles actuelles des membres du sous-cluster.

Cette approche a consisté à l'examen des projets et permet de s'assurer que les coûts sont conformes au plan d'intervention de chaque projet. Ainsi le coût total pour 504 422 enfants revient à **15 312 506\$ US**.

Objectif Sectoriel OC1		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les enfants (filles et garçons) dans les départements aux besoins accrus, jouissent des mesures préventives qui promeuvent un environnement protecteur		-	504k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1		BASELINE	BESOIN
	# de rapports d'évaluation rapide et analyses de protection de l'enfant publiés	-	20
INDICATEURS	# d'enfants et adultes bénéficiant des sensibilisations sur la protection de l'enfant	-	504k
	# d'actions de plaidoyer menées auprès des services compétents en faveur des enfants à risque et/ou victimes d'abus, violence, exploitation et négligence	-	5
Objectif Sectoriel OC2		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, 60% des enfants (filles et garçons) des groupes les plus vulnérables (handicapés, déplacés, ENA/ES, EAFGA, enfants victimes des violences y compris les VBG) dans les départements aux besoins urgents, accèdent aux services de prise en charge adaptée à leurs besoins		-	161k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1		BASELINE	BESOIN
	# d'ENA/ES, enfants déplacés, enfants victimes des violations graves /1612, EVVS, etc.) désagrégé par type, sexe, âge ayant bénéficié des services de protection de l'enfant	-	60k
INDICATEURS	# d'enfants vulnérables ayant accès à des services de santé mental et/ou soutien PSS	-	161k

Objectif Sectoriel OC3

D'ici fin 2025, les capacités des services/acteurs ainsi que de la communauté sont renforcées pour prévenir et répondre aux besoins des enfants dans les départements aux besoins accrus

BESOIN
-

CIBLE
300

Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.1 et SP3.3

BASELINE

BESOIN

CIBLE

INDICATEURS

d'acteurs clés de protection de l'enfant formés sur des thématiques de Protection de l'Enfant en situation d'urgence

-

-

300

des structures et mécanismes de protection de l'enfance qui bénéficient de renforcement des capacités

-

-

100

NIAMEY/NIAMEY, NIGER

Site de relogement des sinistrés des inondations de 2020, août 2022.

Crédit : OCHA/Abdoulaye Hamani



Sous-Cluster **Violences Basées sur le Genre**

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC UN HANDICAP
828,8k	473,4k	50,4%	56,2%	4,2%
FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS		
37M*	23	31		

*Fonds requis incluant la Réponse aux réfugiés: 37,9M

Objectifs

- Objectif sectoriel VBG 1** : D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons et personnes âgées (y compris les handicapés) dans le besoin ont accès à des services de prise en charge holistique de qualité dans le respect des normes de sécurité, respect, confidentialité et de dignité. (SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1 et SP3.1)
- Objectif sectoriel VBG 2** : D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons et personnes âgées (y compris les handicapés) affectés par les crises vivent dans un environnement de protection exempt de toute forme de violences, abus et exploitation sexuelles. (SP1.3 et SP3.2)
- Objectif sectoriel VBG 3** : D'ici fin 2025, les femmes, et filles survivantes de VBG bénéficient d'une réinsertion socioéconomique. (SP1.2, SP1.3, SP2.1 et SP3.1)
- Objectif sectoriel VBG 4** : D'ici fin 2025, le système de collecte de données et de gestion de l'information relative aux VBG est opérationnel dans les régions affectées par la crise. (SP1.2, SP1.3 et SP2.1)

Stratégie de réponse

La stratégie de réponse du Sous-Cluster VBG vise à renforcer : (i) l'accès à des services de prise en charge de qualité adaptés aux besoins des personnes survivantes de VBG ; (ii) la qualité et la disponibilité de l'information sur les incidents de Violences Basées sur le Genre sécurisée dans le respect des critères de confidentialité ; (iii) les mécanismes et dispositifs communautaires de prévention et de réduction des

risques de VBG chez les populations des régions, départements et communes affectés par la crise humanitaire au Niger en 2023. La stratégie veillera au respect et à l'application des principes et règles clés de : l'inclusion, la sécurité, la non-discrimination, le respect des droits et de la dignité des personnes ciblées, en tenant compte de leurs réalités socio-culturelles, dans un contexte d'insécurité. Compte tenu de : (i) la rareté et des difficultés d'accès à des services de prise en charge de qualité et l'information de qualité sur les conséquences des VBG et les recours disponibles; (ii), du tabou qui entoure les questions de VBG dans une société dominée par le patriarcat ; (iii) la crainte de représailles y compris les assassinats, enlèvements et autres agressions de la part des auteurs et leur complice ; (iv) la non application systématique des textes de lois insuffisantes existantes, la stratégie va faire le lien avec les autres secteurs stratégiques tel que la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire etc. Elle mettra en avant la participation et la responsabilisation des bénéficiaires et des acteurs locaux y compris les acteurs étatiques en vue de pérenniser les acquis dans les services et renforcer la résilience des communautés face à des futurs chocs. Les interventions du Sous-Cluster VBG se dérouleront dans un cadre coordonné et opportun pour les personnes survivantes de VBG et les personnes à risque de VBG parmi les populations affectées, (femmes, filles, garçons et hommes) y compris les personnes handicapées, les personnes âgées en vue de sauver leur vie et renforcer leur résilience face à de futurs chocs. De façon concrète le Sous-Cluster va collaborer avec les autres secteurs. Dans le secteur de l'éducation, les deux secteurs travailleront en commun pour la prévention des violences en milieu scolaire et la communication sur les mécanismes des référencement

et contre référencement ainsi que le renforcement des comités de vigilances en milieu scolaires dans les zones affectées ; enfin dans les secteurs de EHA et de la SECAL, l'accent sera mis en collaboration avec les acteurs de ces deux secteurs sur la prise en compte des femmes et des filles et des personnes handicapées dans les comités de distribution et de gestion des points de prestations communautaires et la réduction des facteurs de risques de violence basée sur le genre dans les interventions.

Le Sous-Cluster veillera à la prise en compte, dans tous les projets, des mécanismes de plainte et de feedback qui seront mis en place pour une meilleure implication des populations dans les interventions afin de garantir la transparence, l'adaptabilité aux besoins des populations et une assurance qualité des prestations pour matérialiser la redevabilité envers les populations affectées (AAP).

Dans toutes les régions d'intervention, le Sous-Cluster veillera à faire le lien avec les interventions en cours et à venir soit pour servir de levier pour des programmes plus importants ou renforcer les interventions en cours dans la qualité et la couverture tout en renforçant les compétences et capacités techniques des acteurs étatiques des communautés.

Dans le souci de garantir les principes directeurs de respect, de sécurité, non-discrimination et confidentialité ainsi que le grand principe humanitaire du « *Do no harm* », le Sous-Cluster offrira la possibilité des prestations en nature ou via des transferts monétaires (en espèce ou sous forme de coupons), comme partie intégrante d'une réponse multisectorielle en fonction de la faisabilité et de l'opportunité de chaque type d'assistance.

Pour apporter la réponse à la cible retenue de 473 371 personnes dont : (i) les moins de 18 ans (132 071 garçons et 133 964 filles) (ii) les personnes adultes 18-59 ans (93 254 hommes et 94 674 femmes), (iii) les personnes âgées de plus de 59 ans (9 467 hommes et 9 947 femmes) le Sous-Cluster a retenu les quatre principales activités clés suivantes :

- ✓ Mise en place ou redynamisation et appui aux structures communautaires de prévention et mitigation des risques de VBG incluant les femmes, les filles, les hommes et les garçons ;

- ✓ Renforcement des capacités d'accueil et de prise en charge adaptée des survivantes de VBG y compris pour les enfants et adolescent(e)s, les personnes âgées et les personnes handicapées ;
- ✓ Appui aux survivantes des VBG et personnes à risques : femmes, filles et adolescente pour le développement des activités d'AGR y compris l'insertion socioprofessionnelle dans les régions plus affectées ;
- ✓ Assurer la collecte et la gestion des données par l'outil de gestion de l'information sur les VBG dans des régions affectées.
- ✓ Sensibiliser les communautés sur l'utilisation des mécanismes des feedbacks communautaires pour dénoncer les EAS et autres formes d'abus.

Le Sous-Cluster continuera à privilégier l'approche communautaire et le renforcement des services étatiques pour assurer de manière permanente et dans la qualité les services aux personnes survivantes de VBG dans l'ensemble des régions affectées.

Méthodologie de ciblage

La cible est calculée en appliquant un pourcentage aux personnes dans le besoin (PIN) de chaque département. Ce pourcentage varie selon le niveau de sévérité et les différents groupes de population.

Pour les VBG, la cible est calculée juste dans les départements avec un niveau de sévérité 3 à 5, et les groupes de population concernés sont les Personnes Déplacées Internes (PDI) les retournés et la population hôte affectée. Outre la sévérité, pour certains départements, l'accès, la présence des acteurs et le jugement d'experts sont pris en compte pour agir sur le pourcentage de la cible.

SÉVÉRITÉ PAR DÉPARTEMENT	PDI	RETOURNÉ	NON-DÉPLACÉ
5	90%	90%	80%
4	80%	80%	60%
3	70%	70%	40%
2			
1			

Coût de la réponse

Le coût de la réponse à la Violence Basée sur le Genre planifiée est de **37 863 617\$ US**. Ce montant a été calculé en fonction des besoins identifiés dans le HNO et des capacités opérationnelles actuelles des membres du sous-cluster, à la suite des projets validés sur la plateforme Project Module.

Objectif Sectoriel OC1		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons et personnes âgées (y compris les handicapés) dans le besoin ont accès à des services de prise en charge holistique de qualité dans le respect des normes de sécurité, respect, confidentialité et de dignité		-	30k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1 et SP3.1		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	% des structures sanitaires dans les zones affectées offrant des services adaptés aux survivantes de VBG (sexe, âge) y compris les adolescents/adolescentes et les enfants	-	45%
	% des communes des régions affectées disposant des 4 services essentiels pour les survivantes et survivants de VBG respectueuses des principes de confidentialité, sécurité non-discrimination (Justice-Sécurité-Santé-Psychosocial)	-	75%
	# de personnes femmes et hommes y compris les enfants et adolescents/adolescentes atteintes avec au moins un service essentiel de qualité (psychosocial, santé, justice, sécurité, AGR)	-	30k
Objectif Sectoriel OC2		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons et personnes âgées (y compris les handicapés) affectés par les crises vivent dans un environnement de protection exempt de toute forme de violences, abus et exploitation sexuelles		-	300k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.3 et 3.2		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# des femmes, de filles, de garçons et d'hommes atteints avec les activités de sensibilisation sur les VBG et l'Abus et exploitation sexuelles	-	300k
	% des acteurs membre sous-cluster dont le personnel a signé le code de conduite PSEA/VBG	-	100%
	% des mécanismes communautaires en place intégrant les femmes, les filles, les hommes et les garçons pour la prévention des VBG/ESA fonctionnels	-	100%
Objectif Sectoriel OC3		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les femmes, et filles survivantes de VBG bénéficient d'une réinsertion socioéconomique		-	70%
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.2, SP1.3, SP2.1 et SP3.1		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	% des survivantes de VBG ayant bénéficié d'un appui en AGR et ou d'une insertion socioprofessionnelle	-	70%
Objectif Sectoriel OC4		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, le système de collecte de données et de gestion de l'information relative aux VBG est opérationnel des régions affectées par la crise		-	-
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.2, SP1.3 et SP2.1		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de rapports mensuel sur le GBVIMS produits et diffusés	-	12
	% des organisations prestataires de services VBG qui utilise le GBVIMS dans la gestion des cas	-	75%

Groupe de travail **Lutte Anti Mine**

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC UN HANDICAP
565,8k	243,1k	50,4%	56,2%	4,2%
FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS		
3,2M*	6	7		

*Fonds requis incluant la Réponse aux réfugiés: 3,7M

Objectifs

- Objectif sectoriel LAM 1** : D'ici fin 2025, 200 000 personnes à Diffa et Tillabéri vivant dans des zones impactées par la menace d'EEI/REG/ mines bénéficient d'éducation aux risques liés à la menace explosive et adoptent un comportement sans danger, réduisant ainsi le risque d'incidents. (SP1.1, SP1.3 et SP2.1)
- Objectif sectoriel LAM 2** : D'ici fin 2025, 75% des victimes d'EEI, REG et mines enregistrées sont référencées vers un centre de santé pour une prise en charge médicale et/ou psychosociale. (SP2.1)

Stratégie de réponse

La menace grandissante des engins explosifs, en particulier des Engins Explosifs Improvisés (EEI), risque d'aggraver les vulnérabilités existantes, de réduire la liberté de mouvement déjà limitée par la présence des groupes armés non étatiques, d'augmenter l'insécurité dans les zones touchées, et de constituer un danger direct pour les personnes vivant et se déplaçant dans les régions de Diffa et Tillabéri, les plus impactées par les conflits et le contexte sécuritaire dégradé.

Les EEI sont des armes indiscriminées et, dans la majorité des cas, sont déclenchées par les victimes. Le plus souvent placés le long des routes, les EEI sont particulièrement dangereux pour les civils qui ne sont pas conscients des dangers. Toute catégorie de personnes est vulnérable aux engins explosifs mais la probabilité d'exposition rend certains groupes particulièrement vulnérables, tels que les personnes déplacées internes (PDI), les bergers, les transhumants, et les enfants. Par exemple, les PDI peuvent faire face

à des engins explosifs lors de leurs déplacements mais aussi lorsqu'ils retournent dans leurs régions d'origine.

Pour faire face à cette situation, les acteurs de la lutte antimines se déploieront dans les régions affectées et mèneront les activités suivantes auprès des populations cibles :

- ✓ La sensibilisation des personnes dans le besoin vivant dans les régions les plus affectées par la menace explosive à travers des sessions directes, indirectes, et une intégration multisectorielle ;
- ✓ L'établissement de services pour les victimes d'accidents causés par les engins explosifs, tels que le référencement/contre référencement et la prise en charge des victimes d'incidents auprès des services de santé, en coordination avec le secteur santé ;
- ✓ Le renforcement des acteurs locaux et l'implication des communautés pour l'établissement d'une capacité humanitaire de lutte contre la menace des engins explosifs au Niger ;
- ✓ La coordination efficace des activités, l'analyse continue de la menace et des besoins des communautés affectées grâce à la mise en place d'une base de données gérée par la Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites (CNCCAI).

Les activités seront adaptées aux publics cibles, à travers une démarche inclusive et sensible au genre (notamment dans la composition des équipes opérationnelles) afin de garantir une réponse appropriée pour tous les groupes vulnérables et à

risque. Les prestations en nature, en espèces ou sous forme de coupons ne sont pas pertinentes pour les activités de sensibilisation mais pourront être envisagées concernant l'établissement de services dans le cadre de l'assistance aux victimes après une évaluation du contexte et des potentiels risques associés à cette démarche.

Méthodologie de ciblage

Dans le cadre du processus HPC 2023, tirant les leçons de l'exercice précédent (HPC 2022), et afin de mesurer toute l'ampleur de la menace explosive, la Task Force Lutte Antimines a choisi de combiner deux indicateurs pour calculer le niveau de sévérité des départements, et ainsi déterminer le nombre de personnes dans le besoin: le nombre d'incidents liés aux engins explosifs

et le nombre de personnes civiles blessées et tuées par les engins explosifs.

Pour définir la cible, un taux de 75% a été appliqué aux personnes dans le besoin parmi les PDIs, ainsi qu'un taux de respectivement 50% et 20% aux personnes dans le besoin parmi les populations hôtes dans les départements à sévérité 4 et 3.

Coût de la réponse

- ✓ Estimer le coût de la réponse pour la mise en œuvre des interventions du cluster ;
- ✓ S'assurer que la méthode d'estimation des coûts sectoriels est transparente et compréhensible ;
- ✓ Inclure le coût des activités d'évaluation, de suivi et de contrôle au niveau sectoriel, le cas échéant.

Objectif Sectoriel OC1		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, 200 000 personnes à Diffa et Tillabéri vivant dans des zones impactées par la menace d'EEI/REG/mines bénéficient d'éducation aux risques liés à la menace explosive et adoptent un comportement sans danger, réduisant ainsi le risque d'incidents		-	240k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.1, SP1.3 et SP2.1		BASELINE	BESOIN
	# de femmes, hommes, filles et garçons ayant participé à une session d'éducation aux risques ou sensibilisés au travers d'autres outils (e.g. affiches, messages radio, etc.)	-	240k
INDICATEURS	# de leaders communautaires formés pour délivrer des messages clés à leurs communautés sur les risques posés par les EEI, REG et mines	-	150
	# d'humanitaires sensibilisés aux risques posés par les EEI, REG et mines au sein de leurs environnements de travail	-	750
Objectif Sectoriel OC2		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, 75% des victimes d'EEI, REG et mines enregistrées sont référencées vers un centre de santé pour une prise en charge médicale et/ou psychosociales		-	75%
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	% de victimes des EEI, REG et mines enregistrées ayant été référencées vers un centre de santé pour une prise en charge médicale et/ou psychosociale	-	75%

Groupe de travail **Logement, Terre et Biens**

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC UN HANDICAP
892,2k	490,2k	50,4%	56,2%	4,2%
FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS		
2,7M*	5	7		

*Fonds requis incluant la Réponse aux réfugiés: 3,2M

Objectifs

- Objectif sectoriel LTB 1** : D'ici fin 2025, les populations des départements aux besoins accrus du Niger bénéficient d'une assistance adaptée à leurs besoins d'accès aux droits au Logement, à la Terre et à la Propriété pour des solutions durables. (SP3.3)
- Objectif sectoriel LTB 2** : D'ici fin 2025, 70% des population cibles y compris les groupes les plus vulnérables (handicapés, déplacés, etc.) sont capables de réclamer leurs droits LTB. (SP2.1 et SP3.1)
- Objectif sectoriel LTB 3** : D'ici fin 2025, élaborer et mener une campagne de sensibilisation/formation dans les régions principalement touchées par le conflit foncier sur les rudiments. (SP3.3)

Stratégie de réponse

La stratégie d'intervention du Sous-Cluster Logement, Terre et Biens (LTB) vise à améliorer les connaissances des populations aux droits, notamment : (i) Renforcer les capacités de réponses des acteurs au niveau locale, régional et national ; (ii) Faciliter l'accès des personnes affectées aux droits LTB ; (iii) Conduire les plaidoyers pour la facilitation de l'accès à ces droits. La réponse LTB est à sa phase de démarrage au Niger, un accent particulier sera mis sur la génération de données qualitatives et quantitatives à travers des bilans thématiques, des évaluations et des enquêtes de localités.

Les actions du Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC) s'appuieront sur le code rurale nigérien celui-ci

ayant pris en compte les aspects de la convention de Kampala relatif aux déplacement forcé. En effet, la disponibilité des données reste un défi pour le programme et devrait être renforcée par des évaluations et des études sur les LTB. Ceci constituera un grand axe de conscientisation de la communauté humanitaire et même des acteurs du gouvernement sur les violations de ces droits. La collaboration avec les autorités locales (Chef de village, Maire, Commission Foncière de Base (COFOB), Commissions Foncières Départementales (COFODEP), etc.) sera renforcée afin d'assurer la qualité de la réponse. Le code rurale nigérien n'étant pas validé, on note une discrimination à l'endroit des femmes lors du partage de l'héritage ou la répartition des biens.

Au regard de la transversalité des questions LTB, un accent sera mis sur le renforcement des capacités des acteurs humanitaires et un appui pour la prise en compte de ces questions dans tous les secteurs de la réponse humanitaire. Les femmes étant très souvent les premières victimes de violation des droits LTB, des actions seront mises en place afin de mieux prendre en compte leur spécificité.

Les activités indicatives suivantes ont été retenues par le Sous-Cluster LTB pour contribuer à l'atteinte des objectifs sectoriels répondant ainsi aux besoins de 490 166 personnes avec un accent sur les femmes :

- ✓ Sensibilisation des communautés sur les droits LTB ;
- ✓ Appui conseil des bénéficiaires sur leurs droits LTB ;

- ✓ Renforcement des capacités des autorités locales et administratives sur les LTB et la résolution collaborative des conflits ;
- ✓ Appui des acteurs humanitaires (ABNA, Sécurité Alimentaire, Protection, etc.) dans la prise en compte des droits LTB dans la réponse sectorielle ;
- ✓ Plaidoyer auprès des autorités pour une meilleure réponse aux besoins LTB et sa prise en compte.

Méthodologie de ciblage

La cible de LTB est définie seulement dans les départements à niveaux de sévérité 3 à 5. Les groupes de population ciblés sont les PDI, les retournés et la population hôte affectée. Les populations dans les zones de sévérité de niveau 2 et les réfugiés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la cible.

Le calcul de la cible est fait en appliquant un pourcentage aux nombres de personne dans le besoin (PIN) de chaque département, selon les différents groupes de population concernés (les PDI et les Retournés, 70%, 80% et 90%) ; la population hôte affectée 40%, 60% et 80%) et le niveau de sévérité du département (3, 4 et 5).

Coût de la réponse

Compte tenu des disparités des réalités conjoncturelles aggravées par le contexte sécuritaire dans les différentes régions ciblées, le LTB a utilisé l'approche des coûts basés par projet. Cette approche a consisté à l'examen des projets et permet de s'assurer que les coûts sont conformes au plan d'intervention de chaque projet. Ainsi le coût total pour **3 166 330\$ US**.

Objectif Sectoriel OC1		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2023, les besoins vitaux en EHA des personnes affectées par les problématiques humanitaires (catastrophes naturelles, épidémies ou mouvement de population) sont couverts par les interventions adaptées et ciblées.		-	10k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.3		BASELINE	BESOIN
		CIBLE	
	# de personnes sensibilisées et formées sur LTB	-	-
	# de personnes qui ont été touchées par les actions de plaidoyer et/ou conseils juridiques sur LTB	-	-
INDICATEURS	# de personnes (autorités) qui bénéficient de renforcement de capacités sur la prévention et la gestion pacifique des conflits fonciers	-	-
	# de conflits fonciers identifiés	-	-
	# de services techniques appuyés	-	-
			10k
			1k
			1k
			1k
			30
Objectif Sectoriel OC2		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2023, les besoins vitaux en EHA des enfants malnutris sont couverts par les interventions adaptées et ciblées.		-	4k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1 et SP3.1		BASELINE	BESOIN
		CIBLE	
INDICATEURS	# de ménages ayant un accès sécurisé (usage, possession, propriété) à des terres et aux logements convenables, grâce à l'assistance légale fournie	-	-
	# de service due diligence apporté aux acteurs (ABNA, Protection, ...)	-	-
			4k
			100
Objectif Sectoriel OC3		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, élaborer et mener une campagne de sensibilisation/formation dans les régions principalement touchées par le conflit foncier sur les rudiments.		-	15
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.3		BASELINE	BESOIN
		CIBLE	
INDICATEURS	# d'actions de plaidoyer menées pour faciliter un accès au logement, à la terre et aux biens	-	-
			15



3.6 Santé

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC UN HANDICAP
1,4M	1,1M	51,4%	52,0%	4,2%
FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS		
27,0M	10	13		

Objectifs

- Objectif sectoriel santé 1 :** *D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles et garçons des groupes les plus vulnérables (y compris les personnes handicapées) dans les départements aux besoins aigus jouissent d'une meilleure prise en charge des maladies à potentiel épidémique, des maladies émergentes et ré-émergentes y compris la COVID-19, et toute autre urgence sanitaire liée aux catastrophes. (SP1.3)*
- Objectif sectoriel santé 2 :** *D'ici fin 2025, l'accès aux soins de santé est assuré pour les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (y compris les personnes handicapées), dans les départements aux besoins accrus. (SP2.1)*
- Objectif sectoriel santé 3 :** *D'ici fin 2025, les capacités d'adaptation, d'atténuation et de résistance aux chocs des femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (y compris les personnes handicapées) face au risque de changement climatique et leurs effets connexes sont renforcées. (SP3.1)*

Stratégies de la réponse

La stratégie d'intervention visera à assurer :

- ✓ Les soins de santé d'urgence de qualité, obstétricaux, et néonataux, soins des blessés et mentaux ainsi que les soins continus des

malades chroniques femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (y compris les personnes handicapées), et particulièrement les femmes enceintes, allaitantes, les enfants de moins de 5 ans, non accompagnés et les personnes âgées ;

- ✓ L'amélioration de l'accès aux services de soins de santé de base et secondaire à travers les structures de santé existantes, les structures fixes temporaires dans les camps de déplacés, migrants, réfugiés mais aussi à travers les cliniques mobiles pour rapprocher les services de bénéficiaires dans les zones isolées aux femmes, hommes, filles et garçons et particulièrement les femmes enceintes, allaitantes, les enfants de moins de 5 ans, les personnes âgées y compris les personnes handicapées vulnérables et souvent marginalisées sur le plan sanitaire;
- ✓ Le renforcement de la prévention, la préparation, la mise en place de systèmes d'alerte précoce ou veille sanitaire pour une détection précoce des événements sanitaires et une réponse rapide aux épidémies et autre urgence ou phénomène sanitaire inhabituels ainsi que la résilience du système de santé et des communautés à faire face à ces flambées et aux conséquences sanitaires dans les situations d'urgence ;
- ✓ Le renforcement des mécanismes de coordination au niveau national et sous national,

le partage d'informations dans la sous-région pour minimiser le déficit communicationnel entre les différents niveaux dans la région du sahel et au niveau pays, une amélioration de la communication entre les différents secteurs pour une réponse multisectorielle ;

Le travail en synergie avec les autres secteurs (EHA, Sécurité Alimentaire, Nutrition, ...) qui se fera à chaque fois que nécessaire avec la Nutrition, à travers le CRENI, les équipes mobiles dans la prise en charge des complications de la MAS et référencement des cas , la surveillance nutritionnelle, la prévention et la prise en charge des maladies précipitant les enfants dans la malnutrition, avec l'EHA, dans le renforcement de la disponibilité de l'eau courante dans les structures de santé, la gestion des déchets pour l'hygiène et assainissement dans les structures de sanitaires pour garantir les soins de qualité, l'EHA pour la lutte contre le choléra, l'hépatite E, dans la préparation et la réponse aux fièvres hémorragiques virales dont la FVR, la maladie à virus Ebola, etc. Avec la Protection, la synergie se fera dans, le monitoring de protection au cours de mission de supervision des acteurs de la santé, la mise en place du système de surveillance des attaques du système de santé pour refléter davantage la dynamique liée à la violence et aux conflits ainsi que le monitoring de la disponibilité de services et ressources de la santé à travers le système Health Resources and services Availability. Monitoring System (HeRAMS) et le Sous-Cluster VBG, dans la fourniture d'une réponse holistique des VBG à travers non seulement la prise en charge médicale adéquate des cas de VBG mais aussi le référencement et contre-référencement entre le Cluster Santé et le Sous-Cluster VBG des cas décelés au niveau de structures appropriées, la collaboration avec le Groupe de Travail Santé Mentale et Soutien Psychosocial (SMSPS) pour la santé mentale aussi bien de personnes affectées par la crise que les acteurs humanitaires à travers le renforcement de la coordination des activités du groupe de travail par les clusters Santé et Protection, l'administration de soins mental et psychosocial aux bénéficiaires et des acteurs humanitaires. Avec la sécurité alimentaire (volet santé animale) la synergie se fera dans la prévention et la lutte contre les épizooties comme la fièvre de la vallée du Rift dans le cadre de l'initiative « Une Seule Santé ».

De manière systématique : les analyses rapides de genre à travers la collecte de données de base et les analyses ventilées selon l'âge et le sexe, le recueil des avis et perception des femmes et des hommes, de filles et garçons de manière séparée durant les différentes étapes du cycle des projets. Toutes les interventions du secteur de la santé tiendront compte de la protection de l'environnement à travers notamment le traitement de déchets biomédicaux.

La redevabilité à l'égard des populations affectées sera mise en œuvre notamment à travers une communication bidirectionnelle des risques, le retour d'informations et une approche participative impliquant les communautés bénéficiaires et les enquêtes de perception de la communauté sur l'octroi de l'aide.

La modalité de fourniture de soins de santé à travers les prestations en nature, en espèces ou sous forme de coupons de cash sera privilégiée dans les zones d'accès difficile.

Dans le cadre de nexus Humanitaire-Développement-paix, les projets de transition dans les zones humanitaires de renforcement du système de santé et de résilience de la communauté vont être encouragés et la collaboration avec les partenaires techniques et financiers de développement renforcée. Les réunions de concertation avec les acteurs de développement et le plaidoyer pour qu'ils puissent investir dans les projets de renforcement du système de santé dans les zones fragiles dans un contexte de crise humanitaire prolongée.

Méthodologie de ciblage

Les catégories de personnes suivantes sont considérées parmi les populations dans le besoin par district sanitaire ou département : les femmes enceintes et les femmes allaitantes, les enfants de moins de 5 ans, les urgences médico-chirurgicales et les populations en déplacement depuis moins de 6 mois (les retournés, les déplacés internes, les migrants et les réfugiés) ainsi que 20% des populations non déplacées comme étant aussi vulnérables et affectées par la pression supplémentaire de populations en mouvement dans les zones d'accueil.

80% de ces populations dans le besoin ont été ciblées

en tenant compte de réalisations de l'année 2022 et des limites de l'accès aux bénéficiaires.

Coût de la réponse

De l'expérience de quatre années antérieures, le coût-moyen de soins de santé par bénéficiaires des interventions santé est autour de **30\$ US**.

Pour l'année 2023, le Cluster Santé a près de 1 381 047 personnes dans le besoin et a ciblé 1 104 608 personnes. Le coût moyen par bénéficiaire, cette année est estimée entre **35\$ US** et **45\$ US** compte tenu de l'incidence sur les coûts de différents articles liés à la guerre en Ukraine.

Le coût total pour la réponse du secteur de la santé en 2023 représente **27 027 018\$ US**.

De ce montant total, **8 615 880\$ US** sont requis pour les 246 168 personnes réfugiées retenues pour cette année.

Les activités d'évaluation, de suivi et de contrôle du secteur de la santé représentent **283 720\$ US**.

Suivi

Au cours de la mise en œuvre, le secteur de la santé assurera le suivi à travers les indicateurs et les cibles

et publiera trimestriellement les données pour voir le niveau de mise en œuvre des activités planifiées, le niveau de mobilisation des ressources pour permettre la mobilisation des ressources additionnelles le cas échéant. Les indicateurs sont repris dans le cadre logique.

De tous ces indicateurs qui seront mesurés par les acteurs du secteur de la santé, six indicateurs vont être suivis et rapportés trimestriellement, il s'agit :

- ✓ Du taux de létalité de la méningite ;
- ✓ Du nombre d'enfants vaccinés au Penta 3 ;
- ✓ Du taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié ;
- ✓ Le nombre de nouvelles consultations curatives réalisées dans les structures sanitaires et les équipes mobiles ;
- ✓ % des hommes, des femmes, des jeunes filles et garçons et les personnes à besoins spécifiques qui estiment que les informations reçues sur la communication des risques sont pertinentes par rapport à leurs besoins les plus importants en santé ;
- ✓ % des hommes, des femmes, des jeunes filles et garçons et les personnes à besoins spécifiques qui se sentent informés des types de services à leur disposition.

Objectif Sectoriel OC1		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles et garçons des groupes les plus vulnérables (y compris les personnes handicapées) dans les départements aux besoins aigus jouissent d'une meilleure prise en charge des maladies à potentiel épidémique, des maladies émergentes et ré-émergentes y compris la COVID-19, et toutes autres urgences sanitaires liées aux catastrophes		-	1,1M
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.3		BASELINE	BESOIN
		CIBLE	
	Promptitude (Baseline: 95%; cible : rapports épidémiologiques reçus dans le délai requis: 98% : 3 180 rapports reçus dans le délai sur 3 456 rapports attendus	-	98%
	Taux de létalité de la Rougeole (Baseline : 0,2%)	-	0,2%
INDICATEURS	Taux de létalité à Méningite (Baseline : 4,4%)	-	4,4%
	Taux de létalité du Choléra (Baseline :1,4%)	-	1,4%
	Taux de létalité de la COVID-19 (Baseline : 3,3%)	-	3,3%

Objectif Sectoriel OC2

D'ici fin 2025, l'accès aux soins de santé est assuré pour les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (y compris les personnes handicapées), dans les départements aux besoins accrus

BESOIN
-

CIBLE
1,1M

Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1		BASELINE	BESOIN	CIBLE
INDICATEURS	# de nouvelles consultations curatives réalisées dans les formations sanitaires et les équipes mobiles	-	-	1,1M
	% d'accouchement assisté par le personnel qualifié dans les zones de crise (65% soit 35 900 accouchements)	-	-	65%
	% de couverture vaccinale en Penta 3 (41 644 enfants vaccinés sur 43 836 enfants attendus: 95%)"	-	-	95%

Objectif Sectoriel OC3

D'ici fin 2025, les capacités d'adaptation, d'atténuation et de résistance aux chocs des femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (y compris les personnes handicapées) face aux risques des changements climatiques et leur effets connexes sont renforcées

BESOIN
-

CIBLE
1,1M

Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.1		BASELINE	BESOIN	CIBLE
INDICATEURS	# d'agents de santé formés en SSP (33 DS*20 aires de santé/DS*10 Agents de santé par AS : 6 600 Agents de santé)	-	-	7k
	# de relais formés dans les DS (33 DS*20 aires de santé/DS*20 relais par AS : 13 200 relais communautaires)	-	-	13k
	# de réunions de coordination tenues (national et sub national) du secteur santé (12 réunions niveau national, 12 réunions*5 régions : 72 réunions*80% = 58 réunions)	-	-	58

NIAMEY/NIAMEY, NIGER

Vaccination des mères et leurs enfants dans le centre de santé intégré de Niamey, août 2022

Crédit : UNICEF/Frank De Jongh





3.7 Sécurité Alimentaire

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC UN HANDICAP
3,1M	1,9M	50,3%	56,2%	4,2%
FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS		
141,2M	18	20		

Objectifs

Le Cluster Sécurité Alimentaire contribue à l'atteinte de deux objectifs stratégiques du Plan de Réponse Humanitaire de 2023 qui visent la réduction de la morbidité et de la mortalité d'une part, et le renforcement de la résilience, d'autre part. Ainsi, les objectifs sectoriels fixés sont :

- Objectif sectoriel SECAL 1** : D'ici fin 2025, les ménages les plus vulnérables particulièrement ceux dirigés par des femmes, et des personnes à besoin spécifique dans les départements dont les ménages ont un niveau d'insécurité alimentaire en phase 3 et plus ont reçu à une assistance agricole et pastorale. (SP1.3)
- Objectif sectoriel SECAL 2** : D'ici fin 2025, les ménages des groupes les plus vulnérables (y compris les personnes handicapées) dans les départements aux besoins aigus, ont renforcé leurs capacités à faire face aux chocs. (SP3.2)
- Objectif sectoriel SECAL 3** : D'ici fin 2025, les femmes, les hommes, et les personnes à besoin spécifique dans les départements dont les ménages ont un niveau d'insécurité alimentaire en phase 3 et plus ont reçu une assistance alimentaire nutritionnelle adéquate. (SP1.3)
- Objectif sectoriel SECAL 4** : D'ici fin 2025, les ménages les plus vulnérables particulièrement ceux dirigés par des femmes et des personnes à besoin spécifique à résister aux chocs dans les zones

affectées par les crises et des chocs cumulés à travers des filets sociaux, la protection sociale adaptative, les activités génératrices de revenus (AGR), etc. (SP3.2).

Stratégies de la réponse

Le cluster vise, dans un premier temps, à atténuer les effets immédiats de l'insécurité alimentaire aiguë au sein des ménages les plus vulnérables (personnes déplacées internes, la population hôte et les réfugiés) dans les zones fortement impactées par la crise, puis à assurer un système de protection sociale adaptative (filets sociaux adaptatifs) aux chocs dans un deuxième temps et enfin à restaurer et sauvegarder les moyens de subsistance pour permettre aux personnes affectées par l'insécurité alimentaire de se relever et d'être en mesure de satisfaire par elles-mêmes leurs besoins essentiels.

Afin de contribuer à sauver et à préserver la vie et la dignité des populations les plus vulnérables, le Cluster Sécurité Alimentaire s'assurera d'un meilleur accès aux produits alimentaires et nutritifs aux communautés les plus vulnérables particulièrement les femmes, les jeunes et les personnes à besoins spécifiques, y compris dans les zones affectées par les conflits et les catastrophes. Il s'agira d'assurer la couverture des besoins alimentaires en vivres ou en transferts monétaires de plus de 80% des personnes les plus vulnérables identifiées par le cadre harmonisé de novembre 2022. Le cluster contribuera également

au développement d'activités pour améliorer les conditions de vie, restaurer et renforcer les moyens de subsistance des ménages les plus vulnérables, particulièrement ceux dirigés par des femmes. Afin de garantir une réponse adaptée aux besoins liés à la dégradation des conditions de vie, le Cluster Sécurité Alimentaire soutiendra des activités liées au relèvement économique et à la restauration des moyens de subsistance ainsi qu'à la protection sociale des populations les plus vulnérables. Ces interventions se focaliseront sur le soutien aux moyens de subsistance et le renforcement de la production agricole d'urgence et d'appui aux activités génératrices de revenus (AGR). Les partenaires du Cluster Sécurité Alimentaire soutiendront également le développement des chaînes de valeur agricoles en matière de formation, production, stockage, transformation, et commercialisation.

Ainsi, il s'agit d'assurer :

- ✓ Un meilleur accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés et aux intrants à travers une assistance alimentaire inconditionnelle en cash ou vivres et des appuis aux producteurs des cultures pluviales, aux producteurs maraichers, en kits vétérinaires, en aliment de bétail.
- ✓ Un renforcement des moyens d'existence et de la résilience à travers une assistance conditionnelle en cash ou vivres (incluant la protection des moyens d'existence, la préservation et la restauration de l'environnement à travers des activités de conservation des eaux et du sol, de défense, de restauration des sols et de mobilisation des eaux), des intrants agricoles, de l'aliment bétails, des kits petits ruminants, la reconstitution du cheptel, etc.
- ✓ Un accroissement de la capacité des ménages, particulièrement ceux dirigés par des femmes, à résister aux chocs dans les zones affectées par les crises en renforçant les filets sociaux existants et la construction d'un système de protection sociale adaptative.
- ✓ Un système de protection sociale réactif aux chocs à travers des filets sociaux, la protection sociale adaptative, les activités génératrices de revenus (AGR) afin de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire dont la

pauvreté et limiter les risques de protection en découlent.

Le cluster travaillera en étroite collaboration avec le gouvernement pour garantir une meilleure intégration et effectivité de la réponse, de sa planification au suivi évaluation en passant par sa mise en œuvre. Il s'agit d'assurer une analyse commune et exhaustive des besoins, une planification commune afin de minimiser le chevauchement et assurer une meilleure couverture géographique des populations dans le besoin. Les principes de ne pas nuire (*do no harm*) et de n'exclure personne (*leaving no one behind*) seront appliqués dans toute ses rigueurs afin d'assurer une meilleure inclusion des bénéficiaires.

Par ailleurs, des synergies et des complémentarités multisectorielles seront privilégiées avec les différentes activités du secteur et les autres secteurs tels que : Nutrition, EHA, Protection, Éducation (y compris les cantines d'urgences), Santé (campagne de vaccination) afin de mieux renforcer la redevabilité envers les personnes affectées, et le nexus humanitaire-développement-paix. Le cluster travaillera également avec les autres partenaires comme la Banque Mondiale de manière à renforcer la mise en place des filets sociaux réactifs aux chocs et l'opérationnalisation du registre social unifié dans le cadre du développement d'un système de protection social adaptatif au Niger.

Afin de consolider les capacités des partenaires du Cluster Sécurité Alimentaire sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, la participation des membres du cluster à des formations spécifiques sera essentielle. Les thèmes transversaux (genre et âge, diversité, handicap, VIH/SIDA et protection) et le respect des principes de ne pas nuire, de sécurité et dignité, de redevabilité, et de participation seront systématiquement intégrés dans la réponse du cluster.

Le Cluster Sécurité Alimentaire promeut le nexus Humanitaire-Développement-Paix, en favorisant le phasage des interventions d'assistance alimentaire relèvement des moyens de subsistance – développement économique et agricole – mise en place de filets sociaux. Par exemple, les interventions en transferts monétaires seront favorisées lorsqu'elles sont réalisables (en termes de sécurité et de disponibilité sur les marchés), afin de permettre l'injection de liquidité dans le tissu économique local et le soutien aux

opérateurs de marché. Le cluster encourage également ses membres à apporter une attention particulière à la sensibilité aux conflits et aux questions de propriété et d'accès à la terre en coordination avec le Groupe de Travail LTB, afin de ne pas attiser les conflits potentiels au sein des communautés appuyées. A cet effet, le cluster renforcera la coordination avec les acteurs de développement, en particulier ceux actifs dans le développement rural et le déploiement de filets de sécurité sociaux et explorer des possibilités de partenariat et synergies avec ces acteurs dans le cadre de leur stratégie de sortie.

Méthodologie de ciblage

Le ciblage géographique de l'assistance alimentaire a été établi sur la base des résultats du Cadre Harmonisé (CH) de novembre 2022 en priorisant les populations en Phase 3 ou plus. Aussi, il faut noter qu'à l'intérieur d'un département, il sera effectué une priorisation des communes sur la base de leur critère de vulnérabilité qui est déterminé lors de la réévaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle effectuée par le gouvernement et ses partenaires. Cet exercice utilise l'analyse de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale du Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA), les évaluations du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, les analyses multisectorielles ad-hoc d'autres partenaires tels que le cadre RRM et toute autre analyse pertinente y compris l'analyse des marchés.

Le ciblage des bénéficiaires se fera au travers d'une approche participative communautaire ou d'enquêtes de ménages suivant le contexte local et mené conjointement avec les principales parties prenantes. Le type et les critères de ciblage sont définis en fonction du type d'activités à mettre en œuvre. Ils incluent les approches communautaires, quantitatives, qualitatives ou une combinaison de plusieurs approches tout en gardant l'objectif final qui est celui de cibler les plus vulnérables et minimiser les erreurs d'inclusion et d'exclusion.

La cible du Cluster SECAL est issue directement du CH plus le nombre de réfugiés. Après publication des résultats du CH, le cluster initie une discussion sur la répartition de la cible. Ainsi chaque partenaire partage sa planification opérationnelle en fonction des

ressources disponibles et des capacités opérationnelles en priorisant les départements en phase 3 et plus. Le gouvernement à travers la Cellule Crise Alimentaire (CCA) - en tant que garant de la protection des civils et de ce fait du droit à l'alimentation – précise sa capacité de réponse en terme du nombre des personnes en premier et le reste est partagé entre les acteurs humanitaires dont le rôle est d'assister le gouvernement dans ses efforts à combattre l'insécurité alimentaire. Pour finaliser le processus, chaque partenaire décline ses interventions en terme de cible et de type d'activité par commune cela permet d'assurer une meilleure coordination entre acteurs, limiter le chevauchement et assurer une meilleure synergie entre les réponses. Le cluster s'assure que deux acteurs ne puissent intervenir dans la même localité avec les mêmes bénéficiaires et le même type d'assistance.

Coût de la réponse

Les coûts de la réponse du secteur sont estimés à **141 237 541 \$ US**.

Suivi

Afin d'assurer un suivi de la réponse, la matrice 5W sera mise à la disposition des partenaires pour un rapportage mensuel. Cette matrice sera présentée et validée par tous les partenaires et permettra d'assurer un suivi des cibles tels que défini par le cluster en faisant ressortir une désagrégation par sexe, et personnes à besoin spécifique mais également pour chacun des objectifs stratégiques définis ainsi que les différentes activités. La coordination entre le niveau central et régional sera renforcée mais également avec le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (renforcer la communication entre le niveau régional et central et aussi un transfert de compétence au Dispositif).

Par ailleurs, le Cluster Sécurité Alimentaire effectuera le suivi de la réponse à travers des indicateurs de réalisation au moyen d'une matrice (5W) de rapportage mensuel. En parallèle, le Cluster Sécurité Alimentaire compilera, diffusera et soutiendra le déploiement d'enquêtes nationales et locales, notamment le CH et les évaluations rapides menées par ses partenaires, afin de proposer une vision globale de l'évolution de l'insécurité alimentaire dans le pays.

Des enquêtes de suivi post-distribution (PDM) et des évaluations participatives, conduites par le biais de discussions en focus groups, seront menées dans l'optique d'apprécier la perception et le niveau de satisfaction des bénéficiaires pendant et après les interventions. Les partenaires du Cluster

Sécurité Alimentaire s'engage à partager avec les communautés affectées des informations sur la sélection des bénéficiaires et des informations sur leurs droits et services disponibles dans le cadre des interventions au travers des mécanismes de la redevabilité.

Objectif Sectoriel OC1		BESOIN	CIBLE	
D'ici fin 2025, les ménages les plus vulnérables particulièrement ceux dirigés par des femmes, et des personnes à besoin spécifique dans les départements dont les ménages ont un niveau d'insécurité alimentaire en phase 3 et plus ont reçu à une assistance agricole et pastorale		-	238k	
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.3		BASELINE	BESOIN	CIBLE
INDICATEURS	# de Ménages en situation d'urgence (y compris personnes handicapées) ayant bénéficié d'une assistance agricole et pastorale inconditionnelle désagrégé par sexe et âge	-	-	238k
Objectif Sectoriel OC2		BESOIN	CIBLE	
D'ici fin 2025, les ménages des groupes les plus vulnérables (y compris les personnes handicapées) dans les départements aux besoins aigus, ont renforcé leurs capacités à faire face aux chocs		-	162k	
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.2		BASELINE	BESOIN	CIBLE
INDICATEURS	# de ménages ayant bénéficié d'une assistance conditionnelle pour la construction d'actifs durables pour renforcer leur résilience sensible au genre et handicap désagrégé par sexe	-	-	162k
Objectif Sectoriel OC3		BESOIN	CIBLE	
D'ici fin 2025, les femmes, les hommes, et les personnes à besoin spécifique dans les départements dont les ménages ont un niveau d'insécurité alimentaire en phase 3 et plus ont reçu une assistance alimentaire adéquate		-	1,9M	
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.3		BASELINE	BESOIN	CIBLE
INDICATEURS	# de personnes en situation d'urgence (y compris personnes handicapées) ayant bénéficiés d'une assistance alimentaire inconditionnelle désagrégé par sexe et âge	-	-	1,9M
Objectif Sectoriel OC4		BESOIN	CIBLE	
D'ici fin 2025, les ménages les plus vulnérables particulières ceux dirigés par des femmes et des personnes aux besoins spécifiques résistent aux chocs dans les zones affectées par les crises et des chocs cumulés à travers des filets sociaux, la protection sociale adaptative, les activités génératrices de revenus (AGR), etc.		-	81k	
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.2		BASELINE	BESOIN	CIBLE
INDICATEURS	# de ménages en situation d'urgence (y compris personnes handicapées) ayant bénéficiés de filets de protection et/ou AGR désagrégé par sexe et âge	-	-	81k



3.8 Services Humanitaires Communs

FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS
13,2M	2	2

Objectifs

- Objectif sectoriel SHC 1** : *Un accès amélioré aux personnes dans le besoin grâce à la coordination sécuritaire stratégique et opérationnelle. (SP3.1)*
- Objectif sectoriel SHC 2** : *Une coordination sécuritaire efficace en renforçant les liens entre les différentes parties prenantes et le gouvernement. (SP3.1 et SP3.3)*
- Objectif sectoriel SHC 3** : *Répondre aux urgences (MEDEVAC & SECEVAC). (SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1, SP3.1, SP3.2 et SP3.3)*
- Objectif sectoriel SHC 4** : *Une plus grande responsabilisation de la réponse sécuritaire avec les formations. (SP3.1)*
- Objectif sectoriel SHC 5** : *Service aux passagers et accès. (SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1, SP3.1, SP3.2 et SP3.3)*
- Objectif sectoriel SHC 6** : *Stratégie opérationnelle, administrative et financière d'UNHAS dans le pays hôte. (SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1, SP3.1, SP3.2 et SP3.3)*
- Objectif sectoriel SHC 7** : *Qualité du service UNHAS délivré à la Communauté des Utilisateurs d'UNHAS. (SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1, SP3.1, SP3.2 et SP3.3)*

Stratégies de la réponse

Prioriser l'accès aux vols United Nations Humanitarian Air Service (UNHAS) aux partenaires humanitaires et de développement au Niger, leur permettant d'atteindre les bénéficiaires le plus dans le besoin, d'opérer dans les zones ciblées jusqu'à ce que des alternatives appropriées et durables soient disponibles.

Le PAM n'intervient que dans les zones approuvées par le gouvernement du Niger et travaille en étroite collaboration avec les autorités locales dans la mise en œuvre de ses actions. Les autorités locales veillent à la sécurité des opérations et le PAM n'hésite pas à suspendre ses opérations lorsque la sécurité des vols UNHAS, des hommes et des biens est compromise. Le PAM Niger travaille également en étroite consultation avec les autres acteurs humanitaires pour s'assurer que les questions relatives à l'accès et la sécurité sont abordées et transmises à un niveau supérieur au besoin, en l'occurrence le Bureau Regional de Dakar ou le siège situé à Rome.

En outre, le PAM dispose de règlements internes régissant, entre autres, l'éthique, la conduite, la protection, la fraude, le harcèlement, le harcèlement sexuel et les abus. Le PAM applique une tolérance zéro pour les comportements contraires à ses valeurs fondamentales. Il est également à noter que le bureau des inspections et des enquêtes du PAM dispose d'une ligne d'assistance téléphonique permettant aux employés du PAM, à ses contractants, à ses partenaires d'exécution, aux agences des Nations Unies et à d'autres personnes de signaler en toute confidentialité des incidents liés à la protection.

Pour assurer une bonne intégration de la politique Genre et Protection au sein de l'organisation et pour appuyer et pousser ses partenaires à appliquer cette politique, le PAM Niger a désigné des points focaux au niveau des sous-bureaux. Le PAM est également sur le point de recruter un(e) spécialiste en matière de protection afin de renforcer sa capacité à mener des analyses de protection pour informer les différents programmes. Le PAM exige de son personnel et de ses partenaires de coopération la conformité à ses politiques.

Activités prioritaires

La flotte de UNHAS Niger est composée de deux avions de 35 places : un Dash8-100 (avion bimoteur à hélices) et un Embraer 135 (avion bimoteur à réaction). A noter que ces avions sont sécurisés pour 2023.

En termes d'itinéraire : De Niamey, UNHAS dessert les destinations suivantes : Maradi, Zinder, Diffa, Tahoua, Agadez et Dirkou.

Suivi

Les évaluations et les méthodologies de UNHAS sont standardisées au niveau global du PAM. Pour déterminer les besoins en transport aérien de la communauté humanitaire, une combinaison d'analyses qualitatives et quantitatives est menée régulièrement. Les activités de UNHAS sont déterminées par les demandes des utilisateurs et les besoins exprimés. Les évaluations sont menées par le biais d'une ou d'une combinaison des activités suivantes :

Les réunions du Comité des Utilisateurs (UGC/User Group Committee) de UNHAS sont composées d'ONGs, d'agences des Nations Unies et de représentants des donateurs, en fait de tous les utilisateurs des vols UNHAS. Les réunions du UGC servent de forum où les utilisateurs peuvent exprimer leurs points de vue sur les questions opérationnelles, y compris les suggestions relatives à des destinations supplémentaires ou à d'autres modifications du programme hebdomadaire. Le UGC permet de faire remonter les remarques, informations des utilisateurs au Chief Air Transport Officer (CATO) de UNHAS afin de garantir une qualité de service élevée, appropriée ou tout autres besoins opérationnels.

Des réunions périodiques du Comité du Groupe de Pilotage (SGC/Steering Group Committee), présidées par le Coordinateur Humanitaire et composées de quelques représentants d'ONG Internationales, d'agences des Nations Unies et de donateurs, sont organisées pour aborder des thèmes stratégiques, tels

que le financement de UNHAS (taux du recouvrement partiel / cost recovery) ou plaidoyers aux donateurs (mobilisation de ressources), mais aussi l'éventuelle éligibilité d'organisations voulant bénéficier des vols UNHAS. Les réunions du SGC sont également mises à profit pour harmoniser les relations avec les autorités locales (Gouvernement) et les besoins en matière de vols humanitaires.

Par ailleurs, deux types d'enquêtes sont menées chaque année : une enquête de satisfaction des passagers de UNHAS (PSS) soumises aux Points Focaux des utilisateurs et une enquête de satisfaction de la facilitation d'accès (PASS) soumise aux Chefs d'agences. Les opérations de UNHAS sont conçues et adaptées sur la base de discussions collectives et de décisions prises au niveau des plateformes des réunions du UGC et SGC, ainsi qu'en tenant compte du feedback émanant des enquêtes précédentes. Par ailleurs, un certain nombre d'audits sont menés régulièrement, en interne par le PAM Aviation (siège) : Assurance Qualité (QA), Sureté des vols (AVSEC/Aviation Security), Sécurité des vols (Aviation Safety).

UNHAS assure le suivi du trafic de passagers et de fret, optimise l'utilisation des avions, les coûts opérationnels, en utilisant l'outil de gestion des performances (PMT), grâce auquel les tendances opérationnelles peuvent être visualisées et les niveaux de performance analysés afin d'identifier les domaines stratégiques et opérationnels à améliorer. Le programme des vols, la fréquence des vols et la flotte UNHAS sont ajustés selon les besoins grâce aux observations des utilisateurs lors des réunions des comités, aux enquêtes auprès des utilisateurs, ainsi qu'au suivi mensuel des statistiques opérationnelles pour s'assurer que les demandes des utilisateurs sont satisfaites. Les contraintes opérationnelles telles que le temps de service des équipages (nombre maximum d'heures de vol autorisées par pilote par semaine/mois), la programmation de la maintenance des avions, l'état des pistes d'atterrissage, les conditions météorologiques, etc. seront également pris en compte lors de la mise en place du programme de vol.

Objectif Sectoriel OC1		BESOIN	CIBLE
Un accès amélioré aux personnes dans le besoin grâce à la coordination sécuritaire stratégique et opérationnelle		-	50
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.1		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de missions d'évaluation de la sécurité conduites dans les zones d'opération des UN et des autres acteurs humanitaires	-	-
	# de missions facilitées pour la continuité des opérations humanitaires et l'accès	-	-
	# d'analyses sécuritaires produites en lien avec l'accès humanitaire	-	-
	# des documents sécuritaires stratégiques et opérationnels élaborés (SRM et SRM ad hoc) dans le délais	-	-
Objectif Sectoriel OC2		BESOIN	CIBLE
Une coordination sécuritaire efficace en renforçant les liens entre les différentes parties prenantes et le Gouvernement		-	240
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.1 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de rapports quotidiens attendus	-	-
	# de rapports d'analyse hebdomadaires attendus	-	-
	# de réunions mensuelles de liaison opérationnelle avec les ONG/OI dans le cadre « Saving Life Together »	-	-
	# de réunions d'information bihebdomadaires pour les ONG, les OI et les partenaires	-	-
	# d'analyses de risques de sécurité mise en œuvre pour les 5 zones SRM au Niger	-	-
	# de briefing de sécurité pour les organisations humanitaires dans le cadre de forum organisé par OCHA	-	-
	# de réunions trimestrielles avec les FDS locaux, les ONGI et les autres parties prenantes	-	-
	# de briefings de sécurité pour les nouveaux arrivants, invités et autres dignitaires visitant le Niger	-	-
	# de plan de sécurité pour toutes les activités UN et les sites de l'ONU mis à jour et testé	-	-
	# de cartes d'accès produites et mis à jour en coordination avec OCHA	-	-
Objectif Sectoriel OC3		BESOIN	CIBLE
Répondre aux urgences (MEDEVAC & SECEVAC)		-	100%
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1, SP3.1, SP3.2 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	% de coordination des interventions en cas d'urgence (y compris CASEVAC, MEDEVAC, relocalisations, évacuations, etc.);	-	-
	% de relocalisations sécuritaires réalisées	-	-
	% d'évacuations médicales réalisées	-	-

Objectif Sectoriel OC4		BESOIN	CIBLE
Une plus grande responsabilisation de la réponse sécuritaire avec les formations		-	600
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.1		BASELINE	BESOIN
	# personnes formées en SSAFE	-	600
INDICATEURS	# personnes formées en awareness programmes	-	600
	# de retraites organisées (SMT, Cellule de sécurité et personnel de UNDSS)	-	30
Objectif Sectoriel OC5		BESOIN	CIBLE
Service aux passagers et accès		-	18k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.1, SP1.2, Sp1.3, SP2.1, SP3.1, SP3.2 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
	# tonne de cargo réservé transporté par mois	-	3
INDICATEURS	# de destinations desservies par UNHAS Niger : Maradi, Zinder, Diffa, Tahoua, Agadez, Dirkou, Niamey	-	7
	Taux de remplissage des avions	-	60
	# de passagers réservés transportés par mois	-	1 500
Objectif Sectoriel OC6		BESOIN	CIBLE
Stratégie opérationnelle, administrative et financière d'UNHAS dans le pays hôte		-	2
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.1, SP1.2, Sp1.3, SP2.1, SP3.1, SP3.2 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de réunions du comité de groupe de pilotage UNHAS, par an	-	2
Objectif Sectoriel OC7		BESOIN	CIBLE
Qualité du service UNHAS délivré à la Communauté des Utilisateurs d'UNHAS		-	4
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.1, SP1.2, Sp1.3, SP2.1, SP3.1, SP3.2 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de réunions du comité d'utilisateurs UNHAS, par an	-	4



3.9 Coordination Humanitaire

FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS
6,0M	2	3

Objectifs

- Objectif sectoriel Coordination 1** : D'ici fin 2025, les partenaires fournissent l'assistance de manière bien coordonnée et selon une stratégie efficiente qui place la protection au centre de l'action humanitaire
- Objectif sectoriel Coordination 2** : D'ici fin 2025, les partenaires humanitaires travaillent en parfaite collaboration avec le gouvernement et dans le respect des normes et principes humanitaires
- Objectif sectoriel Coordination 3** : D'ici fin 2025, malgré l'environnement complexe, les partenaires bénéficient d'un meilleur accès humanitaire pour assister les populations dans le besoin.
- Objectif sectoriel Coordination 4** : Acceptation internationale du caractère central du droit international humanitaire et des droits de l'homme, de l'accès et de la protection qui se traduisent par une action significative pour les personnes touchées, en particulier les personnes déplacées internes. (SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1, SP3.1, SP3.2 et SP3.3)

Stratégies de la réponse

Pour remplir son mandat, face à des défis opérationnels actuels, L'Equipe Humanitaire Pays, en coordination avec les autorités nationales, mettra en œuvre une approche innovante, flexible et créative.

OCHA et les partenaires humanitaires internationaux et nationaux, sous le contrôle de la Coordinatrice Humanitaire (CH) et de l'Equipe Humanitaire Pays (EHP), devront opter pour un système « zone par zone » basé sur l'environnement de sécurité et un personnel itinérant expérimenté pour soutenir la coordination sur le terrain.

OCHA soutiendra les capacités nationales et locales de coordination de l'aide humanitaire et plaidera pour une plus grande implication des acteurs du développement dans la résolution des problèmes structurels, pour répondre à la crise humanitaire et de continuer à plaider pour que les mécanismes de coordination humanitaire soient adaptés afin de garantir qu'ils sont aptes à répondre aux défis identifiés.

Le Niger est l'un des pays prioritaires du « Joint standing Committee » du Secrétaire Général dans le cadre de l'Approche Humanitaire et Développement afin de faire progresser la collaboration entre l'aide humanitaire et l'aide au développement. OCHA continuera à soutenir une évolution vers une analyse conjointe et une meilleure planification et programmation conjointes entre les acteurs humanitaires, de développement, de stabilisation, et de paix du Niger.

Par l'intermédiaire de son bureau principal à Niamey, OCHA promouvra et facilitera une coordination inter-agences/intersectorielle de l'action et de la réponse humanitaires. Il soutiendra l'Équipe Humanitaire Pays et le Groupe de Coordination Intercluster (ICCG), organisera des évaluations conjointes, élaborera des plans d'intervention, dirigera le processus de planification et co-présidera des groupes de travail, par exemple, les transferts monétaires, l'accès humanitaire, la CMCoord, AAP, Genre etc.

Les sous-bureaux à Diffa, Maradi, Tillabery, Tahoua et les antennes à Ouallam et Torodi coordonneront les efforts au niveau sous-national entre les organisations de secours et les autorités locales. La situation humanitaire d'Agadez, Zinder et Dosso continuera d'être suivie par les sous-bureaux de Tahoua, Maradi et le bureau de Niamey. OCHA soutiendra les ONG agissant

en tant que relais humanitaires dans les départements à accès limité.

En outre, la redevabilité, la protection transversale et le genre seront rationalisés dans l'ensemble de la responsabilité de coordination d'OCHA, et la capacité des partenaires sera renforcée dans ces domaines.

La localisation sera soutenue et les mécanismes de financement existants et nouveaux, tels que le fonds humanitaire régional seront renforcés. Un plaidoyer sera maintenu, tant au niveau d'OCHA, qu'auprès des agences des Nations Unies et les donateurs pour le financement des actions anticipatoires.

Le personnel de l'unité CMCoord et de l'unité de Coordination de la Réponse d'OCHA pourra être déployé selon les besoins pour assurer le leadership sur la coordination opérationnelle, les évaluations, la réponse et le suivi et les questions de la CMCoord dans les régions de Maradi, Diffa, Tahoua et Tillabery, et d'autres endroits à mesure que le contexte évolue.

Un lien étroit sera maintenu entre Niamey et les sous-bureaux pour renforcer la coordination, la CMCoord, le suivi de l'accès, la redevabilité envers les populations affectées, la localisation, le genre et la prise en compte de la protection dans toutes les interventions.

En 2023, les activités se concentreront autour des priorités suivantes :

1. Assurer une coordination efficace en renforçant les liens entre les différents niveaux de coordination et de groupe de travail depuis l'ICCG au niveau national et les groupes de travail intersectoriels dans les régions jusqu'aux engagements au niveau de EHP avec le gouvernement. OCHA déploiera des ressources existantes et nouvelles pour renforcer les plateformes de coordination décentralisées (y compris en fournissant un soutien dans les zones prioritaires sur le terrain) et renforcer la participation des ONGN et des ONGI à la réponse humanitaire. OCHA développera également un leadership de l'ICCG plus solide, favorisant la dimension de genre dans la programmation, la centralité de la protection dans l'action humanitaire, la redevabilité envers les populations affectées, la localisation et le soutien à la prise de décision stratégique au niveau de l'EHP. Aussi, il sera question d'améliorer la collaboration

humanitaire-développement et ses liens avec la paix tout en coordonnant la réponse humanitaire au niveaux stratégique et opérationnel, à Niamey et sur le terrain.

- 2. Améliorer l'accès aux personnes dans le besoin grâce à la coordination stratégique et opérationnelle sur l'accès.** OCHA améliorera ses analyses et son suivi des contraintes d'accès pour soutenir la communauté humanitaire et renforcera également une approche localisée et spécifique au contexte pour accroître l'accès humanitaire sûr, rapide, complet et sans entrave.
- 3. Renforcer la coordination civilo-militaire au niveau des régions et de la capitale pour améliorer la préparation à la réponse, la fourniture rapide et sûre de l'aide humanitaire et favoriser une meilleure prévisibilité des processus et plateformes CMCoord.** OCHA facilitera le groupe CMCoord stratégique à Niamey et la CMCoord opérationnelle sur le terrain selon les besoins. Il renforcera également sa gestion de l'information concernant les programmes d'intervention sur le terrain (chronogramme/système de notification) avec les forces militaires nigériennes. Il poursuivra les négociations avec les forces militaires nigériennes et les autorités administratives régionales et locales au nom de la communauté humanitaire pour améliorer l'accès, fournir une assistance humanitaire fondée sur des principes et promouvoir l'acceptation des acteurs humanitaires par la communauté. Les formations sur la négociation humanitaire et le droit applicable en situation de conflit armé seront valorisées.
- 4. OCHA favorisera une plus grande responsabilisation de la réponse humanitaire et jouera un rôle clé dans le plaidoyer public et privé, en sensibilisant à la crise,** en promouvant les meilleures pratiques et le droit international et en faisant entendre la voix des personnes affectées. Cela comprendra la coordination et le suivi de la mise en œuvre opérationnelle des stratégies clés du EHP, la responsabilité collective envers les personnes affectées et la priorisation du renforcement de l'inclusion, de l'autonomisation et du financement des intervenants locaux dans la réponse humanitaire - conformément

aux recommandations du Grand Bargain sur la localisation.

5. **OCHA soutiendra, dans le cadre du Nexus, l'identification par le pays des priorités/résultats collectifs stratégiques de la collaboration HDP,** qui éclaireront le cadre pluriannuel de la stratégie de réponse humanitaire (2023-2025) et l'action humanitaire, de développement et de paix basée sur une compréhension partagée de lien et refléter dans le Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le développement durable (PCC) et le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026. OCHA suivra également la mise en œuvre de l'intégration de solutions durables pour les personnes déplacées dans le PCC et le PDES.

Le Plan de Réponse Humanitaire 2022 du Niger s'aligne sur le Plan de Soutien (PS) et complète l'UNSDCF 2023

-2027. Il complète également le PDES. Ce dernier vise à rompre la dépendance vis-à-vis du cycle de l'aide humanitaire et à s'attaquer aux causes profondes de la crise, notamment un déficit de développement et des lacunes en matière de gouvernance et de droits humains.

Suivi

OCHA assurera le suivi de ses activités de manière trimestrielle à travers la plateforme RPM et les rapports des sous-bureaux. Les résultats seront pris en compte dans les tableaux de bord humanitaire, l'analyse des performances et les rapports situationnels des régions qui seront produits et diffusés à la fin de chaque trimestre.

Objectif Sectoriel OC1		BESOIN	CIBLE
Une coordination transformée pour une réponse humanitaire plus efficace et adaptée		-	96
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1, SP3.1, SP3.2 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de réunions GS RRM coprésidées par OCHA	-	4
	# de réunions GO RRM coprésidées par OCHA	-	96
	# de réunions du Groupe Inter Sectoriel au niveau des régions tenues avec CR élaborés et partagés	-	48
	# de réunions ICCG tenues avec CR élaborés et partagés	-	24
	# d'inter-cluster et groupes de travail appuyés par OCHA au niveau national	-	8
	# de réunions EHP avec discussions des questions stratégiques clés entraînant des prises de décisions et des points d'action	-	12

Objectif Sectoriel OC2		BESOIN	CIBLE
Une analyse de la situation complète plus crédible et fondée sur des preuves		-	48
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1, SP3.1, SP3.2 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de briefings sur le contexte humanitaire organisés (forum humanitaire) au niveau national	-	12
	# de missions d'évaluations conjointes organisées par les ICCR	-	16
	# de missions d'évaluations conjointes organisées par l'ICCG	-	4
	# de rapports de suivi du PRH produits	-	4
	# de rapports trimestriels régionaux produits et partagés	-	16
	# de tableaux de bord humanitaires produits	-	4
	# de briefings sur le contexte humanitaire organisés (forum humanitaire) au niveau régional	-	48
	# d'enquête MSNA réalisée	-	1
Objectif Sectoriel OC3		BESOIN	CIBLE
Un système de financement humanitaire efficace et innovant qui répond aux besoins des populations affectées par la crise		-	4
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1, SP3.1, SP3.2 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de réunions du Comité Consultatif du Fonds régional	-	4
	# de réunions du CC, de l'ICCG avec discussions des questions stratégiques clés sur le fond humanitaire régional avec des prises de décisions et des points d'action	-	4
	# de réunions, rencontres et échanges avec les partenaires et les acteurs	-	4
Objectif Sectoriel OC4		BESOIN	CIBLE
Acceptation internationale de la centralité du DIH et de DH accès protection qui se traduisent par une action significative des personnes affectées, en particulier les personnes déplacées internes		-	60
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1, SP3.1, SP3.2 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de réunion de coordination civilo-militaire (GS et GO) avec décisions et recommandations partagées	-	60
	# d'ateliers CM-Coord et négociation humanitaire organisés par région	-	5
	# de cadres ministériels formés sur les principes et actions humanitaires, le droit humanitaire international et les principes opérationnels en rapport avec l'action humanitaire	-	50
	# de rapports d'accès produits et partagés	-	4
Objectif Sectoriel OC5		BESOIN	CIBLE
Leadership pour un changement transformateur du système humanitaire plus réactif et adaptable		-	4
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.1, SP1.2, SP1.3, SP2.1, SP3.1, SP3.2 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de réunions Nexus organisées	-	4
	# de réunions et rencontres tenues avec le gouvernement et les acteurs de développement	-	2
	# de programmes radio produits	-	2

Partie 4 :

Plan de Réponse pour les Réfugiés

CHADAKORI/MARADI, NIGER

Les femmes réfugiées Nigériennes et les personnes déplacées internes, janvier 2022

Crédit : UNHCR/ Romain Pichon-Sintes



Réfugiés



PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC UN HANDICAP
251,2k	251,2k	50,3%	56,2%	4,2%
FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS		
154,3M	22	37		

Objectifs

En 2023, la réponse multisectorielle en faveur des réfugiés présents au Niger s'articule autour des objectifs suivants :

1. **Objectif REF 1** : Continuer de renforcer l'environnement de protection en ajustant de manière continue les dispositifs pour s'adapter aux dynamiques de mouvements.
2. **Objectif REF 2** : Assurer une réponse d'urgence en faveur des réfugiés et demandeurs d'asile.
3. **Objectif REF 3** : Maintenir les dynamiques d'inclusion et de recherches de solutions durables.

Stratégie de réponse

Cette stratégie de réponse s'inscrit dans les principes du Pacte Mondial pour les Réfugiés. Elle continue d'être guidée par la politique d'alternative aux camps de réfugiés soutenue avec constance par le Gouvernement du Niger et facilitant l'opérationnalisation du triple nexus Humanitaire-Développement-Paix. Elle n'est pas en rupture avec les années précédentes mais apporte les ajustements nécessaires prenant en compte les leçons apprises et l'anticipation de nouveaux mouvements en provenance du Mali, du Burkina Faso et du Nigeria. Aux régions de Niamey, Agadez, Tahoua, Tillabéri, Maradi et Diffa déjà ciblées en 2022 se greffe celle de Dosso par anticipation des répercussions de la situation prévalant au nord-ouest du Nigeria.

Alors que sur l'ensemble des régions les situations sont mixtes (réfugiés/PDI) et que les temporalités

des mouvements sont différentes (« protracted » VS nouveaux mouvements/mouvements secondaires), l'enjeu est de trouver collectivement sur des mêmes espaces l'agilité nécessaire pour : (i) travailler sur des options complémentaires de solution/inclusion pour les réfugiés et les PDI ; (ii) coupler inclusion/solution et urgence ; (iii) stabiliser les mouvements les plus anciens pour mieux répondre à ceux à venir.

La diversité et la complexité des situations exigent une concertation étroite, autour des autorités, des acteurs humanitaires et de développement. L'ampleur inégale des mouvements, et la persistance de contraintes d'accès malgré les efforts de sécurisation des autorités, couplées à l'extension permanente des espaces touchés par les déplacements forcés, imposent de renforcer les approches zonales (« area based approach ») en développant des dispositifs de réponse et de coordination à la fois adaptés et réalistes.

De manière spécifique, les actions prioritaires de la stratégie de réponse se déclinent comme suit :

Protection : Le Gouvernement du Niger via le Ministère l'Intérieur, avec l'appui des partenaires du plan de réponse pour les réfugiés menés par le HCR, a un exercice de vérification et d'enregistrement individuel biométrique de tous les réfugiés et demandeurs d'asile au Niger, suivi de la délivrance de documents. L'activité se conclura en 2023. Au-delà d'être centrale pour assurer la protection des réfugiés, cette activité permettra au besoin, d'ajuster la planification. Les mécanismes d'enregistrement des nouvelles arrivées seront maintenus.

En parallèle des échanges continues avec les pays d'origine, vont le monitoring de protection, la collecte systématique des informations sur l'environnement sécuritaire, les incidents de protection et les mouvements des populations sera renforcée. Tout en maintenant le dispositif existant, afin de s'adapter de manière constante aux dynamiques des mouvements, des moniteurs, points focaux et informateurs clés additionnels seront identifiés et formés dans les nouvelles zones à couvrir, notamment la région de Dosso. Des rapports périodiques sur la situation de protection seront produits à des fins de coordination pour accompagner le processus de prise de décision et d'action acteurs. Sur le terrain, le monitoring de protection continuera d'être accompagné par un volet de formation et de renforcement des capacités des autorités (administratives, civiles et judiciaires), des forces de défense et de sécurité, des acteurs humanitaires et des communautés sur les thématiques autour de la protection et de la redevabilité afin de maintenir une compréhension commune du contexte et faciliter la collaboration pour un environnement de protection plus favorable.

Alors que les années précédentes les mécanismes d'identification des cas de protection et de référencement n'ont cessé d'être renforcés et de s'ajuster aux dynamiques de déplacements, un enjeu constant reste celui de la réponse aux cas à la hauteur des besoins et une implication additionnelle des acteurs intervenant au-delà de ceux du secteur de la protection.

En termes de réponse aux violences basées sur le genre (VBG) cela suppose une collaboration accrue avec les acteurs intervenants sur des secteurs spécifiques (sécurité alimentaire, opportunités économiques, Abris et Biens Non Alimentaires, Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)) tant à des fins de prévention que de mitigation des risques que de réponse aux cas en complémentarité avec les dimensions psychosociale et juridique. La mise à disposition des kits de Prophylaxie Post-Exposition au VIH ("PEP Kits") dans les centres de santé reste également un impératif afin de prendre en charge les cas dans les 72h qui suivent l'agression.

Pour la protection de l'enfance, la priorité en termes de prévention sera portée sur le renforcement des moyens d'autosuffisance des familles pour réduire les abus

auxquels les enfants sont exposés (travail, mendicité, mariage précoce, etc...), ainsi que l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle (incluant les programmes dit de « deuxième chance ») pour réduire les risques de mariage précoce, de délinquance et de recrutement des jeunes. Sur les sites d'accueil des réfugiés, l'accent sera également mis sur le maintien/renforcement des activités et espaces socio-récréatifs dynamisés par des travailleurs sociaux. Ces derniers seront également en charge des activités de sensibilisation communautaire et de la gestion des cas individuels à travers les procédures d'intérêt supérieur de l'enfant.

La protection à base communautaire, en y incluant automatiquement les communautés hôtes dont les Comités Villageois de Protection, continuera d'être un pilier de la réponse de protection. Cette dernière vise à mettre l'accent sur la mobilisation communautaire et le renforcement des structures communautaires pour jouer un rôle actif de la prévention à la réponse dans toutes les dimensions de la protection (cohésion sociale, violence basée sur le genre, la protection de l'enfance, lutte contre l'apatridie et en complémentarité avec les investissements des acteurs étatiques et non étatiques).

Dans le cadre de l'adoption d'un nouveau cadre législatif encadrant l'asile au Niger, le HCR continuera à appuyer le Gouvernement du Niger avec la vulgarisation des textes et la mise en œuvre d'une procédure d'asile efficace via le renforcement des capacités techniques et matérielles des institutions impliquées.

Réponse d'urgence (incluant services de base) :

L'assistance individuelle d'urgence en faveur des réfugiés (abris, biens non alimentaires, kits dignité, nourriture) continuera d'être fournie sur la base de la vulnérabilité et non du statut à l'exception des réfugiés nouvellement arrivés, des réponses aux mouvements secondaires au Niger, et lors des premiers mois suivant une éventuelle relocalisation volontaire. L'assistance à travers les transferts monétaires sera privilégiée dès que le contexte d'intervention le permettra (sécurité, marchés). Trop souvent reléguée au second plan malgré les spécificités du contexte sahélien, une attention spécifique devra être portée sur l'accès à l'énergie domestique et aux alternatives au bois comme besoin urgent essentiel tant comme outil de protection (réduction des risques de VBG lors de la

collecte de bois, accompagnement de la coexistence pacifique en limitant la coupe illégale de bois) que pour protéger l'environnement dans les zones d'accueil des déplacés forcés.

Le cadre juridique en vigueur et la politique hors-camp permet aux réfugiés d'avoir accès aux services de base au même titre que les populations hôtes. Tout en maintenant un mode opératoire flexible et adapté aux situations d'urgence (ex. cliniques mobiles, écoles d'urgence, water trucking) dans les zones non couvertes par un maillage de services de base, en étroite collaboration avec les Directions Régionales Techniques de l'Etat, les acteurs continueront de porter une attention particulière sur le renforcement et la capacité d'absorption des mécanismes/infrastructures nationaux de provision des services notamment en termes de santé, éducation et accès à l'eau pour l'ensemble des populations indépendamment de leur statut. Pour la santé, la nutrition et l'éducation, le renforcement des services inclura notamment les appuis en ressources humaines, en matériels et équipements ainsi qu'en renforcement des capacités du personnel

La synergie avec les acteurs de développement est incontournable. A ce titre, la stabilisation rapide des mouvements via des investissements à impact rapide et orientés vers le développement sur les services de base doit être priorisée afin de permettre un redéploiement des énergies et des moyens sur de possibles nouveaux foyers de déplacements. En plus d'être une question de rationalité économique des interventions, ce type d'intervention permettra de répondre de manière durable aux besoins en services des réfugiés tout en rattrapant les retards de développement pour les communautés d'accueil. Limiter l'accumulation d'une année sur l'autre des besoins est la seule option pour répondre aux mouvements à venir tout en permettant d'enclencher la dynamique d'inclusion.

Inclusion et solutions durables : La dimension foncière est centrale dans le processus d'inclusion. Alors qu'au niveau d'Ayorou réenclencher le processus d'inclusion des réfugiés maliens reste tributaire de la sécurisation de la zone, pour Abala et Ouallam la dynamique est positive bien qu'imposant une prise en compte des réfugiés nouvellement arrivés et des PDI. Dans ces deux villes, l'installation de l'ensemble des réfugiés sur les parcelles sociales des lotissements mixtes (réfugiés/

PDI/hôte ; vulnérables et « nantis) enclenchée en 2020 à la suite de la fermeture des camps maliens devrait se finaliser en 2023, date à laquelle au moins 2 500 ménages réfugiés vulnérables auront bénéficié de logements durables.

Concernant l'intervention similaire mise en œuvre depuis 2016 dans sept communes de la région de Diffa, des réflexions sont en cours pour son ajustement en prenant en compte l'initiative gouvernementale de retour des PDI (et les besoins en termes de foncier et de logement qui en découlent).

Les discussions avancées entre les Gouvernement du Niger, le Gouvernement du Nigeria et le HCR pour la signature de l'accord tripartite pour le retour des réfugiés nigériens n'ont pas abouti en raison du contexte sécuritaire difficile. Pour les réfugiés nigériens de Diffa, assurer une approche plurielle en termes d'options de solution/inclusion est indispensable. Elle pourrait également inclure la villagisation progressive du camp de Sayam Forage qui accueille près d'un tiers des réfugiés nigériens.

Pour la région de Diffa l'implication additionnelle des acteurs de développement reste incontournable pour accompagner l'inclusion des réfugiés, concomitamment à l'accompagnement au retour des PDI. L'implication financière forte des acteurs de développement sur la zone des trois frontières Mali-Niger-Burkina Faso a un impact sur la non-exploitation des fenêtres d'opportunités existantes en termes d'inclusion/solution dans la région de Diffa.

Cette implication fait jusqu'à présent défaut pour répondre aux conséquences de la situation qui prévaut au nord-ouest du Nigeria et ses conséquences sur les parties sud des régions de Tahoua et Maradi. Dans la région de Maradi, finaliser le processus d'inclusion des réfugiés nigériens relocalisés volontairement dans les villages d'opportunités, puis évaluer et ajuster conjointement l'approche avec les autorités, et les communautés hôtes et réfugiés, est une priorité sous l'objectif d'inclusion de la stratégie de réponse.

Pour les régions de Tillabery, Tahoua, Maradi et Diffa, marquées à différents degrés par la fragilité du tissu socio-économique du fait de l'insécurité et l'étroitesse du marché de l'emploi, l'inclusion socio-économique des réfugiés reste illusoire sans la réalisation de projets

structurant en termes d'opportunités économiques allant bien au-delà du présent PRH. Le renforcement de la résilience des réfugiés via l'appui en opportunités économiques restera un axe central de la réponse de protection et de solutions, que ce soit à travers des interventions menées par les acteurs humanitaires ou de développement tel que le projet le Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil - PARCA (Banque Modiale - IDA 18/fenêtre pour les réfugiés). Une complémentarité sera maintenue entre les activités de sécurité alimentaire et l'appui aux opportunités économiques, agricoles et non agricoles, pour aller vers une sortie graduelle de l'assistance des réfugiés.

Dans le cadre des mouvements de réfugiés/ demandeurs d'asile ne venant pas de pays frontaliers assurer pour les réfugiés et demandeurs d'asile l'accès aux services d'assistance et de protection (dont la procédure d'asile) en parallèle du processus de recherche de solutions sera maintenue. Les acteurs étatiques seront sensibilisés à la protection des réfugiés et à leur rôle dans l'identification des personnes dans les mouvements mixtes qui auraient des besoins de protection internationale.

La réinstallation restera un outil de protection et de solution pour les réfugiés les plus vulnérables, y compris parmi les réfugiés maliens et nigériens enregistrés dans les régions de Niamey, Tillabéri, Tahoua, Maradi et Diffa ainsi que pour les réfugiés évacués de la Libye dans le cadre du Mécanisme d'Évacuation d'Urgence et de Transit (ETM) reconduit en 2022 par le Gouvernement du Niger. Le plaidoyer avec les pays de réinstallation sera maintenu pour renforcer leur engagement, augmenter le nombre de places disponibles et fluidifier le processus.

Coût de la réponse

La méthodologie d'estimation des coûts pour les réponses sectorielles dans le cadre de situation mixte ou lorsque les réfugiés sont intégrés dans les réponses sectorielles existantes a été élaboré en collaboration avec les groupes de travail et clusters sectoriels.

Méthodologie de ciblage

Pour les activités en lien avec la protection, l'ensemble de la population réfugiée présente au Niger est logiquement ciblée. En ce qui concerne le volet de l'assistance individuelle, il sera réalisé sur la base de la vulnérabilité et non du statut à l'exception des réfugiés nouvellement arrivés, des réponses aux mouvements secondaires et lors des premiers mois suivants une éventuelle relocalisation volontaire. L'assistance de type communautaire tel que le renforcement des services de base sera automatiquement réalisé de manière collective et bénéficiera également à la communauté hôte ainsi qu'aux déplacés internes. Dans le cadre des lotissements à but humanitaire de Tillabéri et Diffa qui incluent l'ensemble des populations, le ciblage des bénéficiaires se réalise à travers un comité incluant les autorités locales.

Suivi

Dans le cadre de situation mixte ou lorsque les réfugiés sont intégrés dans les réponses sectorielles existantes, le suivi de la réponse se fera en collaboration avec les groupes de travail sectoriels et les clusters. Le suivi des indicateurs lié à l'inclusion et aux solutions est réalisé de manière mensuelle par les bureaux terrains concernés.

Objectif Sectoriel OC1		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les ménages déplacés et les familles hôtes vulnérables dans les régions en crise ont accès aux biens non alimentaires essentiels		-	25k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de ménages affectés par un conflit ayant bénéficié d'un kit Bien Non Alimentaire (BNA)	-	25k

Objectif Sectoriel OC2		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les ménages déplacés et les familles hôtes vulnérables dans les régions en crise ont accès à un habitat digne conformément aux normes sphère.		-	27k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de ménages affectés par un conflit ayant bénéficié d'une assistance en abri d'urgence	-	22k
	# de ménages affectés par le conflit ayant bénéficié d'une assistance en abri durable	-	5k
Objectif Sectoriel OC3		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les enfants de 6 à 17 ans déplacés, réfugiés et vivant dans les communautés d'accueil touchées par les crises humanitaires ont accès à des offres éducatives inclusives et de qualité		-	40k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# d'enfants bénéficiant de la provision des fournitures scolaires (désagrégé par sexe et âge)	-	40k
	# d'enfants et d'adolescents déscolarisés et vulnérables ayant bénéficié d'une formation professionnelle (désagrégé par sexe)	-	5k
Objectif Sectoriel OC4		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les enfants déplacés, réfugiés et vivant dans les communautés d'accueil touchées par les crises humanitaires bénéficient d'un environnement d'apprentissage sûr		-	40k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# d'élèves et d'enseignants bénéficiant d'une réhabilitation scolaire d'urgence (désagrégé par sexe et âge)	-	15k
	# d'enfants bénéficiant d'espaces amis des enfants (désagrégé par sexe et âge)	-	40k
Objectif Sectoriel OC5		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les besoins en EHA des personnes affectées par les problématiques humanitaires (catastrophes naturelles, épidémies ou mouvements de population) sont couverts par les interventions adaptées et ciblées		-	100k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.3, SP2.1 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de personnes affectées ayant reçu de kits d'hygiène et/ou touchées par la promotion de l'hygiène y compris les formations/sensibilisation à la prévention/ réponse des maladies du COVID-19 et de cholera	-	100k
	# de personnes affectées ayant accès à une infrastructure sanitaire (latrine/ douches/DLM/Salle GHM) améliorée et fonctionnelle	-	100k
	# de personnes affectées ayant un accès à suffisamment d'eau pour boire, cuisiner, se laver, faire le ménage et autres usages domestiques	-	100k
Objectif Sectoriel OC6		BESOIN	CIBLE
D'ici 2025, la détection précoce et la prise en charge nutritionnelle des filles et des garçons de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes atteints de malnutrition aiguë est assurée		-	658k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.2		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# d'enfants de 6 à 23 mois admis pour MAM dans les CRENAM	-	658k
	# d'enfants de moins de 5 ans admis pour MAS dans les CRENAS et CRENI	-	430k

Objectif Sectoriel OC7		BESOIN	CIBLE
D'ici 2025, la prévention de la malnutrition aiguë et chronique chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes en âge de procréer est assurée à travers les approches multisectorielles		-	209k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.2		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# d'enfants de 6 à 23 mois ayant reçu la supplémentation nutritionnelle préventive (blanket feeding)	-	209k
Objectif Sectoriel OC8		BESOIN	CIBLE
D'ici 2025, les personnes dans les besoins urgents de protection bénéficient de réponses humanitaires adaptées et axées sur la centralité de la Protection		-	2k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.2 et SP3.2		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# des rapports/bulletins analytiques mensuels des tendances de monitoring de protection produits et diffusés	-	24
	# de PBS prises en charge/assistées en biens/BNA, cash et bons à valoir	-	2k
Objectif Sectoriel OC9		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les personnes et communautés affectées par les crises dans les départements aux besoins les plus urgents de protection voient leurs capacités de prévention et de résilience aux chocs ainsi que leur cohésion sociale renforcées		-	50k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.1 et SP3.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de mécanismes communautaires redynamisé/mis en place/suivis/renforcés	-	302
	# de personnes atteintes avec les activités de sensibilisation sur la protection	-	50k
	# de personnes atteintes avec les activités de cohésion sociale	-	50k
Objectif Sectoriel OC10		BESOIN	CIBLE
D'ici 2025 les personnes affectées jouissent d'un environnement de protection à base communautaire soutenu par les services essentiels renforcés, sûrs et accessibles		-	2k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# d'autorités et membres de la société formés et sensibilisés sur les sujets liés à la protection	-	2k
Objectif Sectoriel OC11		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, 70% des populations ciblées y compris les groupes les plus vulnérables (handicapés, déplacés, etc.) sont capables de réclamer leurs droits LTB		-	6k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.1		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de ménages ayant un accès sécurisé (usage, possession, propriété) à des terres et aux logements convenables, grâce à l'assistance légale fournie	-	6k
Objectif Sectoriel OC12		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les femmes, hommes, filles, garçons et personnes âgées (y compris les handicapés) affectés par les crises vivent dans un environnement de protection exempt de toute forme de violences, abus et exploitation sexuelles		-	30%
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.3 et 3.2		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	% des mécanismes communautaires en place intégrant les femmes, les filles, les hommes et les garçons pour la prévention des VBG/ESA fonctionnels	-	30%

Objectif Sectoriel OC13		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les femmes, et filles survivantes de VBG bénéficient d'une réinsertion socioéconomique		-	70%
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.2		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	% des survivantes de VBG ayant bénéficié d'un appui en AGR et ou d'une insertion socioprofessionnelle	-	-
			70%
Objectif Sectoriel OC14		BESOIN	CIBLE
La préparation, la prévention et la réponse appropriées aux maladies à potentiel épidémique, les maladies émergentes et ré émergentes y compris la COVID-19, les urgences sanitaires liées aux catastrophes sont assurées pour les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (y compris les personnes handicapées) dans les départements aux besoins aigus d'ici 2025.		-	4,4%
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.3		BASELINE	BESOIN
	Taux de létalité de la Rougeole	0,2%	-
INDICATEURS	Taux de létalité à Méningite	4,4%	-
	Taux de létalité du Choléra	1,4%	-
			1,4%
Objectif Sectoriel OC15		BESOIN	CIBLE
L'accès aux soins de santé primaire et de référence de qualité, y compris la santé reproductive, les complications médicales de la malnutrition aiguë sévère, les complications obstétricales, le traumatisme physique et mental est assuré pour les femmes, hommes, filles, garçons des groupes les plus vulnérables (y compris les personnes handicapées), dans les départements aux besoins accrus d'ici fin 2025		-	250k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP2.1		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de nouvelles consultations curatives réalisées dans les formations sanitaires et les équipes mobiles	-	-
			250k
Objectif Sectoriel OC16		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les ménages des groupes les plus vulnérables (y compris les personnes handicapées) dans les départements aux besoins aigus, ont renforcé leurs capacités à faire face aux chocs		-	162k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP3.2		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de ménages ayant bénéficié d'une assistance conditionnelle pour la construction d'actifs durables pour renforcer leur résilience sensible au genre et handicap désagrégé par sexe	-	-
			162k
Objectif Sectoriel OC17		BESOIN	CIBLE
D'ici fin 2025, les femmes, les hommes, et les personnes à besoin spécifique dans les départements dont les ménages ont un niveau d'insécurité alimentaire en phase 3 et plus ont reçu une assistance alimentaire adéquate		-	251k
Contribue aux Objectifs Spécifiques SP1.3		BASELINE	BESOIN
INDICATEURS	# de personnes en situation d'urgence (y compris personnes handicapées) ayant bénéficié d'une assistance alimentaire inconditionnelle désagrégé par sexe et âge	-	-
			251k

Partie 5 :

Plan de Réponse pour les Migrants

INGALL/AGADEZ, NIGER

Opération de recherche et de sauvetage des migrants refoulés dans le désert, Assamaka juin 2021.

Crédit : OIM



Migrants

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC UN HANDICAP
212,9k	111,5k	7,0%	6,0%	-

Le terme « *migrant* » désigne ici toute personne, nigérienne ou non, qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, au Niger ou dans un pays tiers, que ce soit à l'intérieur d'un pays ou au-delà d'une frontière internationale, temporairement ou définitivement. Il englobe un certain nombre de catégories juridiques de personnes. Ici les réfugiés et PDI sont exclus, faisant l'objet d'une réponse spécifique d'autre part.

Objectifs

En 2023, la réponse multisectorielle en faveur des migrants présents au Niger continuera de s'articuler autour des deux objectifs suivants :

- Objectif 1** : *D'ici fin 2025, l'environnement de protection des migrants internes et migrants internationaux en situation de vulnérabilité, y compris les migrants en situation irrégulière, victimes de traite et objet de trafic illicite, sera renforcé.*
- Objectif 2** : *D'ici fin 2025, les migrants en transit en détresse, les migrants secourus dans le désert, les migrants refoulés des pays limitrophes et les migrants vulnérables enregistrés aux différents points de suivi des flux (FMP), bénéficieront d'une réponse humanitaire d'urgence incluant l'accès aux services sociaux de base.*

Stratégie de réponse

La stratégie de réponse en faveur des migrants s'inscrit dans la continuité des interventions mises en œuvre depuis 2015. Elle est guidée par la politique nationale de la migration (2020-2035) et s'inscrit dans les principes du Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Le nexus humanitaire – développement ainsi que les efforts déployés à l'échelle du système

des Nations Unies (ONU) pour atteindre la neutralité climatique (UN Climate Neutral Strategy, 2007), la thématique de résilience et la recherche de Solutions Durables sont au cœur des réflexions qui accompagnent l'élaboration et la mise en œuvre de la réponse.

Les quatre régions humanitaires au Niger (Maradi, Diffa, Tillabéri et Tahoua) sont principalement ciblées, ainsi qu'Agadez et Zinder, régions particulièrement touchées par la migration mixte. Du fait du caractère mixte de la migration au Niger (migrants internationaux et internes, mouvements de transit, migrants de retour, migrants refoulés), une concertation et une coordination étroite avec l'ensemble des acteurs ainsi qu'avec les autres pays de la sous-région est nécessaire afin de permettre une intervention à la fois holistique et spécifique, prenant en compte les besoins de l'ensemble des populations en mouvement ainsi que des communautés hôtes.

La réponse aux migrants s'engage à assurer la sécurité, la dignité et l'intégrité de tous, à ne laisser personne de côté et à placer la protection au centre de son action, conformément à la déclaration du IASC sur la centralité de la protection et à la politique de protection du IASC, et la politique humanitaire 2015 de l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM) qui précise en outre que : "En abordant les dimensions de mobilité des crises humanitaires de manière intégrée et globale, l'OIM cherche à faire en sorte que le droit à la protection des migrants, des personnes déplacées et des communautés touchées soit respecté et que leurs besoins soient satisfaits, indépendamment, entre autres, de leur âge, de leur sexe, de leur condition physique, de leur nationalité, de leur groupe ethnique ou de leur appartenance religieuse."

Dans toutes les régions, les axes prioritaires de la protection pour répondre aux besoins des populations

affectées par les déplacements forcés sont : la prévention et la mitigation des risques de VBG ; la protection de l'enfant en mobilité, en particulier des Enfants Non Accompagnés et Séparés (ENAS) ; la protection à base communautaire, et la protection des victimes de traite et migrants objet de trafic illicite, souvent à risque de traite.

De manière spécifique, les actions prioritaires de la stratégie de réponse se déclinent comme suit :

- ✓ Renforcer de manière continue l'environnement de protection des migrants internes et migrants internationaux en situation de vulnérabilité, y compris les migrants ayant un statut migratoire irrégulière, victimes de traite et les migrants objets du trafic illicite.

La réponse en faveur des migrants est un appui à l'effort des représentants des autorités centrales, régionales, et locales et communautaires dans les zones de déplacement des migrants pour développer des activités de prévention et de mitigation des risques relativement aux VBG, à la traite des personnes et au trafic illicite de migrants, et ainsi garantir que la sécurité, la dignité, le bien-être et l'accès équitable aux services pour toutes les personnes touchées par la crise, en particulier les femmes et les filles, soient prioritaires, intégrés et coordonnés dans toutes les opérations à travers trois approches : Atténuer les risques : en prenant des mesures pour faire face aux risques de VBG et en ne faisant aucun mal ; soutenir les survivants : en facilitant l'accès à des services multisectoriels centrés sur les survivants ; s'attaquer aux causes profondes : en contribuant à la transformation progressive des conditions qui perpétuent la VBG.

Les interventions seront élaborées en collaboration avec les communautés d'accueil pour assurer la mise en œuvre d'une réponse focalisée et ciblée sur les besoins effectifs des migrants en fonction également des besoins spécifiques de certaines populations. En renforçant les mécanismes de protection à base communautaire et en créant des espaces pour l'empowerment et le dialogue des groupes vulnérables, cette action fournira aux communautés les outils nécessaires afin

qu'ils puissent identifier et atténuer les risques de protection et améliorer leur résilience collective.

En outre, les compétences des acteurs de première ligne (tels les FDS, les travailleurs sociaux, OSC) dans les zones d'urgence seront renforcées pour pouvoir mieux identifier, orienter et offrir une assistance d'urgence à tout migrant en situation de vulnérabilité ou en danger, en particulier les victimes de traite et les mineurs. Cela se réalisera à travers des sessions de renforcement de capacités, mais également via la production et distribution d'outils et guides pratiques sur les différentes thématiques, dont le contenu sera adapté aux rôles attendus de chaque acteur.

Également, la stratégie de réponse aux migrants appuiera le Gouvernement du Niger, dont notamment le Dispositif National de Prévention et de Gestion de Crises de la Primature, pour réaliser l'enregistrement et le profilage des migrants, afin d'acquérir de meilleures données, de connaître les tendances migratoires mixtes et de pouvoir adapter la réponse en conséquence.

Cette stratégie appuiera également le Gouvernement du Niger pour renforcer l'accès et la qualité de l'offre de services holistiques pour les victimes de traite, à travers son soutien à la gestion du Centre National d'Accueil et de Protection pour Victime de Traite à Zinder.

- ✓ Assurer une réponse d'urgence en faveur des migrants en transit en détresse les migrants secourus dans le désert, les migrants refoulés des pays limitrophes et les migrants vulnérables enregistrés aux différents points de suivi des flux (FMP), bénéficieront d'une réponse humanitaire d'urgence incluant l'accès aux services sociaux de base

L'assistance individuelle d'urgence en faveur des migrants en transit en détresse continuera d'être fournie sur la base des besoins individuels identifiés à la suite d'enquête et de profilage des migrants. Une assistance d'urgence, soit la distribution d'eau, de nourriture et de kits sera assurée aux migrants dans le besoin.

La réponse assurera un accès équitable des migrants bloqués au Niger aux services de base, le soutien médical, la santé mentale et psychosociale, aux services de protection, y inclus au retour volontaire et la réintégration au sein de leur pays d'origine, et l'évaluation de l'intérêt supérieur et la recherche de solutions durables.

Partant de l'expertise acquise par différents partenaires dans la gestion de centres de transit, cette stratégie vise à déployer une offre de services de santé mentale et psychosociale dans les centres de transit auprès des migrants, particulièrement ceux en détresse psychologique et victimes de traite.

En travaillant avec des partenaires locaux sur le terrain, la communauté humanitaire apportera un soutien aux populations touchées par le conflit et les catastrophes naturelles dans certaines des régions les plus isolées et fragiles du pays.

Des activités de sensibilisation seront réalisées en termes d'éveil de conscience sur les effets négatifs de la migration irrégulière et les solutions possibles pour prévenir ce phénomène.

La réponse aux migrants s'alignera avec le Protocole de Palerme dont le Niger a traduit ses dispositions en droit interne, notamment via l'adoption de l'ordonnance 2010-86 relative à la traite des personnes. Cette ordonnance prévoit les mesures de protection pour les victimes.

Dans cette lignée, le Niger a été le premier pays d'Afrique à adopter une loi nationale, la loi 2018-74 sur la protection et l'assistance des déplacés internes, sur laquelle la stratégie de réponse aux migrants s'appuiera également. Le texte définit les rôles et les responsabilités en matière de protection contre les déplacements internes et fait référence aux solutions durables.

Méthodologie de ciblage

Le nombre de migrant ciblé pour la réponse a été calculé sur la base des données collectées par l'OIM sur les vulnérabilités des migrants dans les centres de transit OIM, les migrants rapatriés et refoulés dans le désert, les migrants recherchés et secourus dans le désert, et les flux entrant de migrants enregistrés aux sept points de suivi de flux de l'OIM (FMP) à travers les régions de Zinder, Tahoua, Maradi et Agadez.

La cible est la somme des migrants qui séjournent dans les centres de transit par an en moyenne, plus la moyenne annuelle des migrants rapatriés et refoulés, plus la moyenne annuelle des migrants secourus dans le désert (Search and Rescue - SAR), plus 45% de la moyenne annuelle des flux entrant de migrants. Ces 45% viennent des profilages de migrants qui indiquent qu'en moyenne plus de 10% des migrants des FMP sont des migrants vulnérables et qu'en plus plusieurs migrants se trouvent sur les listes d'attentes pour intégrer les centres de transit de l'OIM qui se retrouve débordé par les flux et en manque de capacité et de ressources pour apporter une assistance humanitaire à ces derniers. Pour les activités en lien avec la protection, les migrants vulnérables (internes et internationaux) victimes de traite, en détresses psychologiques, les migrantes, et les enfants non accompagnés sont ciblés par le biais des données de la Displacement Tracking Matrix (DTM) via le profilage des migrants.

L'ensemble des migrants nigériens et non nigériens ciblés pour la réponse humanitaire bénéficieront de l'assistance d'urgence et l'accès aux services sociaux de base tels que des abris d'urgence, les Biens Non Alimentaires (BNA) et des interventions en Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) sur les sites de déplacement.

Coût de la réponse

La méthodologie d'estimation des coûts pour les réponses sectorielles dans le cadre de situation mixte ou lorsque les migrants sont intégrés dans les réponses sectorielles existantes sera élaborée selon les groupes de travail et/ou clusters sectoriels. Partant des interventions fournies par différents partenaires en assistance aux migrants, un coût moyen d'assistance multisectorielle à un migrant sera fourni pour servir de référence.

Suivi de la réponse

Dans le cadre de situation mixte ou lorsque les migrants sont intégrés dans les réponses sectorielles existantes, le suivi de la réponse se fera en collaboration avec les groupes de travail sectoriels et les clusters. Des dashboard spécifiques seront produits par l'unité Données et Recherches sur la Migration de l'OIM. En sus du suivi réalisé périodiquement au niveau de la coordination humanitaire au niveau intersectoriel et sectoriel par UNOCHA, le suivi des indicateurs et de la réalisation des activités relatives à la réponse d'urgence en faveur de migrants sera réalisé notamment avec la collaboration de l'OIM au Niger et en collaboration avec les partenaires intervenants dans le domaine.

Partie 6 : **Annexes**



















DIFFA/DIFFA, NIGER

Une jeune fille scolarisée dans une école passerelle, avril 2022

Crédit : Plan International



6.1 Organisations participantes

ORGANISATION	MONTANT REQUIS (\$US)	PROJETS
World Food Programme	168,3M 	5
United Nations High Commissioner for Refugees	135,7M 	4
United Nations Children's Fund	36,2M 	8
Food & Agriculture Organization of the United Nations	25,6M 	3
United Nations Population Fund	23,2M 	1
International Organization for Migration	17,1M 	4
Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la Prévention du Crime	14,3M 	5
World Health Organization	12,5M 	2
Première Urgence Internationale	11,0M 	1
Norwegian Refugee Council	10,9M 	13
Cooperazione Internazionale - COOPI	10,8M 	13
Action Contre la Faim	7,5M 	4
Concern Worldwide	6,3M 	5
Office for the Coordination of Humanitarian Affairs	5,9M 	1
International Rescue Committee	5,6M 	6
Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement	5,5M 	3
Arbeiter-Samariter-Bund Deutschland e.V	3,5M 	4
Bien-Etre de la Femme et de l'Enfant au Niger, Alliance for International Medical Action	3,5M 	2
Agency for Technical Cooperation and Development	2,8M 	5
GOAL	2,7M 	6
World Vision Niger	2,6M 	5
Save the Children (United Kingdom), Medair (United Kingdom)	2,5M 	1

ORGANISATION	MONTANT REQUIS (\$US)	PROJETS
Action Humanitaire et de Développement Durable	2,4M	1
Deutsche Welthungerhilfe e.V. (German Agro Action)	2,4M	5
Action pour la défense de l'éducation, de la santé et de l'environnement en milieu scolaire au Niger	2,3M	4
Save the Children	2,2M	2
Développement Endogène Durable et Innovation	2,1M	2
UN Women	2,0M	1
Friends of UNFPA	2,0M	1
Action Pour Le Bien Etre	1,5M	1
Plan International	1,5M	1
Educo - Fundación Educación y Cooperación, ChildFund Alliance member	1,5M	3
Dynamique Inclusive de Développement Local-Niger	1,3M	1
Danish Refugee Council	1,2M	2
Plan Niger	1,2M	1
Contribution au Développement Rural	1,2M	3
INTERSOS Humanitarian Aid Organization	1,0M	1
United Nations Mine Action Service	0,9M	1
Initiatives de Coopération et d'Appui aux Actions Humanitaires et de Développement	0,9M	2
Solidarités International	0,9M	1
CARE International	0,8M	2
Ensemble pour un Développement Harmonieux du Niger	0,7M	2
Ensemble pour un Avenir Meilleur	0,7M	2
Organisation des Jeunes Nigériens pour le Développement	0,6M	2
Initiatives de Coopération et d'Appui aux Actions Humanitaires et de Développement, Investir Dans l'Enfance pour Demain	0,6M	1
Coalition des ONG africaines en faveur des enfants - Niger	0,6M	2
International Aid Services	0,5M	2

ORGANISATION	MONTANT REQUIS (\$US)	PROJETS
Vision Plus Niger	0,5M	1
ONG Développement pour un Mieux Être	0,5M	1
Help - Hilfe zur Selbsthilfe e.V.	0,5M	3
ONG DIKO, Asamblea De Cooperacion Por La Paz	0,5M	2
ONG de lutte contre la drogue la corruption et la traite des personnes	0,4M	1
Association Nigérienne pour la Dynamisation des Initiatives Locales	0,4M	1
Asamblea De Cooperacion Por La Paz, ONG DIKO	0,4M	1
Qatar Charity	0,4M	1
International Emergency and Development Aid	0,4M	2
Good Neighbors Niger	0,4M	3
ONG KAWTAL	0,3M	1
Cadre de Réflexions d'Analyses et d'Initiatives en Education	0,3M	1
United Nations Department of Safety and Security	0,3M	1
ONG TANIMMINAK	0,2M	1
Action pour le Développement du Sahel	0,2M	1
IMPACT Initiatives	0,2M	2
Association Nigérienne pour le Progrès et la Défense des Droits de la Femme	0,1M	1
Association Nigérienne pour l'Eradication et Discrimination Humaine	0,1M	1
Association Santé Education Démocratie	0,1M	1
Mines Advisory Group	0,1M	1
Action Pour l'Entreprenariat et le Développement	0,1M	1
ONG JUPEM AIMANE	0,0M	1

6.2

Chiffres de Planification par Secteur et par Zone Géographique

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS
4,3M	2,7M	583,9M	69	176

Dans le cadre du Plan de Réponse Humanitaire 2023, 176 projets ont été soumis par 69 partenaires dans la plateforme de mise en ligne des projets Project Module.










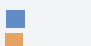



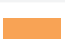


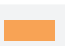

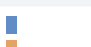
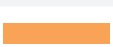

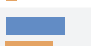
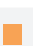





Le budget requis pour la réponse en 2023 s'élève à **583,9 millions USD**, soit une hausse de **6%** par rapport au budget requis en 2022.









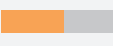
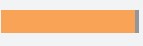




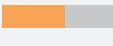
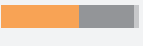




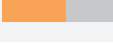


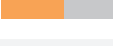


Parmi ces projets, 45 ont été soumis par 25 organisations nationales pour un budget d'environ 36 millions USD soit 5% du budget global (dont 6 projets soumis par des organisations nationales affiliées à des ONG internationales).

Parmi ces projets, la réponse aux réfugiés comporte 37 projets avec un budget total requis de **154,3 millions USD** soit environ **26%** du budget global.



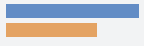
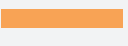


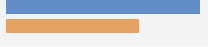

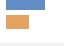

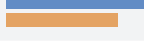

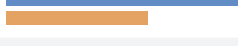

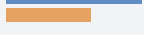
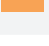
La réponse aux migrants quant à elle comporte 6 projets pour un budget requis de 18 millions USD.

Par secteur

SECTEUR	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	BESOIN CIBLÉES	FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES OPÉRATIONNELS	NOMBRE DE PROJETS
 Abris	927,2k	703,6k		34,1M 	11	17
 Coordination	-	-		6,0M 	2	3
 Eau, Hygiène et Assainissement	1,5M	733,6k		25,5M 	25	32
 Education	444,3k	399,9k		25,3M 	18	21
 Nutrition	2,3M	1,4M		83,4M 	15	18
 Protection	1,5M	829,0k		73,9M 	37	48
 Réponse aux Réfugiés	251,2k	251,2k		154,3M 	22	37
 Santé	1,4M	1,1M		27,0M 	10	13
 Sécurité Alimentaire	3,1M	1,9M		141,2M 	18	20
 Services Humanitaires Communs	-	-		13,2M 	2	2

PERS. CIBLÉES	PAR SEXE FEMMES HOMMES (%)	HOMMES FEMMES	PAR ÂGE ENFANTS ADULTES ÂGÉS (%)	AVEC HANDICAP	PDIS	RÉFUGIÉS	RETOURNÉS	MIGRANTS
 703,6k	43 57		49 47 04 	4,2%	151,8k	84,7k	19,8k	111,5k
 -				-	-	-	-	-
 733,6k	50 50		56 40 04 	4,2%	190,7k	-	16,7k	-
 399,9k	50 50		97 03 00 	4,2%	47,9k	29,2k	2,9k	-
 1,4M	52 48		95 05 00 	4,2%	5,0k	1,9k	-	-
 829,0k	50 50		56 40 04 	4,2%	302,6k	-	30,7k	-
 251,2k	50 50		56 40 04 	4,2%	-	251,2k	-	-
 1,1M	51 49		52 44 04 	4,2%	301,4k	196,9k	30,3k	36,6k
 1,9M	50 50		56 40 04 	4,2%	-	251,2k	-	-
 -				-	-	-	-	-

Par Région

RÉGION	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	BESOIN CIBLÉES	FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES OPÉRATIONNELS	NOMBRE DE PROJETS
Agadez	206,3k	80,6k		18,6M 	8	13
Diffa	563,8k	386,7k		110,7M 	36	79
Dosso	238,1k	129,2k		5,1M 	8	10
Maradi	823k	566,8k		97,7M 	32	70
Niamey	163,2k	95,6k		40,9M 	11	18
Tahoua	746,1k	473,8k		78,7M 	29	70
Tillabéri	1,0M	603,9k		193,4M 	57	122
Zinder	576,3k	358,9k		38,8M 	13	21

6.3

Et si nous ne répondons pas?



Abris Bien Non Alimentaires - ABNA

Les évaluations réalisées pour le secteur ABNA au Niger font ressortir des besoins importants en abris notamment pour les ménages nouvellement déplacés qui, pour la plupart, n'ont pas eu le temps de prendre leurs biens avec eux. Aussi, selon la MSNA 2022, sur les 5 régions évaluées, près de 67% des ménages ont rapporté avoir un abri endommagé et donc ne respectant pas les standards. Dans des conditions climatiques aussi difficiles que celles du Niger (température élevée ou froid avec vent très fort selon la saison, pluies et vents violents, etc.) et avec une population composée de près de 60% d'enfants, rester à l'air libre ou vivre dans un abri inadéquat les expose à plusieurs risques de maladies notamment hydriques, et de protection (agressions physiques, vols, viols, recours à des stratégies d'adaptation négatives, etc.). Dans ces conditions, l'intimité des ménages, la dignité et la sûreté des personnes ne sont pas assurées. Il est donc impératif pour protéger ces personnes, de leur fournir un cadre d'habitation adéquat. Le besoin en abris est d'ailleurs l'un des besoins les plus récurrents qui ressort dans toutes les évaluations multisectorielles. Pour s'installer dans un endroit, l'une des premières choses dont on a besoin est clairement un abri digne et sûr. Offrir un toit à une personne lui permet de prendre un nouveau départ, de réduire sa vulnérabilité et d'amorcer son processus de résilience.

Si nous n'arrivons pas à répondre aux besoins, ce sont près de 700 000 personnes vulnérables qui ne pourront pas avoir accès à un abri sûr et digne, respectant les normes et standards leur permettant de recouvrir un minimum d'intimité, de faire face aux intempéries/chocs et de réduire leur vulnérabilité.



Education

Premièrement, 444 290 personnes au Niger (50% de femmes, 96% de filles et garçons en âge scolaire et 4% d'enfants en situation de handicap), resteront sacrifiées si le secteur de l'éducation n'est pas suffisamment financé. Certaines écoles pourraient ne pas être en mesure d'ouvrir ou avoir des capacités et des infrastructures insuffisantes et peu adaptées pour accueillir un nombre accru d'enfants en âge d'être scolarisés issus de la population des déplacés internes et des réfugiés. De nombreux enfants risquent donc de ne pas être scolarisés ou de l'être insuffisamment, ce qui aura un impact durable sur leur développement et leur bien-être.

Deuxièmement, 890 écoles resteraient fermées, avec un total d'environ 78 000 élèves directement affectés. Il est important que les enfants retournent à l'école, où ils sont protégés des risques de protection et que leur développement social et émotionnel est préservé. Des financements suffisants sont nécessaires pour favoriser l'ouverture d'écoles et minimiser la charge économique pesant sur les écoles, les centres de regroupement et les familles hôtes, des populations de déplacés internes et de réfugiés.

Plus les enfants restent longtemps hors de l'école, moins ils ont de chances d'y retourner. Les filles et les enfants en situation de handicap, sont encore plus vulnérables et susceptibles de quitter le système scolaire et de ne pas y retourner.

Le financement des activités des partenaires du Cluster Éducation permettra la continuité de l'éducation des filles et des garçons au Niger, y compris des enfants en situation de handicap. L'éducation est un droit fondamental pour chacune de ces filles et chacun de ces garçons. Elle est cruciale pour leur apprentissage, leur inclusion sociale et leur développement, et contribue à les protéger de la pauvreté, de la violence, de l'exploitation et des abus, y compris sexuels. Ce

droit ne s'arrête pas en temps de crise. Le non-respect de ce droit peut contribuer à une forte dégradation de l'environnement protecteur des enfants et peut augmenter les risques de protection.



Eau, Hygiène et Assainissement

L'accès à l'eau potable et à un environnement sain étant un droit humanitaire et l'une des principales conditions de vie, de bien-être et de dignité des personnes, l'absence de réponse aux besoins EHA aura des conséquences drastiques sur la vie des personnes affectées à travers l'apparition et/ou la propagation des maladies liées à l'eau et à l'assainissement/hygiène. Ceci engendrerait une augmentation de la morbidité et de la mortalité au sein de la population affectée mais aussi l'apparition ou l'aggravation de risques de protection. En effet, pour subvenir aux besoins quotidiens en eau dans les ménages, la recherche d'eau dans des lieux éloignés des sites pourrait entraîner une exposition à des incidents de protection pour les femmes et les enfants, majoritairement les filles, principaux responsables de l'approvisionnement en eau dans les ménages. Par ailleurs, la privation ou la diminution de l'accès à l'eau pourrait aussi favoriser des stratégies d'adaptation négatives voire de nouveaux déplacements.



Nutrition

Des situations de crise et d'urgence en nutrition peuvent réduire à néant plusieurs années de développement social et d'améliorations des indicateurs de santé et nutrition mais également fragiliser les systèmes de santé et ralentir les progrès en vue des Objectifs de Développement Durable (ODD). La malnutrition chronique et les infections à répétition contribuent à des taux spectaculairement élevés de mortalité infantile, tandis que la malnutrition aigüe sévère engendre un risque immédiat de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans deux à neuf fois supérieur à la normale. Cette situation sera plus exacerbée dans les milieux défavorisés et les ménages les plus pauvres

notamment en milieu rural. Des épisodes à répétition de malnutrition aigüe sévère au cours de l'enfance nuisent au développement du capital humain, freinant ainsi la croissance économique des pays. Il est donc impératif de redoubler d'efforts pour remédier aux cas de malnutrition aigüe lors de situations d'urgence afin de sauver des vies, mais aussi de garantir un développement sur le long terme.



Protection

Les acteurs de protection interviennent pour prévenir et répondre aux besoins de protection des populations affectées. Les actions de prévention servent à renforcer la résilience des populations affectées et celles de la réponse atténuent les chocs des violences subies par les populations affectées. Le secteur de protection est primordial pour sauver les vies humaines.

Pour les VBG, sans intervention, les populations n'auront pas accès aux informations sûres de qualité sur les risques de violence basée sur le genre afin de réduire leur survenue, et n'auront pas accès aux services de prise en charge de qualité et adaptés. Ces populations, en cas d'incident, ne demanderont pas de service de prise en charge, mais même pour les cas qui en demanderont, les services (structures et ressources humaines et matérielles de qualité) n'existeront pas à proximité ou manquent de compétences et capacités pour répondre aux besoins des survivantes de VBG notamment. Aussi elles continueront à banaliser ces violations de droit comme des actes normaux, ce qui va accroître les violations des droits à travers les agressions physiques, les agressions sexuelles et viol, augmentant le stress et le traumatisme chez les populations.

L'accompagnement psychosocial pour se remettre du stress et des traumatismes issus des situations vécues va manquer. Les cas de viol et autres agressions sexuelles ne seront pas pris en charge et les personnes survivantes risquent des grossesses non désirées, des maladies sexuellement transmissibles, le VIH/sida, des infanticides ou homicides. Les agresseurs vont poursuivre leurs actions par manque de dispositif et mécanisme juridique et judiciaire pouvant les

poursuivre et leur appliquer les peines nécessaires. Ceci aura pour conséquence la détérioration de la santé mentale, psychologique et physique des populations, l'aggravation de la situation sécuritaire des populations par la déstructuration des mécanismes traditionnels de protection, et l'instauration d'un chaos et par conséquent une augmentation des infirmités, invalidités et décès, au sein des populations pour lesquelles nous intervenons.



Santé

En cas de non-financement du secteur de la santé, on assistera à une augmentation de la morbidité et de la mortalité globale et spécifique (mortalité infantile, mortalité maternelle ainsi que la mortalité des personnes qui présentent les besoins spécifiques et qui sont souvent marginalisées tels que les personnes âgées et les enfants non accompagnés mais aussi les personnes handicapées).



Sécurité Alimentaire

Le statut de plus de 2 millions de personnes luttant contre l'insécurité alimentaire sévère se dégradera davantage sans assistance. Le nombre de personnes confrontées à la faim va augmenter ce qui engendra l'aggravation des risques de protection.



Services Humanitaires Communs

Au cours des trois dernières années, l'insécurité dans le pays s'est accentuée surtout dans les régions frontalières avec d'une part le Mali et le Burkina Faso et d'autre part avec le Nigeria. Les contraintes liées à l'accès aux zones d'interventions en raison de l'insécurité ont affecté les opérations des agents humanitaires et de développement.

En outre, les prestataires de services aériens commerciaux sûrs et fiables sont limités dans le pays. Les deux compagnies commerciales présentes au Niger, c'est-à-dire Niger Airlines et TAMARA Niger Aviation assurent des vols réguliers limités ou des vols charters sur demande, ils ne sont pas approuvés par l'UNDSS pour les voyages du personnel des Nations Unies, car n'ayant pas été audités par l'UNDSS.

Dans ces conditions, le service aérien de UNHAS s'impose comme le seul moyen sûr d'atteindre les zones reculées du pays pour fournir l'assistance indispensable aux populations vulnérables. UNHAS reste l'option la plus fiable, la plus flexible et la plus rentable pour le transport de fret et de personnel humanitaire dans le pays. Avec la dégradation de la situation humanitaire, il est plus que nécessaire de soutenir les efforts de UNHAS en commençant par un financement soutenu afin de s'assurer que les personnes les plus dans le besoin soient assistées. Rappelons qu'UNHAS Niger facilite les mouvements de 120 organisations d'utilisateurs (ONG, Agences UN, Donateurs, Représentations Diplomatiques) qui opèrent actuellement dans le pays pour apporter une réponse aux besoins de la population vulnérable.

6.4

Comment contribuer

Contribuer au Plan de Réponse Humanitaire

Pour voir l'aperçu des besoins humanitaire, le Plan de Réponse Humanitaire et les rapports de monitoring du pays, et donner directement aux organisations participant au plan, merci de visiter :

<https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/niger>

Contribuer à travers le Fonds Central pour les Interventions d'Urgence (CERF)

Le CERF apporte un financement initial rapide pour des actions vitales lors de l'apparition de situations d'urgence et pour les opérations humanitaires essentielles, et sous financées, lors de crises prolongées. Le CERF, géré par OCHA, reçoit des contributions de différents donateurs – principalement des gouvernements, mais aussi des compagnies privées, des fondations, des organismes caritatifs et des particuliers – réunies dans un fonds unique. Il est utilisé pour des crises partout dans le monde.

Pour en savoir plus sur le CERF et sur comment donner, visiter le site web du CERF :

www.unocha.org/cerf/ourdonors/how-donate

Aide d'urgence en nature

Les Nations Unies encouragent les donateurs à faire des contributions en espèces, plutôt qu'en nature, pour une rapidité et une flexibilité maximum, ainsi que pour garantir une réponse rapide aux besoins humanitaires les plus urgents.

Dans les cas où vous voudriez faire des contributions en nature en réponse aux catastrophes et aux urgences, merci de contacter :

logik@un.org

Contribuer à travers le Fonds Regional Humanitaire (enveloppe Niger)

6.5

Acronymes

AAP Accountability to Affected Populations (Redevabilité envers les personnes affectées)	CRENAM Centre de Réhabilitation Nutritionnelle Ambulatoire Modéré
ABNA Abris et Biens Non Alimentaires	CRENI Centre de Réhabilitation et d'Education Nutritionnelle Intensif
AGR Activités Génératrices de Revenus	CTTNUD Comité Tripartite Technique sur le Nexus Urgence et Développement
ANJE Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant	CVPE Comité Villageois de Protection de l'Enfant
ATM Asynchronous Transfer Mode	DHIS2 District Health Information Software
ATPC Assainissement Total Piloté par la Communauté	DNPGCA Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et des Crises Alimentaires
AVSEC Aviation Sécuritaire	DREN Direction Régionale de l'Education Nationale
BLT Bassin du Lac Tchad	DRPE Direction Régionale de la Protection de l'Enfant
BNA Biens Non Alimentaires	DS Districts Sanitaires
CATO Chief Air Transport Officer (Officier principal du transport aérien)	DTM Displacement Tracking Matrix
CCA Cellule Crise Alimentaire	EAFGA Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés
CDC Cri de Cigogne	EAS Exploitation et Abus Sexuels
CERF Central Emergency Respond Fund	EEI Engins Explosifs Improvisés
CGDES Comité de Gestion Décentralisé des Établissements Scolaires	EHA Eau, Hygiène et Assainissement
CH Cadre Harmonisé	EHP Equipe Humanitaire Pays
CH Coordonnatrice Humanitaire	ES/ENA Enfant Séparé/Enfant Non Accompagné
CMAM Community-based Management of Acute Malnutrition	ESU Education en Situation d'Urgence
CNCCAI Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites	ETM Emergency Transit Mechanism
COGES Comités de Gestion des Etablissements Scolaires	FDS Force de Sécurité et de Défense
COFOB Commission Foncière de Base	FEFA Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes
COFODEP Commissions Foncières Départementales	FTS Financial Tracking Service (Plateforme de suivi des financements)
CRENAS Centre de Réhabilitation Nutritionnelle Ambulatoire Sévères	GANE Groupe Armé Non Étatique

GBV Gender-Based Violence	MSCWG Multisector Cash Working Group (Groupe de Travail Multi Secteurs CASH)
GBVIMS Gender-Based Violence Information Management System	MSNA Multi-Sector Needs Assessment (Évaluation des besoins multisectoriels)
GENCAP Gender Standby Capacity Project	OCHA Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires)
GHO Global Humanitarian Overview (Aperçu des Besoins Humanitaires Mondial)	ODD Objectifs de développement durable
GTAAP Groupe de Travail Accountability to Affected Populations	ONG Organisation Non Gouvernementale
GTN Groupe de Travail Nutrition	ONGI Organisation Non Gouvernementale Internationale
GTT Groupe Technique de Travail	ONGN Organisation Non Gouvernementale Nationale
HCR High Commissioner for Refugees (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés)	OSC Organisations de la Société Civile
HeRAMS Health Resources and Services Availability Monitoring System	PAM Programme Alimentaire Mondial
HNO Humanitarian Needs Overview (Aperçu des Besoins Humanitaires)	PARCA Projet d'Appui aux Réfugiés et Communautés d'Accueils
ICCG Coordination Inter-Cluster Group	PASS Provision of Access Satisfaction Survey
IDG International Day Girl (Journée Internationale de la Fille)	PCC Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable
JENA Joint Education Needs Assessment	PCIMA Prise en Charge intégrée de la malnutrition aiguë
JIAF Joint Intersectoral Analysis Framework	PDES Plan de Développement Economique et Social
LAM Lutte Anti-Mine	PDI Personne Déplacée Interne
LTB Logement Terre et Biens	PDM Post Distribution Monitoring (Monitoring, Post-Distribution)
MAH/GC Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes	PSEA Protection from sexual exploitation and abuse (Protection contre l'exploitation et les abus sexuels)
MAG Malnutrition Aiguë Globale	PESU Protection de l'Enfant en Situation d'Urgence
MAM Malnutrition Aiguë Modérée	PIB Produit Intérieur Brut
MAS Malnutrition Aiguë Sévère	PMT Performance Management Tool
MEB Minimum Expenditure Basket (Panier de Dépenses Minimum)	PNSN Politique Nationale Multisectorielle de Sécurité Nutritionnelle
MEDEVAC Evacuation Médicale	PRH Plan de réponse humanitaire
MHR Matrice Harmonisée des Réalisations	PROSEHA Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement
MRR Mécanisme de Réponse Rapide (cfr. RRM)	PSS Soutien Psychosocial
MSA Multi Sectors Assesments (Évaluations Multisectorielles)	PTF Partenaires Techniques et Financiers

QA Assurance Qualité	SUN Scaling up Nutrition
REG Restes Explosifs de Guerre	UEMOA Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
RPM Response Planning and Monitoring (Planification et suivi des interventions)	UGC Users Group Committee (Comité du groupe d'utilisateurs)
RRM Rapid Response Mechanism	UNCCS United Nations Common Cash System
SAM Severe Acute Malnutrition (Malnutrition Aiguë Sévère)	UNDSS United Nations Department of Safety and Security (Département de la Sûreté et de la Sécurité des Nations Unies)
SECEVAC Relocalisation Sécuritaire	UNHAS United Nations Humanitarian Air Service (Service Aérien Humanitaire des Nations Unies)
SGC Steering Group Committee (Comité du Groupe de Pilotage)	UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
SMART Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions (Suivi et Évaluations Standardisés des Urgences et Transitions)	UNSDCF United Nations Sustainable Development Cooperation Framework (Cadre de Coopération pour le Développement Durable des Nations Unies)
SMSPS Santé Mentale et Soutien PsychoSocial	VBG Violences Basées sur le Genre
SNU Système des Nations nies	WASH Water sanitation and hygiene promotion (Eau, hygiène & assainissement)

6.6

Liens Externes

6.6.1 - Aperçu de la Réponse Sectorielle

<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/niger/document/niger-hrp-2023-aperçu-de-la-reponse-planifiée>

6.6.2 - Cadre de Suivi

<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/niger/document/niger-hrp-2023-cadre-de-suivi-de-la-reponse>

MAI GARDAYE/ZINDER, NIGER

Habou I. récolte son champs de maïs, septembre 2020

Crédit : PAM/Dourfaye Zouloukalleyni



6.7

Notes de fin

- 1 <http://www.cridecigogne.org>
- 2 Rapport d'incidents de protection Novembre 2022
- 3 Rapport d'analyse protection Juillet 2022
- 4 Annuaire statistique du ministère de l'Hydraulique
- 5 Niger : améliorer l'accès à l'eau potable UNICEF, septembre 2006
- 6 Eau, Assainissement et Hygiène site UNICEF
- 7 Annuaire des statistiques sanitaires de 2016
- 8 Rapport annuel 2020 de l'ARCEP
- 9 <http://www.cridecigogne.org/>
- 10 <http://www.cridecigogne.org>
- 11 Dashboard OCHA au 30 septembre 2022
- 12 FTS au 22 novembre 2022
- 13 HCR, rapport de monitoring de protection 2021
- 14 Cluster santé narratif HNO 2022
- 15 Cluster santé narratif HNO 2022
- 16 Rapport Analyse de protection juillet 2022
- 17 <https://educationcluster.box.com/s/jemv082do5s80p270fswgwjwbn5kuf1g>

**PLAN DE RÉPONSE
HUMANITAIRE**
NIGER